"Animation de la vie et mission SS.CC."

Congrégation des Sacrés Coeurs
Rome - 2006

SOMMAIRE GENERAL

INTRODUCTION

Introduction du Superieur Général, Enrique Losada Adame ss.cc. présentant et motivant ce document. p. 10

PARTIE I: ORIENTATIONS: "ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ LOCAL SS.CC."

Lettre du Présentation. p. 21

Témoignages.

I. LA PERSONNE DE L'ANIMATEUR D'UNE COMMUNAUTÉ LOCAL SS.CC. p. 29

II. LA TÂCHE D'ANIMATION. p. 34

II.a. L'animation de la vie spirituelle : "... contempler l'amour rédempteur de Dieu".
II.b. L'animation de la fraternité : "... vivre l'amour rédempteur de Dieu".

II.c. L'animation de la mission : "... annoncer l'amour de Dieu".
II.d. Le style du service de l'animation.
II.e. Le projet et l'organisation de la communauté : normes et orientations locales.

III. QUELQUES OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES p. 44

III.f. Les rencontres de la Communauté et avec la Communauté.

III.g. La prise des décisions.

III.h. Les biens de la communauté.

III.i. L'animateur devant les conflits dans la communauté.

Matériels d'appui.

PARTIE II: "SERVICE DE L´AUTORITÉ ET LEADERSHIP DANS LA VIE APOSTOLIQUE SS.CC."

Lettre du Supérieur Général p. 56

I. INTRODUCTION - ABRÉVIATIONS p. 60

II. TYPES de "LEADERSHIP"[1] APOSTOLIQUE SS.CC. p. 67

1. Leadership confiant dans la Providence.
2. Leadership dans l'Esprit et pour l'Esprit.
3. Leadership pascal.
4. Leadership par l'authenticité et le témoignage.
5. Leadership paternel et maternel.
6. Leadership visionnaire.
7. Leadership critique et dissident.
8. Leadership réparateur et libérateur.
9. Leadership communautaire et participatif.

---

[1]Nous utilisons ici le terme très universalisé de "leadership" pour exprimer ce que, fréquemment, on appelle "gouvernance" en idiome français.

III. STYLES D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT SS.CC p. 196

PARTIE III: "NORMES PRATIQUES" DONT IL FAUT TENIR COMPTE DANS LE CAS DE:

III.1. NORMES PRATIQUES p. 207
dont il faut tenir compte dans les cas de:

- SORTIES DE LA CONGRÉGATION
- VENTE DE TERRAINS OU DE MAISONS

III.2. DOCUMENTATION p. 209
afin de pouvoir obtenir les différentes dispenses

- LA DISPENSE DES VOEUX TEMPORAIRES (cc. 688 et sq.)
- DISPENSE DES VOEUX PERPÉTUELS (c. 691)
- EXCLAUSTRATION (cc. 686-687)
- DISPENSE DES OBLIGATIONS DU DIACONAT
- INCARDINATION DANS UNE

DIOCÈSE (cc. 688-693)
- PASSAGE DE LA CONGRÉGATION À UN AUTRE INSTITUT
- DISPENSE DES OBLIGATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES
- RENVOI DE LA CONGRÉGATION
- PERMISSION D'ABSENCE
- VENTE DE TERRAIN OU DE MAISON

III.3. MODÈLES p. 225

- INTERROGATOIRE
- MODÈLE D'INTERROGATOIRE ET LES DÉPOSITIONS DES TÉMOINS
- MODÈLE DE DÉCLARATION DU FAIT

COLLABORATEURS et RÉDACTEURS p. 237

INTRODUCTION

Par le biais de ces lignes, je veux vous présenter le livre que vous avez entre les mains. Je suis conscient du fait que beaucoup des aspects de cet ouvrage ont déjà été présentés et expliqués antérieurement. De plus, tout au long des pages que vous allez lire, vous trouverez aussi des introductions qui donnent les raisons du contenu de ce travail. De ce fait, cette présentation se centre plus sur d'autres thèmes.

En premier lieu, il paraît opportun de justifier la publication de ce livre. Comme vous allez vous en rendre compte immédiatement, son contenu est déjà connu ou, du moins, il a été à la disposition des frères de la Congrégation depuis un certain temps. Effectivement, ce que vous rencontrerez ici sont les matériaux que le Gouvernement Général, élu lors du Chapitre général de 2000, a communiqué à la Congrégation en relation avec « le service de l'autorité et le *leadership* ». Comme vous-vous rappellerez, ce thème a été étudié lors de ce Chapitre, ce qui a donné lieu à un document avec une série d'orientations et de décisions à ce sujet.

Ce document prétendait s'affronter à la nécessité détectée de clarifier et rénover la fonction d'animation et de conduite de la Congrégation, tant au niveau

personnel qu'institutionnel. Il cherchait aussi quelle était la formation et l'animation nécessaires aux frères qui doivent exercer des fonctions d'autorité, et, enfin, la révision et l'adaptation des instances du Gouvernement dans une perspective d'indépendance.

A l'heure de donner des réponses à ces décisions du chapitre, le Gouvernement Général a assumé de manière plus directe le premier aspect, qui se rapportait surtout à la mise en marche du processus de définition et de caractérisation de l'autorité dont a besoin la Congrégation actuellement. Comme fruit du développement de ce processus, nous avons produit une série de matériaux qui ont déjà été publiés de manière indépendante. Pourtant, nous sommes conscients, depuis un certain temps déjà, de la nécessité de les réunir et de les publier en même temps pour deux raisons. En premier lieu pour donner une unité à tout le processus et tenter de voir la cohérence qui existe entre chacun des thèmes traités. Cela peut aider à une meilleure compréhension et une meilleure assimilation. En second lieu parce que nous sommes convaincus du fait que cette publication est une manière de faciliter l'utilisation de ces matériaux qui pourraient, sinon, se perdre plus facilement.

Le livre se compose de trois parties, chacune faisant référence à un niveau de service de l'animation dans la Congrégation: le niveau local, celui du ministère apostolique et celui de la communauté majeure.

Comme vous pourrez-vous en rendre compte, dans chacune d'elles nous avons préféré utiliser dans le titre le mot « animation » plus que celui d'« autorité». En réalité, comme vous le savez tous, le mot autorité a beaucoup à voir dans son origine avec la capacité de « faire grandir » qui est sans aucun doute une conséquence fondamentale de toute animation qui, de son coté, a originellement un rapport avec « donner la vie » . L'utilisation du mot « autorité » dans certains contextes a été identifiée à un « type d'exercice de l'autorité », surtout avec « l'autorité impositive », et pour cela nous avons cherché à éviter cette identification avec l'utilisation du mot animation.

Le terme de « *leadership* » est peut être un peu plus compliqué, mais il fait en réalité référence de la même manière à la capacité de conduire, de guider, d'impulser, etc. Il est donc de ce fait à mettre en relation avec l'animation. Il convient de toujours se rappeler que, d'une part, autorité et *leadership* ne sont pas synonymes et que, d'autre part, il y a parfois autorité formelle sans *leadership* et *leadership* sans obligation ou autorité formelle. Il est de ce fait utile d'utiliser les deux termes.

Comme il est expliqué dans les introductions respectives des deux premières parties du livre, les documents qui sont présentés sont le résultat d'un travail collectif. Effectivement, la méthode recherchée était interactive et devait permettre à un bon nombre des membres de la Congrégation de participer au

processus de définition et de caractérisation, à partir de situations, d'expériences, de ministères et de services communautaires divers.

En ce sens, nous avons compté sur toute une série de consultations, aussi bien de groupes que d'individus. Sans prétendre être exhaustifs ici, nous rappelons que nous avons travaillé avec : des consultations, antérieures au chapitre général de 2000, avec des Conférences interprovinciales ; des Commissions provinciales, etc. ; des consultations d'ex-supérieurs; des échanges d'expériences avec des Supérieurs locaux, des prêtres et des Directeurs d'œuvres apostoliques, des Supérieurs majeurs; des rencontres, des Conseils provinciaux … 11 consultants impliqués dans le processus d'élaboration de documents; 5 rédacteurs; le Gouvernement général; une réunion de deux Gouvernements généraux de Frères et de Sœurs; le Secrétariat général, des traducteurs, des éditeurs parmi lesquels on distingue 4 frères SS.CC. et 3 laïques. Un total de 217 personnes impliquées.

Il est important de remarquer ce valeureux effort collectif réalisé de manière coopérative, qui a impliqué beaucoup de personnes dans l'étude et l'analyse de la réalité. Nous remercions sincèrement tous ces collaborateurs et, pour une part, nous leurs rendons ce qu'ils nous ont apporté, avec l'enrichissement de tous les autres.

Nous traitons dans cette présentation de manière

séparée la troisième partie de ce livre, puisqu'elle ne comporte précisément pas d'introduction propre dans l'ouvrage. Les supérieurs majeurs, les secrétaires provinciales et les secrétaires provinciaux vont reconnaître dans cette partie un document sorti il y a déjà quelques années et récemment révisé par le Procureur général. C'est un document qui est devenu une espèce de « Vade-mecum » pour traiter de sujets pratiques dans l'exercice du gouvernement, surtout au niveau provincial. Cette partie revêt certainement un caractère éminemment pratique, et qui n'a pas été le fruit du processus de décision et de caractérisation que demandait le Chapitre Général. Il s'agissait plutôt de répondre à la nécessité d'orientation et de guidage pour pouvoir réaliser certaines gestions de gouvernement, plus en rapport avec l'administration qu'avec l'animation, mais non moins nécessaires pour autant, en vue d'un bon fonctionnement de notre communauté congrégationnelle, surtout si nous voulons que celle-ci fonctionne de manière plus interdépendante, avec toutes les conséquences que cela implique.

C'est pour cela qu'il faut donner toute son importance à cette partie, et qu'elle ne doit pas être isolée de l'exercice général d'animation de la communauté majeure qui lui donne son titre. Nous avons voulu ce titre précisément pour conserver le même style que les parties antérieures, et pour rappeler qu'au niveau de la communauté majeure, il faut certainement continuer à travailler plus pour approfondir le type de service que l'on demande ici.

Il faut reconnaître que nous ne sommes pas arrivés à rendre explicites certaines orientations au niveau de l'animation provinciale, vice-provinciale ou régionale. Deux choses en ont été la raison: premièrement le fait que les deux niveaux travaillés antérieurement, l'animation de la communauté locale SS.CC. et le service apostolique SS.CC. donnaient certains éléments qui « mutatis mutandis » sont aussi valables pour l'animation au niveau provincial. Pour cette raison on pouvait tomber avec une grande facilité dans la répétition si l'on faisait une publication sur le sujet. Une seconde raison est l'impression que le travail de sensibilisation et de capacitation au niveau provincial est le plus important, et nécessite plus une capacitation directe qu'un matériel théorique.

En ce sens, on pourrait dire que la troisième partie de ce livre reste ouverte à ce travail de formation et de capacitation, et qu'à partir de là nous-nous sommes permis de donner un titre «large», puis un second titre qui se réfère directement aux matériaux publiés.

Pour le caractère spécifique de cette troisième partie du livre, nous réservons ici notre gratitude aux Procureurs généraux et aux membres du Secrétariat général qui se sont succédés ces dix dernières années et qui ont contribué avec leur travail à la publication de ces orientations que nous avons incorporées dans ce livre.

Dans cette présentation il peut être utile de rappeler certains aspects qui paraissent ressortir tout au long du processus vécu comme Congrégation. Sans prétendre épuiser la réflexion ni les orientations qui peuvent ressortir de ce processus, nous pourrions en signaler ici plusieurs : que le concept du service d'animation et le *leadership* est une dimension à laquelle on doit faire attention et qu'elle a une grande importance à l'heure d'approfondir le renouveau de notre vie religieuse; que cette dimension concerne une réalité centrale de la vie et du développement de tout groupe ou institution humaine. Que nous pouvons et devons utiliser comme instruments les recours et les moyens des sciences sociales dans la mesure ou celles-ci peuvent nous aider dans cet aspect de notre vie; que ce thème est très lié avec notre renouveau dans la fidélité créative et, de ce fait, avec notre réponse aux défis que nous avons actuellement; qu'il faut former l'autorité et les dirigeants et qu'ils doivent être «agents de changement»; que les caractéristiques de la direction dont avait besoin la Congrégation à ce moment de son histoire nécessitaient la réflexion et l'étude que ces processus de définition et de caractérisation ont débuté, et qu'ils devraient continuer à partir de ce qui a été fait.

Enfin, nous voulons dire que la publication de ce livre coïncide avec la fin de la période du Gouvernement général qui a assumé les décisions du Chapitre sur « Le service de l'autorité et le *leadership* ». Cet état de fait a sans doute impulsé la sortie de cet ouvrage à ce moment. Nous savons que ce qui a été

réalisé jusqu'à présent n'épuise pas tout l'horizon de perspectives que se thème met en jeux. De toutes manières, ce que nous voulons laisser en offrant cette publication c'est, pour ainsi dire, ordonner le matériel élaboré, pour qu'à partir de là on puisse continuer à travailler en élargissant, en approfondissant. Nous pensons aussi que l'utilisation de ces documents peut ouvrir à d'autres possibilités d'étude et de travail sur ce thème et, de ce fait, nous vous invitons à vous y essayer.

Enrique Losada ss.cc.
Supérieur Général

Partie I:

"Animation de la Communauté Local SS.CC."

Congrégation de Sacrés Cœurs
Gouvernement Général

GOUVERNEMENT GENERAL
AUX SUPÉRIEURS MAJEURS ET
RÉGIONAUX SS.CC.

Chers Frères,

Conformément au processus amorcé par le Gouvernement Général pour mettre en œuvre les décisions du 36ème Chapitre Général de l'an 2000 (doc. 5, décision 1), nous vous adressons un document que nous avons intitulé « Orientations: animation de la communauté locale SS.CC. ».

Le texte que nous vous proposons est un « **document de travail** ». Il ne s'agit donc pas d'un texte normatif, ni d'un texte « obligatoire ». Il s'agit plutôt d'un ensemble de suggestions permettant de dégager dans chaque communauté des orientations mettant les Frères en mesure d'exercer l'autorité au sein de la communauté locale. Nous considérons ce document comme une proposition non seulement par sa teneur mais aussi par sa forme qui est celle d'une exhortation. Ce n'est pas un document achevé; il est destiné à servir de base de réflexion sur le thème de

l'animation de la communauté locale, en fonction de la situation de chacune.

Les propositions qui y sont faites sont empruntées, pour la plupart, aux remarques formulées par les «supérieurs locaux » des communautés de la Congrégation dans les réponses qu'ils ont apportées au « Guide pour un échange d'expériences ».

Comme cela a été indiqué au dernier Chapitre Général en 2000, nous pensons qu'il peut être important et utile que les Provinces, Vice Provinces et Régions cherchent comment rappeler et proposer des attitudes, des orientations et des responsabilités aux Frères qui assurent le service de l'animation de communautés locales.

Pour être plus précis, nous pensons qu'un objectif possible pourrait être que chaque communauté provinciale, vice provinciale ou régionale puisse, en s'appuyant sur ces orientations, mettre en œuvre ses propres propositions en fonction de sa situation concrète et grâce à l'apport des Frères chargés du service de l'animation. Il se peut aussi que, dans certains cas, la documentation préparée par chacune des Communautés majeures ou des Régions serve de base de réflexion et d'échange au niveau des Conférences interprovinciales.

Nous n'ignorons pas que la plupart de nos communautés sont « petites », ne comptant qu'un nombre réduit de Frères et que, de ce fait, le Service

de l'animation est perçu comme quelque chose de simple et parfois, pour certains, comme quelque chose de peu apprécié, voire de superflu. Nous croyons que la diversité des communautés appelle des réponses différentes de la part des Frères désignés pour exercer l'autorité, toutefois nous estimons qu'elle ne doit pas être pour la communauté une raison de se désintéresser ou de ne pas tenir compte de cette dimension importante de son animation nécessaire, par-delà les considérations de styles, de contextes, ou de personnes.

Nous souhaitons que les orientations élaborées dans chaque Communauté majeure ou régionale puissent être un simple instrument de motivation à la disposition des Frères et qu'elles servent d'inspiration et de référence pour les animateurs qui assurent ou assureront le service de l'animation de la communauté locale.

Un salut fraternel de Rome.

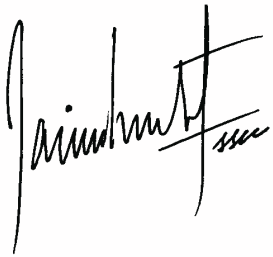

Javier Cerda F. ss.cc.

TABLE des MATIÈRES

ORIENTATIONS :
Animation de la
Communauté Local SS.CC.

Témoignages p. 27

I. LA PERSONNE DE L'ANIMATEUR D'UNE COMMUNAUTE LOCAL SS.CC. p. 29

II. LA TACHE D'ANIMATION. p. 34

II.a. L'animation de la vie spirituelle : " ... contempler l'amour rédempteur de Dieu".
II.b. L'animation de la fraternité : " ... vivre l'amour rédempteur de Dieu ".
II.c. L'animation de la mission : " ... annoncer l'amour de Dieu ".
II.d. Le style du service de l'animation.
II.e. Le projet et l'organisation de la communauté : normes et orientations locales.

III. QUELQUES OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES p. 44

III.f. Les rencontres de la Communauté et avec la Communauté.

III.g. La prise des décisions.

III.h. Les biens de la communauté.

III.i. L'animateur devant les conflits dans la communauté.

Matériels d'appui p. 51

ORIENTATIONS: ANIMATION de la COMMUNAUTÉ LOCALE SS.CC.

à partir des "Guides pour un échange d'expériences"
(Vade-mecum)

TEMOIGNAGES : Définitions du Service de l'autorité.

Des Frères SS.CC. chargés de l'animation d'une communauté locale disent brièvement et en termes simples comment ils comprennent le « service de l'autorité » (supérieur, animateur, responsable). Nous reprenons ci-après quelques-unes des définitions, dans la langue même où elles ont été données.

> *Le Supérieur « est la personne choisie par Dieu et les frères pour guider en grand frère la communauté ; les aider à prendre des décisions et les stimuler à mener une vie religieuse chaque fois plus vérace ... La fonction du " service de l'autorité " est d'aider les frères à être fidèles à la vocation commune, à discerner les enjeux concrets, à les assumer et à y répondre personnellement et communautairement ».*

> *« The Superior should lead the brothers to*

a Community Lifestyle, emphasizing Eucharistic, adoration and a keen interest in the international dimension of the Congregation ... Should be enable to lead the community in mission ».

« El superior es un " acompañante " y ayudador del crecimiento de la comunidad y de cada uno de los hermanos. Sin juzgar, sin reprochar (sí confrontar y hacer de espejo); escuchando mucho; respetando ideas, ritmos, situaciones; separando lo que depende de él y lo que depende de los otros (no es responsable de todo lo que sucede en la comunidad) ... Y debe aprender cada día a ayudar: no " supliendo " y haciendo lo que cada hermano puede y debe hacer ... El animador de la comunidad comparte las tareas, hace participar e involucra en el crecimiento de los lazos fraternos y espirituales ».

« O superior serve a comunidade velando pela fidelidade ao que se estipulou ... Alguém que sabe ouvir, acolher, perdoar e direcionar as pessoas para uma experiência de Deus misericordioso ... Penso que a terminologia superior dificulta o serviço de animação nas comunidades, o papel de animador responde mais ao serviço fraterno ».

« Den einzelnen Mitbruder als Person respektieren und seine menschliche Entwicklung und religiöse Berufung fördern. Ein Klima der Freiheit und der

Partizipation schaffen. Führungsfunktion (informieren, planen, entscheiden) in regelmäßigen Zusammenkünften wahrnehmen. Ausübung der Autorität unter Beachtung des Subsidiaritätsprinzips. Ordnungen in geordneter und transparenter Weise treffen "».

A mon avis, ces quelques traits sont là plutôt comme un témoignage de la participation des Frères; ils sont une confirmation de ce que nous projetons de faire et ils valent davantage en tant que tels que par leur contenu.

I. LA PERSONNE DE L'ANIMATEUR D'UNE COMMUNAUTÉ LOCALE SS.CC.

« La vie de communion dans la mission …exige un style d'autorité qui favorise la participation et la coresponsabilité … dans l'Évangile, Jésus présente l'autorité comme un service des frères. C'est dans cet esprit que dans la Congrégation on doit exercer l'autorité » (Constitutions 90 – 91).

« Efforce-toi d'être le guide et l'animateur de la communauté pour une fidélité plus parfaite à l'idéal librement choisi par tous » (Règle de Vie n° 49).

Les attitudes et le profil de l'animateur: comment aimerions-nous voir le Frère supérieur, comme responsable ou animateur ?

Toi qui as été appelé à assurer le service de l'animation de ta communauté, cherche la Volonté du Seigneur et souviens-toi de ce que tes Frères attendent de toi; n'oublie pas que tous les Frères qui forment la communauté ont la responsabilité d'animer leur vie et leur mission et que chacun d'eux, tout comme toi, a reçu un charisme particulier et des dons qui, mis en commun, constituent la richesse de la communauté et contribuent à son développement. Quant à tes aptitudes à animer et à ton profil d'animateur, voici les aspects à retenir :

1. Souviens-toi qu'il n'y a pas d'autre style que celui qui pose comme première condition celle d'être le frère-serviteur des personnes, de la communauté et de la mission ss.cc.

2. En tant que frère-serviteur, essaie de transmettre, dans une démarche authentique, ce que tu es et ce que tu cherches; efforce-toi de devenir pleinement disciple de l'unique Maître fils de l'unique Père et envoyé de l'Esprit d'amour. La demande primordiale que t'adresse la communauté c'est que tu vives un authentique désir du Seigneur et que tu t'efforces

de pendre soin de la communauté.

3. En tant que serviteur-frère, essaie de te présenter comme un compagnon de route devant tous ceux que tu peux aborder et avec qui tu peux avoir une rencontre importante parce qu'ils se sentent écoutés, accueillis, compris et respectés.

4. Essaie de faire en sorte que le service de l'animation de la communauté ss.cc se caractérise par une attitude de « cordialité » (cœur) de façon qu'il puisse en résulter des relations de proximité, d'attention, de tolérance et d'affection fraternelle. Une cordialité impartiale et unificatrice engendre parmi les Frères une communion fraternelle. Cultive donc le respect des différences, évite les préférences détestables et essaie d'apprécier et de valoriser généreusement tous et chacun de tes Frères tels qu'ils sont.

5. Considère, en même temps, qu'en tant qu'animateur tu peux aider chaque Frère à prendre soin de son développement et de son épanouissement intégral (affectif, intellectuel, apostolique) aide-le à se valoriser lui-même comme un « don de Dieu », à s'accepter lui-même en toute lucidité et vérité, en se préoccupant de sa santé spirituelle et corporelle. Dans cette attitude évangélique, efforce-toi de porter une attention spéciale aux plus faibles, aux malades, aux plus âgés afin que chacun se sente bien.

6. Veille aussi sur la communauté ; elle a besoin

"Veille aussi sur la communauté; elle a besoin que la réunisses, que tu favorises des moments de fraternité, de célébration et de réflexion pour entretenir sa fidélité à la mission reçue"

que tu la réunisses, que tu favorises des moments de fraternité, de célébration et de réflexion pour entretenir sa fidélité à la mission reçue. On attend de toi, en tant qu'animateur, que tu accordes du prix et de la valeur au dynamisme de « la communion dans la mission » qui est un élément structurant fondamental de notre vocation. Le climat de communion et de cohésion, de proximité et de sécurité, de liberté et de participation à l'intérieur de la communauté se trouve renforcé par la joie, la paix et la patience que tu manifesteras dans tes attitudes (Const. 92 –2).

7. Tes Frères de la communauté se sentiront encouragés à apprécier et à assumer leur appartenance et leur participation à la Congrégation si tu cherches à vivre ces qualités de cœur et si tu découvres dans notre charisme ss.cc un chemin réel et actuel de vie et de service. En tant qu'animateur, tu es le lien de famille à l'intérieur et avec l'extérieur de la communauté, et tu peux favoriser une intercommunication fluide avec le Supérieur Majeur (provincial, vice-provincial, régional), avec les autres communautés de la Province et avec les Sœurs ss.cc, ainsi qu'avec la branche séculière ss.cc, s'il en existe une dans le secteur (Const. 46).

8. La communauté s'édifie sur la fidélité à la vocation reçue, c'est pourquoi elle attend de l'animateur qu'il soit, en même temps, une « mémoire vivante » pour la communauté – qui lui rappelle de temps à autre les valeurs fondatrices (fidélité) – comme une sorte de « sentinelle » qui, le regard tourné vers l'avenir, stimule la créativité nécessaire pour rester fidèle aujourd'hui à ces valeurs.

9. Il est important que tu aies conscience, en tant qu'animateur, que ce n'est pas toi qui « fais la communauté ». La communauté se fait elle-même; tu n'es pas forcément « l'auteur » des résultats positifs, ni non plus le « coupable » des échecs. Cela exige de ta part que tu sois patient et persévérant et que tu accomplisses ton service en tenant compte du principe de subsidiarité. Invoque toujours la sagesse de l'Esprit afin de prendre au sérieux les personnes et les situations, sans exagérer ni réduire l'importance réelle de chacune.

10. Vis le service de l'animation dans un esprit ce conversion et de prière permanentes en cherchant à être fidèle au projet de la Congrégation et au projet de la communauté. Essaie de vivre toi-même aujourd'hui notre condition de religieux SS.CC. et de faire prendre conscience aux Frères de la communauté qu'il s'agit là d'une priorité (Const. 42 – 2).

11. On attend de l'animateur qu'il ait un esprit humble, mais qu'il évite le risque de l'ambiguïté de

manière à pouvoir montrer à la communauté sa personnalité propre, sa vocation et sa mission, en toute clarté.

II. LE TRAVAIL D'ANIMATION

Le travail d'animation et la façon de l'accomplir nous plongent au cœur des orientations et de l'héritage historique de la Congrégation. En tant qu'animateur, tu es invité à vivre ce service en t'inspirant de l'esprit et du charisme de notre communauté. A partir des contributions des Frères, nous allons essayer de décrire quelques-unes des **« tâches »** qu'ils considèrent comme étant le propre de l'animateur, mais sache que ta première tâche est de mettre entre les mains du Seigneur le service que la communauté te demande.

II.a. L'animation de la vie spirituelle: «… contempler l'amour rédempteur de Dieu» (Const. 50 – 59)

12. Contempler l'amour de Dieu est une mission qui fait partie du service que tu assures dans la communauté. Fais en sorte de parvenir à une profondeur spirituelle personnelle et à une cohérence de vie. Si ta propre attitude est contemplative, tu seras plus

authentique et plus convaincant quand tu inviteras à être fidèle à la vocation et à la mission commune et au projet de vie adopté par le groupe et par chaque Frère.

13. Efforce-toi d'animer et de stimuler, par l'exemple et par la parole, la vie de prière ; essaie d'en faire le « cœur » de la vie des Frères et de la communauté, mais aussi l'esprit dans lequel nous vivons notre consécration.

14. La célébration de l'Eucharistie nous constitue en communauté et l'adoration réparatrice nous permet de prolonger dans la durée l'esprit et l'attitude du cœur de Jésus. En fonction des circonstances, tu dois provoquer et organiser ces actions, avec la communauté (Constitutions 4 – 5 ; Statuts 16).

15. Incite les Frères à adopter une attitude contemplative face à la réalité, de façon à ce qu'ils puissent découvrir la Volonté de Dieu et partant de là annoncer l'Évangile.

16. Rappelle que la Congrégation te demande, en tant qu'animateur, d'être dans la communauté la mémoire de toute la richesse et de toute la tradition spirituelles qui sont les nôtres en tant que famille dans l'Église et en particulier sous la forme où elles sont exprimées dans nos Constitutions et dans notre Règle de vie.

II.b. L'animation de la fraternité: … «vivre l'amour rédempteur de Dieu» (Const. 44 – 49)

17. Dans le cadre de la communion dans la mission, rappelle que nos communautés locales s'inspirent de l'idéal des premiers chrétiens qui n'avaient « qu'un seul cœur et qu'une seule âme» (Const. 38- 2).

18. Nous voulons que, dans nos communautés, règnent un «esprit de famille», un climat de liberté et de participation. En tant qu'animateur, essaie de créer ce climat et de favoriser cet esprit en organisant des rencontres agréables, des célébrations, des réunions… Si possible essaie de montrer de manière bien visible que notre condition est d'être une famille de frères et de sœurs.

"Il est certain que le souci de maintenir l'unité communaturaire exigera de toi que tu acceptes et tolères les différences"

19. Il est certain que le souci de maintenir l'unité communautaire exigera de toi que tu acceptes et tolères les différences. Le respect et la patience dont tu feras preuve à l'égard des Frères seront une bonne façon de parvenir à la paix et à l'unité désirées, car cette

attitude suppose obligatoirement le pardon et la conversion.

20. Garde présente à l'esprit l'expérience d'obéissance de Jésus lui-même qui « tout Fils qu'il était, apprit l'obéissance » (Heb. 5 , 8); en tant qu'animateur, tu dois aussi obéir à la communauté et éviter d'adopter des attitudes et des comportements qui te feraient apparaître comme un «chef» ou un «administratif».

21. Dans tes relations et pour ta communication avec les Frères, cherche à être ferme mais ouvert au dialogue, exigeant mais compréhensif; reste humble pour être à l'écoute des observations de tes Frères de la communauté.

II.c. L'animation de la mission: … «annoncer l'amour de Dieu» (Const. 40 – 43)

22. Rappelle que… «*notre vie communautaire… nous la considérons comme l'élément fondamental et le premier témoignage de notre mission*» (Const. 40).

> "En t'inspirant de notre esprit de famille et du sens que revêt notre appartenanceà la Congrégation, essair également de créer des réponses aux défis actuels"

23. Pour édifier la vie communautaire, véritable objet de la mission commune, essaie de motiver les Frères pour qu'ils attachent de la valeur et accordent leur attention aux moments où la communauté se réunit pour partager, réfléchir et prier. Cela exige, inévitablement, de chacun des Frères qu'il collabore en prenant le temps nécessaire et en manifestant de manière active son intérêt et son désir de participer.

24. Essaie de faire progresser la communauté en termes de manifestation d'intérêt, d'échange et de prise en charge en commun des divers services apostoliques des Frères, tout en réfléchissant à la possibilité et à l'opportunité de chercher des formes de collaboration.

25. Conformément à notre tradition congréganiste, rappelle et encourage la présence et la participation des Frères à la vie de l'Église locale, ainsi que leur participation à la pastorale du diocèse (pastorale d'ensemble) et de la paroisse et leur collaboration à la mission avec les Sœurs SS.CC.

26. Souligne et valorise auprès des Frères l'importance d'une conception de l'Église qui soit participative, communautaire et coresponsable. Incite les Frères à exercer le ministère et l'activité missionnaire en union étroite avec les laïcs et les autres acteurs de la pastorale.

27. En fonction des circonstances et des possibilités réelles de la communauté, encourage un style de vie qui soit communautaire, ouvert aux personnes et au monde extérieur tout en ménageant des moments d'intimité nécessaires à la vie de communauté.

28. En t'inspirant de notre esprit de famille et du sens que revêt notre appartenance à la Congrégation, et en même temps pour faciliter une bonne communication de l'information de la Congrégation à la communauté, essaie également de créer des occasions pour trouver des réponses aux défis actuels tels que « la branche séculière ss.cc », les « missions » de la Congrégation, notre « implication et notre engagement aux côtés des pauvres », les PPC et le problème des vocations dans notre famille religieuse.

II.d. Le style dans le service de l'animation (Const. 38 et 39)

29. En tant qu'animateur il est important que tu sois ouvert et intégré dans la communauté, que tu provoques des rencontres plus personnelles avec les Frères de la communauté, comme nous l'avons indiqué aux points 3, 4 et 5. Essaie d'avoir avec eux sous la forme la plus appropriée et au moment le plus opportun un dialogue aimable et compréhensif qui leur permettent de se sentir écoutés, compris et acceptés.

30. Essaie de favoriser la reconnaissance, l'émergence et le développement des « talents » individuels de chaque Frère, de leurs charismes et de leurs aptitudes naturelles à exercer une autorité.

31. Il t'est demandé aussi d'accompagner le groupe / la communauté. Efforce-toi d'animer la communauté par la participation. Et pour cela délègue des tâches et des fonctions aux Frères, en tenant compte de leurs charismes, de manière à faire progresser la coresponsabilité. Rappelle que la participation développe l'initiative, la responsabilité, le sens de l'engagement.

32. En tant qu'animateur de communauté pour qui il importe d'assurer une relation sans heurt avec le Supérieur provincial et une bonne harmonie avec les autres communautés de la Province, tu dois rappeler que c'est à toi qu'il incombera de représenter ta

communauté ss.cc à l'extérieur et que ton service s'exprimera aussi dans ces situations-là. N'oublie pas de t'intéresser vraiment aux tâches de tes Frères et de les soutenir dans leurs apostolats et dans leurs activités de service.

33. En résumé, quand tu exerces l'autorité, tu dois en même temps animer la communauté ; ce doit être une animation :

- ayant le souci d'être au service des Frères, à la manière de Jésus ;
- personnalisée et épanouissante pour la personne;
- spirituelle pour favoriser une lecture croyante de la vie et du discernement ;
- qui engendre et renforce la communion et « l'esprit de famille » ;
- qui stimule « la communion dans la mission »;
- qui favorise la participation, le sens de l'appartenance à la communauté, la solidarité et l'unité avec la Congrégation tout entière ;
- qui favorise la création de liens, au sens ecclésial et social, avec des organismes ou des mouvements de caractère religieux et social.

II.e. Le projet et l'organisation de la communauté: dispositions et orientations (proprement) locales

34. Il est souhaitable que, comme animateur, tu

invites les Frères à projeter sur l'avenir une vision évangélique courageuse et moderne de notre condition de religieux, que tu suscites des initiatives et que tu éveilles des aspirations chez les Frères en favorisant la créativité et les échanges (« fidélité créative »).

35. La communauté est toujours en train de se faire (une communauté « en puissance »). Favorise donc ce processus permanent d'édification en organisant et en animant la vie du groupe et en rappelant des valeurs comme la liberté, le détachement, la disponibilité et la fidélité, étapes d'une conversion permanente.

"En tant qu'animateur tu es un ferment dans la communauté et un lien avec la Congrégation"

36. Un de tes services importants consiste dans la préparation et l'animation des réunions régulières de la communauté ; essaie d'obtenir que les Frères y partagent leur vie, leurs activités et leurs projets.

37. Il t'est demandé de lancer, au début de chaque année, le « Projet de vie communautaire » (Const. 45; Stat. 11, 1 et 2) et le « budget » (Stat. 5, 1) de ta communauté. Veille à en animer leur mise en route,

leur réalisation et leur évaluation. Incite chaque Frère à réaliser son propre « projet personnel » (Const. 58) en concordance avec les décisions prises par la communauté dans son projet communautaire.

38. En tant qu'animateur tu es un ferment dans la communauté et un lien avec ta Région, avec ton Supérieur Majeur (Province ou Vice-Province) et avec la Congrégation. Stimule la coresponsabilité et l'interdépendance et renforce toujours le sentiment d'appartenance des Frères à la Congrégation.

39. Vu la collaboration qui doit exister dans l'équipe de service de la communauté, accorde une attention spéciale à ta relation avec le Frère économe : communication dans les deux sens, étude et préparation de questions économiques que doit traiter la communauté, présentation et approbation du budget, etc.

40. Rappelle en insistant que la maison est un espace agréable mais simple, un lieu où les Frères se rencontrent et se trouvent bien, un lieu où il doit y avoir place pour la prière mais aussi pour l'échange et le repos.

III. QUELQUES REMARQUES PARTICULIÈRES

III.a. Rencontres de la communauté et avec la communauté

41. Veille à ménager un temps pour des rencontre régulières de la communauté, le plus souvent possible et prépare-le, toi-même ou un autre Frère, de façon que ce soit un moment important de célébration, d'échange ou autre. Essaie de faire correspondre ces moments avec l'Eucharistie et donne- leur le relief qui convient (Const. 52). Étant donné que les styles de « réunion de communauté » peuvent être très différents, veille à ce qu'ils soient conformes au bien commun et respectent la fidélité à notre consécration.

42. Ce moment particulier pour la communauté est une bonne occasion notamment pour informer, planifier et prendre des décisions en commun. Pour autant que ce soit possible, essaie d'obtenir le consensus des Frères sur les questions importantes et fais en sorte que les décisions et orientations qui les concernent tous soient prises en réunion de communauté.

43. Chaque année tu devras mettre sur pied et diriger la programmation d'activités (Projet de vie communautaire, budget …) en y incluant les aspects

liés à la prière commune ou à des événements particuliers de l'année (retraites de communauté, assemblées ou rencontres provinciales, vice-provinciales ou régionales, fêtes religieuses, retraites annuelles, réunions de supérieurs locaux, etc.) et en tenant compte aussi de la manière d'assumer la mission commune, des vacances et des congés. Examine s'il est opportun et approprié de présenter cette programmation au Supérieur Majeur ou Régional.

44. Vu la valeur des rencontres entre Frères de différentes communautés et l'utilité pour de très petites communautés d'une même région ou d'un même secteur de se soutenir mutuellement, favorise la création d'occasions permettant à ta communauté d'inviter ou d'aller voir des Frères d'une autre communauté et ainsi de promouvoir un précieux partage fraternel.

45. Essaie de faire assister les Frères de ta communauté aux Assemblées et aux retraites de la communauté majeure ou régionale ainsi qu'aux rencontres de secteur qui peuvent être organisées (communautés de zone …).

46. Une de tes fonctions en tant qu'animateur est de travailler pour la « communion » de la Province, de la Vice-Province ou de la Région ; il te reviendra en particulier d'aider à mettre ta communauté en rapport avec toute la Province et en particulier :

- de maîtriser les inquiétudes de la communauté suscitées par la rencontre avec les supérieurs locaux,

quand elle existe, ou directement par l'autorité provinciale ;

• de communiquer les nouvelles qui arrivent de la Province ou de la Congrégation dans la communauté;

• d'être en contact avec les Frères qui sont chargés des communications aux niveaux provincial ou général ;

• de mettre ta communauté en rapport avec les centres de formation ;

• de veiller à ce que des prières soient dites pour les vivants et les défunts de la Congrégation.

III.b. La prise de décisions

47. Veille à ce que les décisions importantes soient analysées et discernées en communauté et qu'elles soient prises avec l'accord de la majorité pour qu'elles engagent tout le monde. Si aucun accord n'est obtenu, tu devras prendre une décision après avoir laissé le temps nécessaire pour arriver à un consensus.

48. Cela vaut en particulier :

- pour la préparation annuelle du « Projet de vie de la communauté » ;

- pour l'élaboration de la « programmation concrète » du calendrier et des activités de la communauté qui font partie du « projet » ;

- pour la préparation du « budget » annuel et pour les contrôles éventuels des dépenses et des comptes en cours d'année.

49. Pour les cas où il ne te paraît pas nécessaire d'expliquer à la communauté les raisons d'une décision, décide en conscience après consultation préalable de tes supérieurs (Provincial, Supérieur de zone …).

III.c. La communauté des biens

(Const. 25 , 26 , 30 , 39 ; Stat. 5, 1 –7)

50. En tant qu'animateur, tu veilleras à ce que la communauté donne un témoignage de pauvreté par la simplicité de sa vie et par l'esprit de solidarité qui la rendent sensible aux plus pauvres. Invite les Frères à s'efforcer de vivre de leur travail et veille à ce que soient exécutées les décisions relatives à la solidarité économique à l'intérieur de la communauté majeure et au niveau général.

51. Compte tenu que notre consécration implique la mise en commun de tous les biens, soutiens et encourage les Frères pour que ce principe devienne réalité non seulement matériellement mais aussi spirituellement.

52. Adresse un rappel insistant à la communauté au début de chaque année pour qu'elle mette sur pied son budget et pour que, soit en cours d'année soit à la

fin, elle dresse le bilan. La réflexion sur le bilan est une occasion de réexaminer la vie de la communauté et ses dépenses. L'animateur veillera à ce que l'économe puisse orienter ces actions.

53. Si un Frère doit «voyager» hors de la communauté majeure, veille à ce que le cas soit examiné en communauté (32ème Chapitre Général) ; cependant il revient normalement au Supérieur Majeur ou régional de donner l'autorisation.

54. Si tu dois effectuer une dépense particulière, liée à ta fonction d'animateur, il faut que tu en informes le Supérieur concerné.

III.d. L'animateur face aux conflits qui surviennent dans la communauté

55. Chaque communauté religieuse étant une communion de personnes différentes, ayant vécu des expériences historiques, personnelles, pastorales, sociales, ecclésiales différentes, garde présent à l'esprit le fait que l'unité dans la diversité suppose naturellement l'apparition de tensions qui, en réalité, sont un facteur dynamisant et une source d'énergie et d'échange qui peuvent déboucher aussi bien sur une évolution positive que sur une détérioration de la situation.

56. Il est important que tu puisses avoir présents

à l'esprit quelques-uns de ces cas de tensions, sources de conflits, qui affectent des aspects essentiels de notre vie. Nous allons en mentionner un certain nombre:

• La tension entre esprit et institution, que l'on retrouve très forte dans la relation de Jésus avec les Pharisiens et avec ses propres disciples; c'est une tension que l'on pourrait retrouver aussi entre les deux pôles opposés, l'un charismatique et l'autre normatif. Jésus a pris parti dans ce conflit quand il a dit: « ce n'est pas l'homme qui est fait pour le sabbat, c'est le sabbat qui est fait pour l'homme ».

• La tension que l'on éprouve entre l'intériorité, personnelle, communautaire et l'action extérieure, ouverte, menée auprès des gens que nous servons: nous faisons fréquemment l'expérience de cette compétition, souvent conflictuelle, entre « être » et « avoir ».

• La tension inévitable entre personne et communauté, entre l'individu et la communauté; souvent nous exprimons cette tension quand nous disons justement que la vie religieuse est un mode de vie qui nous oblige à passer du « je » au « nous ».

• La tension entre passé et l'avenir, entre tradition et innovation qui parfois se manifeste par des différences de mode de vie religieuse fondées sur la formation reçue, ou par des tensions idéologiques et, dans quelques cas, par des différences de génération entre les groupes. Dans cette même catégorie on peut inclure la tension entre tradition et créativité qui peut fréquemment donner lieu à des difficultés théoriques et pratiques pour parvenir à un accord sur l'interprétation de notre

« fidélité créative ».

- La tension entre dépendance et interdépendance, avec toutes les nuances qu'il peut y avoir; une tension que l'on peut aussi considérer comme une source fréquente de conflits; nous avons du mal à obtenir que se développe à l'intérieur de nos communautés des relations d'interdépendance, or c'est justement ce que nous essayons de réaliser.

57. Bien souvent, ces tensions engendrent des conflits très concrets entre les Frères. En tant qu'animateur, il t'appartiendra d'intervenir comme médiateur et d'essayer de faire assumer ces tensions et de les régler dans un esprit évangélique, en veillant à les affronter « avec lucidité, courage et sens du pardon» (Const. 45 , 3).

Matériels d'Appui

Nous proposons comme documentation de référence utile les textes suivants :

* Constitutions : de 87 à 140 (en particulier de 90 à 92).
* Règle de vie : de 46 à 50 et de 81 à 88.

* Vita consecrata , 43.

* " Instruction : Repartir du Christ : Un engagement renouvelé de la vie consacrée au troisième millénaire (14 juin 2002) "

* Congregavit nos in unum Christi amor (1994).

* « La Vida Fraterna en Comunidad » (La vie fraternelle en communauté) de 47 à 53.

Partie II:

"Le service de l'autorité et le leadership dans l'action apostolique SS.CC."

SOMMAIRE

LETTRE du SUPÉRIEUR GÉNÉRAL p. 56

I. INTRODUCTION-ABREVIATIONS p. 60

II. TYPES de « LEADERSHIP » APOSTOLIQUE SS.CC. p. 67

1. Leadership confiant dans la Providence.
2. Leadership dans l'Esprit et pour l'Esprit.
3. Leadership pascal.
4. Leadership par l'authenticité et le témoignage.
5. Leadership paternel et maternel.
6. Leadership visionnaire.
7. Leadership critique et dissident.
8. Leadership réparateur et libérateur.
9. Leadership communautaire et participatif.

III. STYLES D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT SS.CC. p. 196

Congrégation des Sacrés Cœurs
Maison générale

LETTRE DU SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Chers Frères,

Tout d'abord, je vous adresse mon salut cordial depuis Rome avant de vous présenter brièvement le document que vous venez de prendre en main.

Ce document traite du *service de l'autorité et du leadership dans l'action apostolique ss.cc.* Vous trouverez d'ailleurs dans l'introduction les explications qui vous permettront de le situer exactement, et en même temps les thèmes qui y sont développés et que je vous laisse découvrir. Toutefois, il me paraît important d'ajouter un commentaire sur la valeur de ce texte que je vous adresse à tous.

C'est un document qui prend place dans le processus de définition et de description du service de l'autorité et du leadership dont la Congrégation a besoin à l'heure actuelle. Il vous aidera donc à identifier ce qui, dans l'action apostolique, doit caractériser l'exercice de l'autorité et le type de leadership que nous devons incarner et promouvoir au cœur de cette action. Etant

donné que notre condition est celle de Religieux apostoliques, il est évident qu'en abordant ce sujet, on touche à un aspect essentiel de notre Vocation et de notre Mission.

Cela dit, vu le contenu et la structure du document, et notamment compte tenu de l'option méthodologique choisie consistant à s'inspirer de traits caractéristiques tirés des lettres du Bon Père, des Constitutions, de la Règle de Vie et des notes d'actualisation de cette tradition charismatique, à ce moment de notre histoire, ce qui est en jeu c'est non seulement l'exercice de l'autorité mais aussi la spiritualité. En bien des occasions, lors de visites, de réunions et de rencontres, j'ai eu très nettement le sentiment que les Frères attendaient une réflexion et une contribution dans le domaine de la spiritualité pour la mission. Sans prétendre que ce document répond à cette attente, je crois néanmoins qu'il contient des suggestions et des contributions à même de nous aider à approfondir notre réflexion dans ce sens.

Par ailleurs, je pense sincèrement qu'étant donné les choix que nous avons faits au moment d'aborder cette question, ce qui est en cause c'est non seulement l'exercice de l'autorité apostolique et la spiritualité qui s'y rattache mais aussi, d'une certaine manière, l'action apostolique de la Congrégation en tant qu'expression de notre Mission commune. Je considère donc que ce travail offre plusieurs pistes de réflexion, d'étude et d'approfondissement sur des aspects fondamentaux

de notre condition de Religieux SS.CC au service des églises et des populations au milieu desquelles nous nous trouvons.

Tout au long du processus de définition et de description du service de l'autorité que nous avons suivi depuis le dernier Chapitre général, nous avons toujours cherché à emprunter la voie du dialogue et de l'échange entre nous tous qui étions en charge de ce processus, à savoir : le Gouvernement Général, et aussi tous les Frères de la Congrégation, ou du moins bon nombre d'entre eux. Ainsi les documents déjà fournis et ceux qui sont présentés maintenant pourront être considérés comme une œuvre collective, selon la formule même utilisée dans l'introduction. Mais il faut ajouter que les documents antérieurs, tout comme le texte actuel, ne sauraient être considérés comme définitifs ni comme une œuvre achevée. Ce sont plutôt des notes sur lesquelles il faut continuer de travailler. Nos indiquons le chemin, mais il faut continuer d'avancer.

En conséquence, en même temps que je vous présente le document, je voudrais vous inviter à l'étudier pour nourrir votre réflexion et vos commentaires. Au fond, il s'agit d'un travail de formation permanente dont nous avons tous besoin pour continuer d'être utiles à notre mission commune. C'est peut-être aussi une contribution intéressante à la formation initiale qui pourrait inciter les équipes de formation à s'y intéresser de près.

Pour finir, je voudrais remercier spécialement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce document -ils sont nombreux- ainsi qu'à son introduction. Ils méritent notre estime pour la façon dont ils se sont consacrés à une tâche qui valait la peine et je ne doute pas que ce document soit pour nous une aide dans notre action apostolique.

Toujours à votre disposition ; fraternellement.

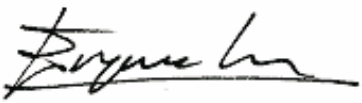

Enrique Losada ss.cc.
Supérieur Général

RÉFLEXIONS SUR
LE SERVICE DE L'AUTORITÉ ET LE LEADERSHIP DANS L'ACTION APOSTOLIQUE SS.CC.

I. INTRODUCTION

Le document que nous vous présentons est le résultat d'une longue période de prise de conscience et de réflexion sur le *service de l'autorité et du leadership* au sein de notre Congrégation. La question a été soulevée de manière explicite au Conseil général élargi de Poitiers en 1998 et ensuite il a été repris au 36ème Chapitre Général en 2000. Les actes du Chapitre contiennent un document sur le sujet et dans une de ses décisions, le Chapitre indique :

Le Chapitre Général demande au Gouvernement Général de mettre en route un processus de définition et de description du leadership dont la Congrégation a besoin à l'heure actuelle (36ème Chapitre Général, doc 5, décision 1).

Quand il a élaboré son Plan de gouvernement, le Gouvernement Général a précisé deux points principaux: a) travailler sur cette description à trois niveaux (le service du Supérieur d'une communauté locale, le service apostolique des Frères et le service du

Supérieur provincial, vice-provincial et régional) et b) engager un processus de recherche et de participation en rassemblant l'expérience des Frères au cœur de l'actualité et aussi celle du Bon Père pendant sa vie. Il a donc été procédé à une première *consultation des Frères ayant une expérience de gouvernement et d'animation,* puis à une autre consultation à l'occasion d'une réunion organisée par la CIAL (Réunion de conseillers provinciaux … Belo Horizonte, Brésil). Puis *trois Guides d'échange d'expériences ont été soumis à un échantillon de Frères* (le Guide I, à des Supérieurs de communautés locales, le Guide II à des Frères responsables d'œuvres apostoliques et le Guide III aux Supérieurs majeurs et régionaux). De même, nous avons eu recours, en certaines occasions, à des consultants ss.cc qui nous ont aidés à réviser et à améliorer les textes.

A partir de ces contributions, un document de base a été élaboré qui, outre qu'il recueillait l'expérience apostolique des Frères a pu aussi recueillir notre tradition congréganiste contenue en particulier dans les lettres du Bon Père ainsi que dans les documents officiels de la Congrégation (Constitutions et Règle de Vie). Au fil des étapes de sélection, de recherche et de réflexion sur l'expérience passée et présente, le processus nous a amenés à prendre des décisions pour répondre à la demande qui nous était adressée de *définir et décrire le leadership dont la Congrégation a besoin à l'heure actuelle*. Nous sommes donc parvenus à décrire ce leadership dans le domaine apostolique et nous avons établi neuf types critères différents. Finalement il nous a semblé que ces

différents types, dans la mesure où ils font appel à des attitudes et à des styles de service apostolique, exigeaient que l'on prenne en considération certains aspects organisationnels liés à notre service apostolique et pouvant donner une cohérence à la relation entre attitudes personnelles et aspects organisationnels. Dans les actes du Chapitre Général de 2000 on lit (p.17) : *organisation et spiritualité s'équilibrent.*

Il convient de signaler que cette énumération de types de leadership ne signifie évidemment pas que chaque Frère puisse ou doive réunir en lui tous ces aspects au même degré d'approfondissement et de développement. Chacun a ses propres dons et ses capacités qui s'expriment avec plus ou moins de force dans son service apostolique; néanmoins nous souhaiterions que la Congrégation dans son ensemble assimile et transmette à l'Église et au monde d'aujourd'hui ces neuf types de leadership qui façonnent *un style de la communauté ss.cc.*

En 2002, nous avons remis aux Supérieurs majeurs et régionaux le document intitulé "**Orientations: animation de la communauté locale ss.cc."**, en leur suggérant de l'utiliser comme document de travail en vue d'élaborer des orientations pour les Supérieurs locaux. Aujourd'hui nous envoyons ce second document contenant des réflexions sur **le Service de l'autorité et le leadership dans l'action apostolique ss.cc.**

Au cours de ce processus de description du leadership dont a besoin la Congrégation, nous avons pu constater que la réflexion nous avait conduits non seulement à proposer une liste de types de leadership mais aussi à mieux voir la richesse d'une *spiritualité de notre ministère ss.cc.*

Le plan que nous avons suivi pour chacun de ces types présente quatre aspects:

- **Références bibliques**
- **Le Bon Père et ses écrits**
- **Constitutions et Règle de Vie**
- **Notes d' actualisation**

Si l'on nous pose la question de savoir à quelles questions ce document tente de répondre, voici brièvement ce que nous pouvons dire, nous semble-t-il:

1) il vise à clarifier notre identité apostolique dans l'Eglise, en tant que religieux ss.cc. ;

2) il vise à répondre au désir d'approfondissement de ce qui fait que nous sommes une *communauté en mission* et à nous aider à progresser en étant d'accord entre les Frères sur notre vision des choses. En nous appuyant sur ces styles de leadership, nous pouvons grandir en ayant une conception commune de la Vie religieuse et du Ministère apostolique qui nous permette de surmonter nos divisions à ce sujet;

3)il vise à nous rattacher à nos origines (refondation) et à nous inciter à apporter une

contribution nouvelle à notre service de l'autorité apostolique.

Nous devons rappeler que ce *déficit d'identité*, le 36ème Chapitre Général n'en fait pas mention, toutefois nous avons voulu intégrer la relation entre identité et service de l'autorité apostolique car il est de fait que, souvent ce déficit d'identité entrave et limite notre service apostolique. Comment nous inspirer de notre charisme ss.cc pour éclairer notre service apostolique? Non pas pour être différents mais pour apporter quelque chose qui justifie notre présence et enrichisse l'Église.

Quant à l'utilisation de ce document, nous souhaitons inviter tous les Frères et toutes les communautés à réserver un accueil positif à ces réflexions, à poursuivre la réflexion et le dialogue déjà entrepris et à continuer d'approfondir le sujet que le Chapitre Général nous a soumis. Il est clair que ce document pourra être utilisé de différentes manières et que les Supérieurs, à différents niveaux, pourront inciter les Frères à s'en servir. Il serait bon, par exemple, que ces réflexions puissent avoir une place dans le cadre de la formation initiale et de la formation permanente ainsi que dans la réflexion de commissions et d'équipes pastorales.

Nous ne voudrions pas terminer cette introduction sans remercier les nombreux Frères qui ont contribué à ce travail, ce qui nous permet de dire qu'il s'agit d'une œuvre collective, avec la richesse que

cela suppose et en même temps toute la diversité propre à une communauté internationale. Nous remercions les Frères qui nous ont livré leur expérience de gouvernement et d'animation ss.cc, tous ceux qui ont partagé leur expérience en répondant aux questionnaires, la CIAL qui a réuni tous les conseils provinciaux, vice-provinciaux et régionaux, tous les consultants qui nous ont donné leur avis et leur évaluation en révisant et en adaptant les textes. Un remerciement spécial à l'équipe des Frères (3) qui ont été désignés comme rédacteurs et qui ont accompli un travail précieux; enfin merci à tous ceux qui ont permis que ce document soit publié, au Frère qui a été chargé de la révision de la version finale et de l'édition du texte, aux traducteurs, au Secrétariat général et à ceux qui assureront l'impression. Merci à tous.

Le Gouvernement Général
Rome, le 29 juin 2004
En la fête de Saint Pierre et Saint Paul

ABRÉVIATIONS

Documents	Abréviations
CONSTITUTIONS	**Constitutions, art.**
RÈGLE DE VIE	**RV, n°**
LETTRES et ÉCRITS du BON PÈRE N° 1 / date 2/ Texte (Volume, page)	**LEBP**
LETTRES et ÉCRITS de la BONNE MÈRE	**LEBM**
CAHIERS DE SPIRITUALITÉ	**CS 10, n°**
36ème CHAPITRE GÉNÉRAL	**CG**

CITACIONS BIBLIQUES de « La Bible de Jérusalem».

ANNEXE : liste des traits apostoliques dans trois langues.

II. TYPES DE LEADERSHIP APOSTOLIQUE SS.CC

1

Mais c'est ta Providence, ô Père, qui le pilote,
car tu as mis un chemin jusque dans la mer
(Sg 14, 3)

Un service de l'autorité
qui cherche la Volonté de Dieu et a confiance
dans la Providence :

LEADERSHIP CONFIANT DANS LA PROVIDENCE

Le premier type que nous voudrions retenir dans le cadre de l'exercice de l'autorité dans notre service apostolique ss.cc correspond à un leadership qui rend conscient du fait que notre action est l' action de Dieu, est *l'Oeuvre de Dieu*; un leadership qui nous pousse à réaliser un service d'animation apostolique en faisant totale confiance au *Bon Dieu*. Nous pourrions parler à ce sujet de leadership confiant dans la Providence.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

** Dieu, sa voie est intègre, et la parole de Yahvé sans alliage. Il est le bouclier de quiconque s'abrite en lui* (2 S 22, 31 ; Ps 18, 31).
** Maccabée, de son côté, gardant une confiance inaltérable, avait plein espoir d'obtenir du secours de la part du Seigneur* (2M 15, 7).
** Voici le Dieu de mon salut : j'aurai confiance et je ne tremblerai plus, car ma force et mon chant c'est Yahvé, il a été mon salut* (Is 12, 2).
** Béni l'homme qui se confie en Yahvé et dont Yahvé est la foi* (Jr 17, 7).
** Heureux est l'homme, celui-là qui met en Yahvé sa foi* (Ps 40, 5a).
** Qui nous séparera de l'amour du Christ ? La tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive ? … Mais en tout cela nous sommes les grands vainqueurs par celui qui nous a aimés* (Rm 8, 35. 37).
** …De sorte que nous pouvons dire avec hardiesse : Le Seigneur est mon secours ; je ne craindrai pas. Que peut me faire un homme ?* (He 13, 6).
** Oui, maintenant demeurez en lui, petits enfants, pour que, s'il venait à paraître, nous ayons pleine assurance* (1 Jn 2, 28 a).
** Nous avons en Dieu cette assurance que, si nous demandons quelque chose selon sa volont, il nous écoute* (1 Jn 5, 14).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

S'il y a quelque chose qui paraît être fort et permanent dans la conscience du Bon Père c'est que son action ne lui appartient pas, c'est l'Action de Dieu. Dans une lettre au P. Raphaël Bonamie il écrit : *Le Coeur du Bon Maître que je sers aura pitié de son oeuvre et de son serviteur qui jusqu'ici a bien plus compté sur sa grâce que sur les talents ou l'esprit des hommes* (CS 10, n° 198). Le Bon Père conçoit son propre rôle (leadership – autorité) comme *simplement instrumental. Là se trouve le principe de son courage dans les situations humainement presque insoutenables* (CS 10, n° 199).

Sens providentiel de la vie

Le sens providentiel de la vie dans l'expérience et dans les écrits du Bon Père a déjà été mis en lumière dans divers commentaires sur sa vie et sa spiritualité. Ces écrits témoignent d'une expérience de la foi qui a contribué à former sa personnalité spirituelle. La crise profonde qu'il lui a été donné de vivre, tant extérieure (économique, politique, sociale, religieuse) qu'intérieure au démarrage de la communauté (manque de moyens financiers, inexpérience, santé, etc.) a amené le Fondateur à recourir à Dieu dans la foi (CS 10, n.os 92 – 94).

Conception d'un Dieu – Providence

Cette conception d'un Dieu – Providence détermina chez le Bon Père *une attitude de recours continuel à Dieu. L'expérience des limites humaines et de la fragilité de l'appui que peut offrir l'homme fut aiguë et c'est un fait digne de remarque qu'à aucun moment elle n'accula le Fondateur au découragement. … mais bien plutôt il trouva dans le recours à la Providence le secret de leur véritable fécondité et la force de surmonter toutes les difficultés* (CS 10, n° 96) . Cette attitude de base (qui s'observe à telle ou telle occasion dans sa façon de se référer à Dieu) donne une empreinte et un couleur particulières au double service qu'il assume : autorité et animation de la communauté. Nous pourrions dire qu'il compte sur Dieu en toutes choses et qu'il a confiance que Lui est de son côté. De cette Providence – Bonté émanent, selon le Bon Père tous les dons que nous recevons. *« Le Bon Dieu » est celui qui nous donne sa grâce, nous bénit, nous soutient, nous aide, nous conduit à travers la vie et fait son oeuvre en nous et par nous (ce sont ses expressions les plus usuelles)* (CS 10, n° 98).

Nous pouvons mentionner quelques-unes de ses nombreuses expressions qui confirment ce que nous venons de dire:

> * *Quand je sortis enfin de chez Maumin, je me prosternai au pied d'un chêne qui n'était pas loin de la maison et je m'y dévouai à la mort. Car je m'étais fait prêtre dans l'intention de souffrir tout, de me sacrifier pour le Bon Dieu et de mourir, s'il le fallait, pour son service. Cependant*

j'avais toujours un certain pressentiment que je me sauverais...(CS 10, n° 60).

* *Il est vrai que le Bon Dieu multiplie souvent d'une manière visible tout ce que nous avons. Cela me fortifie encore dans ma foi que nous sommes ses enfants* (CS 10, n° 101).

* *…je ne vis que pour cimenter, s'il le faut à un grand prix, l'oeuvre du Coeur de cet aimable Maître qui me comble de ses faveurs; si je suis ingrat, il m'aime encore, et je sens dans mon coeur qu'il m'aimera toujours, oui toujours. Je serais inépuisable si je vous écrivais toute sa puissance sur mon fond* (CS 10 , n° 102).

* Dans la Circulaire où il annonce l'approbation des Constitutions, il écrit: *Il a fallu des prodiges de la bonté divine pour nous soutenir au milieu des orages. Le Seigneur n'a pas cessé de faire éclater sur nous les miracles de sa Providence: il nous a conduits comme par la main. Chaque jour nous avons reçu des preuves de sa protection toute-puissante* (CS 10, n° 109).

Dans ces réflexions du Bon Père, non seulement on trouve sa conception de la Providence mais cette conception est annonciatrice de la façon dont il accompagnera et animera ceux qui se trouveront sous sa responsabilité, c'est-à-dire qu'elle imprimera sa marque définitive à son style apostolique et à son autorité de Fondateur et de Supérieur Général.

* *… Le Bon Dieu vous aime, je vous en réponds, et reprenez un peu de gaieté. Vous êtes où Dieu vous a mise. Restez-y bien calme (CS 10, n° 107).*

* *Armez-vous de courage et qu'en très peu de temps vous*

*soyez heureux et instruit. Car le Bon Dieu a bien des vues de miséricorde sur votre pauvre personne, que je ne contrarierai cependant jamais pour le saint ministère … (CS n° 108). * Ne vous découragez donc jamais … Goûtez, goûtez Dieu dans le voyage de la vie. Lui seul est bon. Sa volonté est la seule bonne. Hors de son Cœur, tout n'est qu'amertume (...). Tout n'est rien excepté d'aimer Dieu. Vivons donc pour Lui seul et mourons du désir de lui plaire. C'est le vrai bonheur (CS 10, n° 126).*

Puisque nous avons à définir et décrire notre service de l'autorité et du leadership, il est intéressant de rappeler cet élément fondateur qu'il nous faut, nous semble-t-il, nous approprier davantage dans les circonstances présentes. Dans le travail d'analyse des traits de la personnalité du Bon Père, nous lisons : *le Bon Père s'efforce de vivre «en la présence» de Dieu, de travailler pour sa gloire, d'adorer ses desseins et de faire sa volonté, comme les choses les plus importantes et les plus décisives dans sa vie. Cet effort est, en lui, une recherche apostolique, pleine d'initiative et de sensibilité aux signes providentiels (...). L'« Espérance » chrétienne le soutient dans le temps même des circonstances les plus contraires et il sent que son devoir le plus fondamental, et celui des siens, consiste dans l'esprit de foi, de confiance et d'abandon entre les mains de Dieu* (CS 10, n° 114). Cette façon de vivre sa foi et sa consécration nous interpelle dans toutes les situations contraires où il nous appartient d'exercer aujourd'hui notre service apostolique.

Pour terminer nous pouvons dire que cette Providence – Bonté est une Providence qui se révèle

dans le Christ, qui est à l'œuvre et qui réside en Lui ; nous voulons par là mettre en lumière le christocentrisme évident qui transparaît dans la vie et dans l'œuvre du Bon Père. Ce rôle central de la personne du Christ a trouvé sa représentation symbolique et son mode d' expression dans la dévotion au Sacré Cœur.

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

Nos Constitutions nous aident à reconnaître que la source de notre communion se trouve dans la mission et la rencontre personnelle avec le Seigneur ressuscité dans la prière. Une prière qui est décrite comme adoration, louange ou silence de qui s'abandonne à l'action de Dieu en nous. A partir de cette rencontre avec Dieu dans la prière, nous pouvons affirmer avec certitude que c'est Lui qui nous appelle et nous donne son Esprit en faisant de nous ses témoins (cf. Constitutions, art. 50).

Le leadership confiant dans la Providence est une des formes de notre leadership apostolique qui est aussi bien réceptif, tourné vers l'intérieur qu'actif, tourné vers l'extérieur. Certains articles de la Règle de vie nous permettent d'entendre le message d'amour de Dieu qui est annoncé aux hommes, qui se déverse sur nous et qui éveille en nous cette confiance.

Par son énoncé, l'article 50 des Constitutions nous fait découvrir le sens intérieur et réceptif du type de leadership confiant dans la Providence. La rencontre personnelle avec le Seigneur ressuscité engendre, d'une part, une attitude d'abandon et de l'autre éveille la conscience d'être appelé, d'avoir une vocation apostolique qui retentit dans l'intimité du cœur. La

Règle de vie, quant à elle, nous invite à croire à la valeur de l'action apostolique en elle-même : faite selon le dessein de Dieu, elle nous approfondit et nous sanctifie (cf. RV, n° 29).

Parler d'un leadership confiant dans la Providence, au sens extérieur et actif, signifie que notre animation et notre exercice de l'autorité sont marqués par une invitation permanente à chercher la Volonté de Dieu et à développer chez les personnes un sentiment profond de confiance dans la Providence divine. Un leadership qui a conscience que notre action est l'Action de Dieu doit être, en même temps, un leadership qui éveille ce sentiment chez tous les hommes et les femmes et qui les aide à découvrir l'appel à devenir des instruments de l'action de Dieu et à pouvoir faire l'expérience d' une confiance radicale en Lui. Dans cette même ligne, le Bon Père nous invite à *rappeler les hommes à la confiance et à l'amour de Jésus-Christ* (RV, n° 24). Notre vocation a cet énorme privilège d'être un signe annonciateur de bonnes nouvelles dans un monde qui n'est pas habitué à le faire. Nous sommes des annonciateurs et des prédicateurs qui invitent à la confiance dans la puissance rédemptrice de l'amour, qui éveillent la conscience de l'infinie « tendresse » de Dieu , de sa miséricordieuse bonté pour nous. Par dessus tout, nous prêchons l'amour (cf. RV , n° 25).

L'action qui se dégage de ce type de leadership confiant dans la Providence nourrit à son tour la dimension intérieure et réceptive. Se soucier des autres,

s'intéresser au bien et à la sérénité de tous en faisant confiance à Dieu libère un processus de purification profonde qui est l'occasion pour nous d' apprendre à connaître et à accepter nos limites. Agir à cause du Christ et de l'Evangile pour le Royaume de Dieu rend explicite, fréquente et forte l'intention de travailler pour Dieu seul, de rejeter toute intention égoïste de ne pas trop cultiver les motivations naturelles et la recherche d'un succès personnel (cf. RV , nº. os 29 – 30).

D. NOTES D'ACTUALISATION

Soutenus par l'amour créateur et providentiel de Dieu

La Providence divine qui nous est apparue comme un des aspects constitutifs de notre charisme fondateur est le fruit de la volonté absolument souveraine de Dieu dont l'unique motivation est la surabondance de son amour de Père, qui s'exprime dans sa volonté éternelle de créer et de conserver ce qu'il a créé. C'est pour cela que Dieu continue son action en se manifestant dans la création, en se prononçant pour la vie contre la mort pour la lumière contre les ténèbres.

C'est parce que, à partir de cette expérience, nous nous sentons soutenus par l'Amour créateur de Dieu que le style d'animation apostolique fondé sur la confiance dans la Providence se transforme en un chemin de filiation qui nous unit et nous identifie à *la vie de Jésus enfant*: un chemin pour des fils qui ont confiance en leur Père, un chemin de confiance et de simplicité parce qu'ils sont sûrs de son amour. Nous sommes les fils d'un Père qui, comme il le fait pour toute notre vie, soutient aussi notre mission d'évangélisation. En accomplissant notre service apostolique comme des fils qui ont confiance dans la Providence de leur Père, non seulement nous nous sentons envahis par le désir de nous abandonner mais nous prenons aussi conscience d'être appelés à nous

purifier de motivations inconscientes et de la tentation de chercher des satisfactions personnelles qui diminuent la valeur de notre service.

La confiance dans le Père nous ouvre à la confiance dans les autres

La confiance radicale en Dieu le Père nous ouvre aussi à la confiance dans les autres, dans les hommes et les femmes avec lesquels nous partageons notre service apostolique et dans ceux que nous voulons servir. En nous-mêmes comme dans notre prochain, nous sommes capables de percevoir le dynamisme de l'amour créateur et providentiel de Dieu. La fraternité qui naît du fait de se reconnaître comme fils d'un même Père n'est pas seulement le but de notre service apostolique mais elle doit être aussi le moyen par lequel se réalise ce service.

Providence: c'est Dieu se souciant de l'homme

La Providence c'est, en fin de compte , Dieu qui se soucie de l'homme et de toute la création afin de leur faire atteindre le but pour lequel ils ont été créés. En tant que fils et apôtres, animés et animateurs, nous devons être convaincus que notre Dieu veille sur sa création et que rien ne peut manquer à ceux qui attendent de Lui toutes choses. C'est cette conviction qui nous permet de vivre confiants, en nous en remettant à Dieu pour nos préoccupations d'aujourd'hui et celles de demain. Ainsi nous pouvons dire chaque jour: *en paix*

je me couche et je m'endors: c'est toi Yahvé qui m'établis à part, en sûreté (Ps 4, 9) ou bien *: en toi, Yahvé j'ai mon abri, sur moi pas de honte à jamais* (Ps 31, 2; 71, 1). La Providence divine libère l'homme des façons de penser fatalistes, elle surveille et gouverne les affaires du monde et spécialement l'homme dans le monde, sa vie, son histoire.

Entre responsabilité personnelle et action de Dieu

Parler de divine Providence ne signifie pas tomber dans le *providentialisme*, si pratique en d'autres temps, ni dans son dérivé plus post-moderne appelé *fatalisme*, mais c'est plutôt conserver clairement dans notre ministère l'équilibre nécessaire entre responsabilité personnelle et action de Dieu. Nous devons assurer une animation qui cherche la Volonté de Dieu et qui, en même temps, soit coresponsable dans sa réalisation, en sachant que toute avancée est due au Seigneur et que lorsqu'on a fait en conscience ce qui nous revient, avec tout ce que cela peut signifier, on peut d'une part, *laisser Dieu être Dieu* et d'autre part, se reposer en confiance.

Nous pensons qu'il est nécessaire et important actuellement d'avoir un leadership apostolique conscient du fait que l'action qu'il mène est Action de Dieu , un leadership qui nous incite à accomplir un service d'animation apostolique responsable, en situation de confiance radicale dans le *Bon Dieu* et dans sa Providence.

2

L'Esprit du Seigneur est sur moi…
(Lc 4, 18).
Un service de l'autorité inspiré et inspirateur :

LEADERSHIP DANS L'ESPRIT ET POUR L'ESPRIT

Le leadership apostolique ss.cc ne peut être que fondé sur une profonde expérience de la spiritualité de la congrégation. Le service du leadership quel qu'il soit suppose que l'on se sente aimé inconditionnellement par Dieu, par un Dieu qui est pur amour, un Dieu - Providence qui nous a fait entrer dans la Congrégation pour suivre Jésus et participer à sa mission. La confiance dans l'amour de Dieu nous fait pénétrer au cœur de l'action de son Esprit et cette porte qui nous est ouverte est déjà en soi un don de Dieu. Un cœur habité par une conviction profonde et une expérience de l'Amour de Dieu se lance librement et généreusement dans l'exercice du service de l'autorité.

Le leadership apostolique ss.cc est un service

gratuit qui cherche à faire admettre que l'Esprit passe en soi-même comme chez les autres et qu'il s'ouvre sur l'avenir, dans l'espérance. L'Esprit insuffle un dynamisme apostolique, un zèle, qui structure l'existence du leader ss.cc. Celui-ci, désireux d'être fidèle à l'Esprit et confiant dans sa présence, est audacieux, créatif et prend des risques. De la même manière, l'exercice du leadership dans le charisme ss.cc conduit à une communion progressive avec Jésus et à son imitation, ainsi qu'à la création et l'animation d'une communion à tous les niveaux.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *Il l'a comblé de l'esprit de Dieu, d'habileté, d'intelligence et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages* (Ex 35, 31).
* *L'Esprit Saint viendra sur toi, et la puissance du Très-Haut te prendra sous son ombre* (Lc 1, 35).
* *Quant à Marie, elle conservait avec soin toutes ces choses, les méditant en son cœur* (Lc 2, 19).
* *Ayant été baptisé, Jésus aussitôt remonta de l'eau; et voici que les cieux s'ouvrirent : il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui* (Mt 3, 16).
* *Alors Jésus fut emmené au désert par l'Esprit …* (Mt 4, 1).
* *L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés* (Lc 4, 18).
* *Mais le Paraclet, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom, lui vous enseignera tout et vous rappellera tout ce que je vous ai dit* (Jn 14, 26).
* *Lorsque viendra le Paraclet, que je vous enverrai d'auprès du Père, l'Esprit de Vérité qui vient du Père, il me rendra témoignage* (Jn 15, 26).
* *… afin que tous soient un, comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé* (Jn 17, 21).

* *Le jour de la Pentecôte étant arrivé …tous furent alors remplis de l'Esprit Saint* (Ac 2, 1-4)
* *…Ceux qui vivent selon l'esprit désirent ce qui est spirituel* (Rm 8, 5).
* *Nul ne peut dire: « Jésus est Seigneur », s'il n'est avec l'Esprit Saint. Il y a, certes, diversité de dons spirituels, mais c'est le même Esprit …A chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun* (1 Co 12, 3b – 4. 7).
* *Ne néglige pas le don spirituel qui est en toi…* (1 Tm 4, 14).
* *Vous-mêmes prêtez-vous à l'édification d'un édifice spirituel* (1 P 2, 5).
* *L'Esprit et l'Epouse disent: « Viens! »* (Ap 22, 17).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Le Bon Père veut faire tout dans sa vie en suivant les lumières de l'Esprit Saint. Dans la formule de ses premiers vœux, il s'exprime ainsi: *« Moi, Frère Marie-Joseph, fais vœu de chasteté, de pauvreté, d'obéissance suivant les lumières du Saint-Esprit pour le bien de l'Oeuvre »* (CS 10, n° 175).

A plusieurs reprises dans ses lettres, il demande de prier pour recevoir le Saint-Esprit. Dans sa Circulaire de convocation du premier Chapitre Général, du 20 juillet 1819, il fait remarquer: « *vous comprenez, Nos très chers Frères, qu'il importe beaucoup d'attirer sur nos délibérations les lumières de l'Esprit Saint; Nous vous engageons donc, vous et tous nos frères, à demander au Seigneur, par des prières constantes, qu'il daigne bénir nos efforts* » (CS 10, n° 163). Son désir est que l'Esprit Saint conduise les frères (cf. CS 10, n.os 159, 161, 165). Il demande qu'on laisse un temps suffisant pour délibérer et consulter l'Esprit Saint (cf. CS 10 , n° 162). Pour rien il ne veut contrarier l'Esprit de Dieu car c'est lui qui guide l'*Oeuvre*. Dans une lettre adressée à la Bonne Mère, après lui avoir dit sa répugnance à l'endroit d'une nouvelle fondation (à Mortagne), il ajoute: *« Cependant je serais désolé de contrarier l'Esprit du Bon Dieu »* (CS 10, n° 164). De même, il déclare avoir besoin d'avoir l'Esprit de Dieu pour choisir le personnel des missions (CS 10, n° 169).

Dans les difficultés, recourir à l'Esprit

Quand la vie en communion soulève des difficultés dans l'une des communautés, il les invite à recourir à l'Esprit de Dieu *qui est tout charité* (CS 10, 166). Il invite toujours à se laisser diriger par l'Esprit Saint qui crée la communion profonde, l'esprit de famille, les relations proches, simples et intimes.

Le Bon Père a confiance aussi dans l'action du Saint-Esprit chez les autres. Il les encourage à faire leur discernement et les soutient dans leur décision (cf. CS 10, n° 168). La confiance dans l'action de l'Esprit Saint chez ses fils le porte à avoir confiance en eux, à leur donner une grande autonomie et à essayer de les encourager par une appréciation personnelle (cf. CS 10, n.os 232 – 244).

Un pasteur qui fait la volonté de Dieu

Le Bon Père est un pasteur dont la ligne de conduite est de faire la volonté de Dieu pour le bien de l'Église. Il y consacre ses dons et ses énergies. Son accueil de la volonté de Dieu est en outre une attitude de disponibilité en face des réalités quelles qu'elles soient. Dans ses moments d'adoration et dans ses réflexions, il essaie de discerner ce que l'Esprit demande à l'Église en général et à *l'Oeuvre* en particulier. Il essaie de bien se renseigner sur ce qui se passe dans la société et dans l'Église. Il a eu à vivre une succession d'événements politiques et ecclésiaux au milieu desquels

il cherchait de quelle façon il pouvait servir le mieux la cause de Dieu. Il ne se fixe pas sur des théories déterminées. Il écoute les uns et les autres, et notamment la Bonne Mère en qui il reconnaît une personne qui a reçu des dons particuliers du Saint-Esprit.

Attitude de disponibilité

Il invite aussi ses fils et ses filles à avoir cette attitude de disponibilité, d'adaptation aux circonstances, de promptitude et de diligence face aux impératifs du moment, quels qu'ils soient (cf. LEBP 2114/25.11.1836/8,358). Cette diligence face à la volonté de Dieu est pour lui un chemin et une expression de la *sanctification*, comprise comme objectif du croyant et œuvre de l'Esprit de Dieu.

La sanctification, conçue comme ouverture à l'Amour miséricordieux de Dieu, est une tâche personnelle mais une tâche qui doit être menée à bien avec les autres. Un authentique leadership apostolique conduit les autres à s'organiser et à vivre l'expérience de la *sainteté* qui consiste à grandir dans l'amour. Le Bon Père a exercé un leadership qui l'a amené, de par son expérience et son authenticité, à inviter les autres à s'engager sur la voie de la *sainteté*, de la rencontre avec Dieu. Il invitait également les membres de la Congrégation à rendre ce service aux autres (cf. LEBP 1357/1.4.1828/7, 132 et LEBP 1793/21.6.1833/8, 192).

Bien qu'il ait mené une intense activité apostolique, le Bon Père savait trouver des moments pour le silence, la méditation et la lecture et en particulier pour l'adoration. Il se sait guidé par l'Esprit , c'est pourquoi il doit trouver des moments privilégiés pour laisser agir l'Esprit. C'était un pasteur plein de zèle qui a couru de nombreux risques dans sa vie, qui a vécu au service de la mission, une attitude qui exprimait sa profonde expérience de l'eucharistie et de l'adoration.

Fils éminent du Bon Père, le Père Damien a laissé dans plusieurs de ses lettres des témoignages émouvants de cette disponibilité, de son ouverture et de son acceptation de la volonté divine ainsi que des références à la source, au *secret*, de son aptitude à faire preuve d'audace et de don de soi.

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

Notre activité apostolique et, plus particulièrement, le leadership pastoral que les Frères peuvent exercer figurent dans nos Constitutions telles qu'elles ont été présentées dans le cadre d'une communauté ayant reçu le charisme de nos Fondateurs et s'efforçant d'y rester fidèle. Au départ, cette activité apostolique se fonde sur l'acceptation du don charismatique de la vocation (cf. Constitutions art. 11), sur le travail de l'Esprit qui fait progressivement entrer chacun des Frères dans la mission de Jésus et l'engage par la Profession religieuse (cf. Constitutions art. 12 - 13). Il s'agit, fondamentalement, d'une expérience charismatique, d'une action de l'Esprit à laquelle chaque Frère répond librement et qui constitue l'essentiel de son identité et l'épanouissement de sa liberté et de sa dignité d'homme. Ainsi donc, avec Jésus pour référence (*en Jésus nous trouvons tout*) nous restons *libres* pour pouvoir être, avec Lui, *disponibles* pour être envoyés.

Un ministère fondé sur l'Esprit

Les Constitutions décrivent aussi la condition communautaire essentielle de notre mission (cf. Constitutions, art. 40 – 43). L'expérience charismatique nous fait vivre dans la communion, nous unit en profondeur, nous donne un *esprit de famille* qui s'exprime à différents niveaux et de différentes manières. Notre

ministère de religieux ss.cc repose sur cette expérience de l'Esprit qui assure notre développement comme personnes en communion.

Le leadership apostolique est reçu et exercé comme l'expression de l'obéissance à la volonté de Dieu, de la confiance dans l'action de l'Esprit Saint partout: en chacun, dans la communauté religieuse, dans la communauté d'église et dans la communauté mondiale. C'est une attitude constante de fidélité à la volonté de Dieu qui implique un exercice permanent de discernement, d'ouverture, de disponibilité et de docilité. De même qu' à la Pentecôte, les apôtres ont été guidés par l'Esprit, de même le *zèle* dont notre tradition charismatique est imprégnée, fait surgir des leaders qui prennent des risques, qui se lancent dans des initiatives des plus hardies, qui encouragent de nouvelles façons de relever les défis, qui ont l'audace des humbles, qui ne s'arrêtent pas d'agir aux limites de leurs capacités et qui ne sont pas freinés par les sacrifices qui pourraient leur être demandés mais qui ont confiance dans la force de l'Esprit dont l'amour les *enflamme* (cf. RV, n° 24). C'est le seul moyen d'être fidèle au style de leadership que le Bon Père a vécu et que nous avons reçu (cf. RV, n.os 16-19).

Le leadership, façon de développer la vocation

Pour ce qui concerne la fidélité créative et la conversion continue, l'art. 43, 2 des Constitutions énumère quelques critères qui, bien qu'étant conçus

pour notre ministère apostolique dans sa relation tendue mais enrichissante avec la vie communautaire, sont parfaitement applicables à l'exercice du leadership apostolique. Un leadership apostolique authentique demande une attitude de conversion continue qui fait que l'on vit plus intensément et plus joyeusement la consécration et le service. Lorsque le leadership apostolique est vécu comme l'exercice de la volonté de Dieu, indépendamment des difficultés et des sacrifices qu'il engendre, il se transforme en un mode de développement de la vocation, de cette *sainteté* dont parlait le Bon Père (cf. art. 43, 2.a). En outre, si l'exercice du leadership est ouvert à l'action de l'Esprit Saint, dont on reconnaît la présence chez beaucoup de personnes, spécialement chez les *petits*, il se transforme en une expérience spirituelle qui nourrit et enrichit la vie communautaire et la prière (cf. Constitutions, art. 43, 2b). L'exercice du leadership dans et pour l'Esprit fait vivre plus profondément la vocation (cf. RV, n° 29).

Agir uniquement à cause du Christ et de son Evangile

Un leadership exercé dans et pour l'Esprit surveille et purifie les motivations naturelles; il cherche à faire en sorte que l'animation ait pour but de faire agir uniquement à cause du Christ et de son Evangile. C'est un leadership qui encourage une animation de qualité, qui ne tombe pas dans le défaut de l'activisme, même s'il déploie une intense activité apostolique (cf.

RV, n° 30).

La vision que nos Constitutions nous donnent de la mission à laquelle nous sommes appelés et au nom de laquelle s'exercent nos ministères débouche nécessairement sur les moments de rencontre personnelle avec le Seigneur Ressuscité, essentiellement dans l'eucharistie et dans l'adoration. C'est dans ces moments de rencontre que notre communion dans la mission trouve à s'enraciner profondément (Constitutions, art. 50). S'abandonner à l'action de l'Esprit Saint, faire preuve de disponibilité et de générosité sont des attitudes qui sont absolument nécessaires pour exercer le leadership et qui trouvent leur source dans l'eucharistie (pain partagé, lavement des pieds). Dans notre spiritualité ss.cc, un leadership dans l'Esprit et pour l'Esprit trouve dans l'eucharistie et dans l'adoration son «sommet» et sa «source» (cf. Constitutions, art. 5).

Rapport intime entre action et prière

Il s'agit d'un style de leadership qui établit un rapport intime entre l'action et la prière, deux activités qui se complètent dans la vocation apostolique et qui lui donnent sa profondeur et sa consistance. Dans l'animation du peuple de Dieu, *l'action purifie la prière elle-même; elle est le véritable aliment de ta prière*. Mais par ailleurs *la prière est un lieu de conversion où le pauvre se retourne vers son Dieu* (cf. RV, n.os 29 et 31).

D. NOTES D'ACTUALISATION

L'Esprit souffle où il veut

Le leadership dans et pour l'Esprit reconnaît et écarte la tentation de vouloir contrôler l'action de l'Esprit. Il assume les risques de *parésie* (vaillance et audace que donne l'Esprit) et s'ouvre à l'inattendu, au surprenant. Il s'applique à observer les signes d'espérance et les provoque. L'Église aujourd'hui a besoin d'un style pastoral de ce genre qui n'étouffe pas les signes de renouveau et d'espérance, aussi bien dans les églises plus jeunes que dans les plus anciennes.

Connaître les signes des temps

C'est une tâche inéluctable dans ce type de leadership exercé dans et pour l'Esprit. Dans le monde en mutation dans lequel nous vivons, le défi est permanent pour les leaders apostoliques. La fidélité à l'Évangile, à la mission, demande une lecture de la réalité à la lumière de Pâques. Ce n'est pas une tâche facile. Elle requiert une ascèse, un apprentissage et des habitudes à acquérir pour la contemplation et la critique. Les attitudes de base fondées sur la confiance dans l'action de l'Esprit (foi, espérance, générosité, vaillance, audace, etc.) se forgent dans la contemplation de l'adoration eucharistique, dans l'étude et la méditation de la parole de Dieu, dans

le silence, mais en même temps elles demandent une étude analytique de la réalité, par la lecture, la réflexion partagée, l'attitude critique face à ce qui se passe (cf. Constitutions, 35. 2 et Statuts n.os 1 et 7). Rien ne sera plus créatif et audacieux que l'Esprit de Dieu; personne n'aura une vue plus pénétrante et une compréhension plus profonde de la réalité que celui qui l'observe et la perçoit avec les yeux et le Cœur de Jésus.

Discerner et promouvoir les charismes

En tant qu'instrument de l'Esprit, le leader apostolique veillera à percevoir l'action de l'Esprit chez les autres, en les encourageant à se laisser conduire par Lui, de façon que les charismes affleurent et que les vocations se discernent. L'invitation à la confiance dans l'amour inconditionnel de Dieu, l'encouragement des attitudes positives qui existent en chacun, l'accent mis sur la dignité de chaque être humain sont des comportements qui procèdent d'un leadership se voulant instrument de l'action de l'Esprit à l'intérieur même des personnes. La réflexion sur la propre expérience de l'Esprit chez un leader, les connaissances théologiques et la réflexion partagée aident à préparer à l'exercice de ce type de leadership.

La communion dans l'Esprit

Le leadership inspiré et inspirateur créera une communion dans la diversité. C'est l'expérience qui a été vécue à la Pentecôte. En respectant la diversité des

personnes, des talents, des mentalités, des cultures, etc. le pasteur encourage la communion, l'unité en profondeur, l'intégration de tous pour donner plus de vitalité et de richesse au peuple de Dieu. Il s'agit d'un leadership intégrateur qui valorise la singularité de chacun. L'unité et la communion seront, en définitive, la preuve de l'authenticité du ministère au service du peuple de Dieu et de la société (cf. Jn 17, 21).

Croire au charisme ss.cc.

Notre spiritualité a été officiellement reconnue par l'Église quand elle a approuvé la Constitution et elle a été confirmée lorsqu'ont été adoptées les nouvelles Constitutions. Au cours de notre histoire, des hommes et des femmes ont incarné de manière exemplaire cette spiritualité. Nous contribuons à la mission de l'Église quand nous croyons que l'Esprit continue d'agir chez les membres de la Congrégation, quand nous entretenons cette conviction et quand nous la mettons en valeur, dans le but de vivre cette spiritualité particulière et de la proposer aux autres. Un leadership dans et pour l'Esprit peut puiser dans le charisme de la Congrégation qu'il essaie de connaître par la réflexion théologique et de reconnaître par l'expérience vécue.

3

Le Fils de l'homme est venu pour servir
et donner sa vie en rançon pour une multitude
(Mc 10, 45)
Un service de l'autorité qui engage la vie pour que d'autres aient la vie :

LEADERSHIP PASCAL

Le leadership apostolique dont a besoin la Congrégation à l'heure actuelle présente cette caractéristique qui est bien enracinée dans l'expérience du Bon Père et dans notre tradition. Nous le qualifions de *pascal* car il suppose l'expérience de la Croix et la création de la vie selon la dynamique du mystère pascal. Il consiste à vivre la situation du serviteur qui souffre et qui s'engage sans limites, acceptant toutes les conséquences, à l'exemple de Jésus qui pousse à l'extrême jusqu'à avoir le Cœur transpercé sur la Croix.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

** Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui mon âme se complaît. J'ai mis sur lui mon esprit* (Is 42, 1).
** Tu es mon serviteur, Israël toi en qui je me glorifierai* (Is49, 3).
** Objet de mépris, abandonné des hommes, homme de douleur, familier de la souffrance … Or ce sont nos souffrances qu'il portait et nos douleurs dont il était chargé* (Is 53, 3).
** Si le grain de blé tombé en terre ne meurt pas, il demeure seul; mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit* (Jn 12 , 24).
** Qui aura trouvé sa vie la perdra et qui aura perdu sa vie à cause de moi la trouvera* (Mt 10, 39).
** Il n'est pas besoin qu'elles y aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger* (Mt 14, 16).
** Le fils de l'Homme … est venu pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude* (Mt 20, 28)
** Ceci est mon sang, le sang de l'alliance qui va être répandu pour une multitude* (Mc14,23 b).
** Abba (Père) tout t'est possible : éloigne de moi cette coupe. Pourtant pas ce que je veux mais ce que tu veux* (Mc 14, 36).
** Quand il leur eut lavé les pieds … il leur dit …vous aussi vous devez vous laver les pieds les uns aux autres* (Jn 13, 12. 14).

** Je vous exhorte donc, frères, par la miséricorde de Dieu, à vous offrir vous-mêmes en sacrifice, vivant, saint, agréable à Dieu : c'est là le culte spirituel que vous avez à rendre* (Rm 12, 1).
** Mais il s'est dépouillé prenant la condition d'esclave …il s'est humilié devenant obéissant jusqu'à la mort sur une croix* (Ph 2, 7 . 8).
** En ce moment je trouve ma joie dans les souffrances que j'endure pour vous, et je complète en ma chair ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps qui est l'Eglise* (Col 1, 24).
** Oui, tous ceux qui veulent vivre dans le Christ avec piété seront persécutés* (2 Tm 3, 12).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Le Père Juan Vicente González ss.cc. affirme que le vocabulaire de la souffrance abonde ans les écrits du Bon Père. Une de ses expressions les plus connues est peut-être précisément cette phrase qu'il écrivait au Père Isidore David : *Mes pauvres enfants seront donc toujours les enfants de la croix, pour l'être parfaitement du Cœur de notre Bon Maître* (CS 10, n° 151). La Providence-Bonté dont nous avons déjà parlé est une Providence qui se révèle dans le Christ. Le mystère de l'Amour rédempteur parachève son œuvre sur la croix du Christ, donnant ainsi un sens à notre souffrance et à toute notre vie; il est en quelque sorte le grand centre d'intérêt du Bon Père.

Le sermon sur la souffrance

Pour essayer de nous rapprocher de l'esprit qui animait la vie et le service du Bon Père, nous pouvons citer quelques-unes de ses paroles extraites de sermons et de lettres. Il faut mentionner spécialement le sermon sur la *souffrance* dans lequel le jeune Coudrin commente la béatitude de la souffrance (Mt 5, 5). Dans ce sermon, le Bon Père déclarait : *ce n'est pas que les souffrances opèrent par elles-mêmes la félicité ; il est des larmes infructueuses … Il ne suffit donc pas de souffrir avec Jésus-Christ, il faut souffrir*

comme Jésus-Christ (CS 10, n° 133). Et il poursuit: *on ne peut aller à la vie que par la porte étroite; l'on ne peut être son disciple qu'en renonçant aux habitudes du vieil homme… Jésus lui-même n'est parvenu au Royaume des cieux que par la route des souffrances* (CS 10, n° 135). Dans un autre passage du sermon, le Bon Père dit: *vous êtes impatients, parce que vous ne voulez pas souffrir et parce que vous êtes impatients, vous souffrez davantage… Plaignez-vous comme Jésus-Christ s'est plaint ; dites avec lui, au Dieu qui vous afflige: O mon Père, s'il est possible, retirez de moi ce calice, mais que votre volonté soit faite et non la mienne…* (CS 10, n° 143).

Certes, dans le climat spirituel de l'époque l'accent est mis sur le côté douloureux. Toutefois, pour le Bon Père, ce ne sont pas de simples mots ou du sentimentalisme. Sa spiritualité centrée sur le Christ va bien au delà de la simple dévotion. Il a vécu dans le dévouement permanent au service de l'*Oeuvre*. Le 4 août 1804, il adresse à Sr Gabriel de la Barre une lettre significative dans laquelle on peut apprécier le lien qu'il établit entre l'amour, le bonheur et la Croix: *Jour de saint Dominique, qui a passé par le creuset des tribulations pour une oeuvre semblable à celle qui fait, malgré mon exil (il se trouve à Paris, ayant dû quitter Mende), tout mon bonheur. Oui, ma chère fille, je ne vis que pour cimenter, s'il le fallait à un grand prix, l'Oeuvre du Coeur de cet aimable Maître qui me comble de ses faveurs; si je suis ingrat, il m'aime encore, et je sens dans mon coeur qu'il m'aimera toujours, oui toujours. Je serais inépuisable si je vous écrivais toute sa puissance sur mon fond... Aimez-le donc sans partage et je vous réponds que rien ne vous en séparera. Soit qu'on persécute, soit qu'on laisse en repos,*

soyons enfants de la croix, que nos sentiments brûlent du désir de l'immolation qu'il exige ou qu'il permet, et tout, oui tout ira au gré de sa volonté que je sens et veux sentir jusqu'à la mort, toujours adorable (CS 10, n° 340).

Le Cœur de Jésus, un amour obéissant jusqu'à la Croix

Au cours de l'évolution que connaît la spiritualité de la communauté primitive et qui fait place de plus en plus à la symbolique du Cœur de Jésus, on conserve les mêmes notions et l'on associe toujours le Cœur de Jésus à l'amour obéissant jusqu'à la Croix : le Cœur transpercé. Dans la Circulaire du 14 avril 1817, dans laquelle il communique la nouvelle de l'approbation romaine, il écrit: *ne perdons pas de vue que Notre –Seigneur veut que nous entrions particulièrement dans le crucifiement intérieur de son Cœur. Nous devons donc, comme Magdeleine, nous tenir à ses pieds et, comme St Jean, l'accompagner jusqu'à la croix* (CS 10, n° 368). En 1832, il écrit au P. Bénigne McCahill: *rappelez-vous toujours, mon cher Bénigne, que vous êtes enfant du Sacré Cœur de Jésus, qui fut obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix* (CS 10, n° 157). Au Frère Séverin Coulonges il écrit le 18 février 1836: *un bon serviteur du divin Cœur de Jésus ne doit pas s'attendre à vivre sans souffrir. Bien patiemment souffrir, voilà le seul changement qui, pour le moment, lui est bien nécessaire* (CS 10, n° 158). Dans beaucoup d'autres textes (par exemple les lettres 1331/20.2.1828 / 7,112; 1241/13.4.1827 / 7, 27; 870/3.9.1823/ 5, 266) apparaît ce qui fut une constante dans la vie du Bon Père et qui , si nous nous référions

à la Bonne Mère nous ferait pénétrer dans une sphère d'expériences mystiques difficiles à appréhender. Le Bon Père fut un pasteur qui accepta et assuma toutes les souffrances et toutes les croix qu'il eut à subir dans les différents services qu'il rendit à l'Eglise et à la Congrégation.

A titre d'exemple de la meilleure tradition charismatique ss.cc, signalons les lettres du Père Damien en particulier, où il parle de cette *étrange bonheur* dans lequel il vit malgré sa Croix. Il l'atteindra à la fin de son Calvaire et ses lèvres articuleront cette impressionnante expression de bonheur au moment de mourir comme un Fils des SS.CC.

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

L'article 3 de nos Constitutions contient une citation du Fondateur qui centre le sens de notre vocation et de notre Règle sur la personne de Jésus, en précisant qu'il s'agit du Jésus historique, le Jésus incarné: *sa naissance, sa vie et sa mort*. Toujours dans cet article 3, on peut lire: *nous faisons nôtres les attitudes, les choix et les œuvres qui ont conduit Jésus jusqu'à la mort sur la Croix, le Cœur transpercé*; et ensuite l'article se termine en nous proposant Marie, la Mère de Jésus, comme *modèle de Foi en l'Amour* pour accompagner notre marche afin que nous participions à la Mission de son Fils. Il est évident qu'avec cet article qui fait partie du chapitre 1er, où sont définies *la vocation et la mission de la Congrégation*, on veut faire clairement apparaître l'identification avec la personne et la vie de Jésus et indiquer comme trait caractéristique de sa mission la *croix*, la croix du Christ.

L'article 16 éclaire le sens de ce qui précède. Il s'agit de vivre l'identification avec le Christ dans la vie religieuse, sans chercher le renoncement pour lui-même ou la souffrance pour elle-même mais en assumant le mystère pascal *comme chemin de vie et de liberté*. On ne cherche pas la douleur pour la douleur, on ne se contente pas d'exalter le renoncement ou d'embrasser simplement la croix. La foi dans le Christ ressuscité, l'espérance dans l'amour infini de Dieu, l'expérience de la grâce

libératrice qui communique amour et vie, voilà ce qui rend possible la participation radicale à la croix et lui donne un sens. Lorsqu'une vie motivée par un but et inspirée par l'espérance, lorsqu'elle fait face à la réalité de la souffrance, la sienne et celle des autres, de la souffrance qui arrive inopinément ou qui peut être la conséquence de choix effectués, est alors *un signe de biens célestes déjà présents dans ce monde et un témoignage de la vie nouvelle et éternelle acquise par la Rédemption du Christ* (Constitutions art. 14). La consécration aux ss.cc donne au leadership apostolique la capacité de faire naître la vie en entrant dans le dessein du Père qui est de sauver le monde par l'Amour (cf. Constitutions, art. 13).

Quant à la Règle de Vie (n.os 77-80) qui cite judicieusement des passages du Nouveau Testament, elle va dans le sens de ce type de leadership essentiel et précieux pour notre service d'animation, un type de leadership qui s'identifie aux attitudes du Christ serviteur, *le serviteur souffrant qui donne sa vie en rançon pour une multitude, qui a tendu le dos à ceux qui le frappaient, comme un homme de douleur et connu de la souffrance, méprisé et déconsidéré, transpercé par la lance*, un homme dépouillé, maintenu en esclavage *parmi tant d'autres qui ont obéi jusqu'à la mort… sur la croix*. C'est le roi crucifié, le Seigneur qui triomphe dans son effort douloureux. C'est le trône glorieux de la Croix dans l'Évangile de Jean.

Dans cette spiritualité du *serviteur souffrant*, qui depuis les débuts de notre communauté ss.cc a été si

présent et a marqué un style de service, Marie assume pour elle-même la condition de *servante du Seigneur… son destin est donc indissolublement lié, dans l'histoire, au destin et à la mission de son Fils et son Cœur est totalement ordonné à celui du Christ* (RV, n° 78). Les articles 79 et 80 de la Règle de Vie nous aident à éclairer et à approfondir ce leadership pascal à partir de l'exemple de Marie. Elle nous aide à entrer dans le mystère des épreuves du Seigneur et à compléter en notre chair *ce qui manque aux épreuves du Christ pour son Corps qui est l'Eglise* (Col 1, 24) à offrir toute notre vie à Dieu comme le fit son Fils, *victime vivante, sainte, agréable à Dieu* (Rm 12, 1).

Ces dernières citations font le lien avec la dimension eucharistique et réparatrice de notre spiritualité et, par là, de notre style de leadership apostolique. Pour le pasteur ss.cc., la célébration de l'eucharistie (présidée dans le cas du ministère presbytéral), fondement du service apostolique (cf. Constitutions, art. 52) suppose l'expression d'une attitude vitale de service, de vie donnée pour ouvrir à la vie, d'acceptation de se partager et de se donner comme aliment aux autres (cf. RV, n.os 61-62).

D. NOTES D'ACTUALISATION

Que signifie la croix et la mort dans notre vie ? Comment devons-nous les assumer à partir de l'expérience de Jésus ? Quelle place peut occuper dans notre leadership et dans notre animation apostolique notre propre croix et celle des autres? Nombreuses sont les questions que nous pouvons nous poser et qu'en fait nous nous posons au cours de notre ministère, sans trouver de réponses précises pour certaines et en faisant silence ou en prenant du temps pour d'autres. La question de la croix, liée à la douleur, à la souffrance et à la mort, personnelle et sociale, est un problème central dans notre vie qui pose parfois quantité de défis et qui peut être source de difficultés et de crises. Bien qu'il ne soit pas possible de répondre ici à autant d'interrogations, il nous paraît important et utile néanmoins, au moment de définir et de décrire notre leadership, de livrer quelques réflexions pour développer cette dimension de notre leadership.

Jésus n'a pas cherché la croix pour la croix ; il a cherché l'esprit permettant d'éviter la croix pour lui et pour les autres. Il a prêché et vécu l'amour, créant les conditions nécessaires pour qu'il puisse exister. Celui qui aime et qui sert ne crée pas de croix pour les autres par son égoïsme et par la mauvaise qualité de vie que celui-ci engendre. Jésus a annoncé la bonne nouvelle de la Vie et de l'Amour, il s'est donné pour elle mais

le monde s'est fermé à Lui, en lui créant des croix sur sa route et finalement on l'a suspendu au bois de la croix.

La croix du Christ a été une conséquence de sa vie. Pour Jésus, la croix a été le résultat de l'annonce d'une nouvelle qui interpellait et d'une méthode qui libérait. Il n'a pas fui, il n'a pas temporisé, il n'a cessé d'annoncer et de témoigner, et pourtant cela le conduira à être crucifié. Il a continué à aimer, malgré la haine ; il a assumé la croix en signe de fidélité à Dieu et aux êtres humains.

Afin de décrire et de préciser le type de leadership que nous avons qualifié de *pascal* et son importance dans la situation actuelle, livrons ici quelques réflexions qui nous placent devant la croix ramenée à notre réalité personnelle et au service apostolique que nous exerçons. Nous voulons entrer dans les dispositions du cœur de Jésus et assumer *la croix* comme Lui, lui qui assume sa croix et sa mort comme conséquence de sa Fidélité à la Volonté du Père et, par là même, de son Amour pour les hommes. La douleur, la croix et la mort font partie de la condition humaine de base, elles sont omniprésentes dans l'histoire de l'humanité, l'humanité *brisée* par le péché de l'homme. Nous croyons que nous devons être aujourd'hui des leaders qui accompagnent la douleur des autres et qui en même temps assument nos propres croix, nos douleurs et notre mort. Notre leadership nous invite à être des leaders-témoins du paradoxe mort/vie, capables de percevoir, de

comprendre et d'assumer, d'une manière ou d'une autre, la douleur et la croix de nos frères et aussi les nôtres.

Regarder en face la souffrance et la mort

Il n'est pas possible d'être sincère si l'on n'aborde pas la réalité de la douleur et de la mort dans notre monde, spécialement dans les sociétés économiquement les plus développées où il semble que l'on se plaise à maquiller ou occulter la réalité tragique de l'existence. Nous sommes invités à contempler la Croix de Jésus, les croix de nos peuples, les croix de ceux qui nous entourent et nos propres croix. La Croix tellement présente mais qui peut provoquer notre rejet. Nous sommes appelés à regarder la réalité des crucifiés de ce monde: ceux qui subissent la violence, qui sont victimes de la pauvreté, déshumanisés, offensés dans leurs droits. Nous y répondons de façon particulière dans l'adoration eucharistique. Contempler le Christ crucifié c'est incontestablement une invitation à vivre comme Lui. Nous venons à l'adoration, portés par nos propres douleurs et nos croix et par les croix de nos frères, pour les assumer avec le Christ et essayer de leur donner un sens et d'obtenir la force de faire face à cette réalité mystérieuse.

Trouver un sens à nos propres douleurs

Nous sommes invités à être lucides face à la douleur et au sens que nous lui donnons. Très nombreux

sont les penseurs, philosophes, psychologues, écrivains, etc. qui ont abordé le sujet du sens ou de l'absurdité de la douleur. L'un d'eux, Victor Frankl, penseur et thérapeute, a placé au centre du développement de l'être humain qui mûrit l'aptitude à donner un sens à la vie et, par là même, à la douleur. Un de ses livres porte pour titre *L'Homme souffrant*. L'auteur oppose au classique *homo sapiens* l'*homo patiens* et l'homme souffrant. Le *oser savoir* si caractéristique de la nature humaine doit être complété par le *oser souffrir* qui a comme éventuelle justification la possibilité de transformer la souffrance en action qui transcende, étant donné que la souffrance acceptée dans un sens positif nous fait aller au delà de nous-mêmes et nous rend plus aptes à vivre des valeurs humaines d'un niveau supérieur aux actions de l'*homo faber* qui, lui, se sent esclave de la soif et de la fièvre de produire des biens purement matériels. L'*homo patiens* transforme la souffrance en action; il sait que le fait d'aller vers la souffrance c'est déjà la transcender et que l'on ne crée pas seulement des valeurs en produisant mais aussi en vivant et en souffrant.

Vivre avec l'espérance et la joie pascale

Victor Frankl soutient que la soufFrance recèle de nombreuses possibilités de sens dont l'une est que nous comprenons mieux la raison de notre dignité humaine et, par conséquent, du chemin qui nous conduit à un bonheur solide et véritable. Frankl cite l'intuition profonde de Dostoïevski qui est résumée dans cette phrase: *cherche ton bonheur dans les larmes*. La souffrance,

que si souvent nous avons haïe, peut être un chemin de bonheur. Dans les souffrances mêmes, nous pouvons découvrir le sens qu'elles ont pour nous. Frankl écrit: *en réalité, ni la souffrance, ni la faute, ni la mort, triade tragique, ne peuvent priver la vie de son sens authentique*. Dans le même esprit, nous pouvons considérer l'expérience du Père Damien, et de beaucoup d'autres qui dans des situations d'agonie déclarent être heureux, comme un *bonheur étrange* qui vient de la satisfaction d'être allé au bout de ses choix, de la liberté vécue hors de toute ambition, c'est-à-dire finalement comme un bonheur reçu en *don* de Celui sur qui on se repose et en qui on a mis sa confiance. Pour tenir jusqu'au bout il faut expérimenter le bonheur dans ses aspects qui tendent vers la dimension eschatologique, puisque c'est un bonheur réel mais non définitif. C'est Dieu qui plus que personne s'efforce de faire en sorte que nous soyons heureux. Comme tout ce qui est déterminant dans la vie, on reçoit le bonheur comme une grâce qu'il faut savoir accueillir et dont il faut prendre soin.

Apprentis et éducateurs d'une douleur qui a un sens

Étant *homo patiens*, nous devons apprendre à développer notre *capacité de souffrir*, une capacité qui n'est pas innée mais que nous acquérons en prenant des décisions et en choisissant des attitudes. Le leadership apostolique lui-même peut être une école privilégiée pour cet apprentissage. **Nous sommes les apprentis** d'une douleur qui a un sens, capables de transcender

cette douleur, capables de vivre dans la perspective de la Résurrection. Mais en même temps, notre capacité de donner du sens à la douleur nous permet de faire passer à ceux que nous servons, directement ou indirectement, notre propre expérience vécue de la souffrance et de la croix avec leur sens. Nous sommes également **éducateurs** de la croix chrétienne de par notre propre expérience. Etre *fils de la croix* semble être un chemin qui suppose non seulement que nous trouvions le sens de notre propre douleur mais aussi que nous aidions à donner un sens à la douleur que nous rencontrons dans nos tâches. Nous pouvons avoir la tentation de nous rendre insensibles à la réalité de la douleur et de l'injustice qui nous entourent. Les croix que nous rencontrons dans notre service nous lassent, nous usent et affectent nos âmes. Exercer le leadership *pascal* implique une mystique de vie, une vie qui est un mystère, une vie qui surgit là où apparaît la mort, mystère d'un amour qui est présent là où se manifeste la haine. La croix résume tout cela. La croix est le symbole d'un type de vie décentrée de soi-même, telle: la vie du prophète, du martyr, de la personne du Royaume de Dieu. Nous contemplons, nous vivons et nous annonçons la croix rédemptrice de Jésus.

La présence de Dieu dans l'abandon, dans l'échec, dans l'infidélité

L'apôtre Paul nous invite à toujours nous réjouir (cf. Ph. 4, 4). Pour lui, la plus importante des raisons de nous réjouir c'est d'amener les autres à faire

connaissance avec Jésus-Christ. Pour un ministre de l'Évangile, peu d'occasions peuvent provoquer plus de douleur que les moments où il semble que Dieu soit absent, que l'on perde le sens de toutes choses, qu'il ne reste rien à quoi s'accrocher. Dans ces moments de crise, la foi à nu continue de parler de Dieu étrangement présent. Les moments d'échec pastoral, de découragement, avec le sentiment d'être *fini*, sont aussi des moments où l'on peut retrouver la lumière pascale de la croix, de la générosité purifiée, de l'humilité, de la reconnaissance de la dynamique du Royaume, la lumière du grain de blé. Même les moments d'infidélité, de péché, sont l'occasion d'expérimenter l'infinie miséricorde de Dieu et son amour inconditionnel.

Vivre chaque croix comme Jésus c'est à la fois une dénonciation et un appel

Dénonciation de l'attitude de l'homme qui se referme sur lui au point de crucifier Dieu. **Appel** à un amour capable de supporter tout jusqu'à cette extrémité où le Père accepte de donner son propre Fils et de le laisser mourir à cause de ses ennemis. Le paradoxe de la croix n'est pas compréhensible avec la raison; la logique de la croix (cf. 1 Co. 1, 8) ne peut que se vivre, en assumant la croix et la mort. C'est en luttant contre le mal que l'on découvre comment dépasser son caractère absurde. Comme le disait et le vivait Paul: *nous sommes aux prises mais non pas écrasés; ne sachant qu'espérer… Nous portons partout en notre corps la mort et les souffrances de mort de Jésus pour que la vie de Jésus soit, elle*

aussi manifeste dans notre chair (2 Cor 4, 8. 10). La souffrance que l'on endure est souffrance et martyre pour Dieu et pour sa cause dans le monde. La souffrance et la mort à cause des autres crucifiés impliquent que l'on supporte l'inversion des valeurs établies par le système. Prêcher et vivre la croix peut signifier une invitation à accomplir un acte extrême d'amour et de confiance et à *se décentrer* complètement par rapport à soi-même. Cette méthode révèle ce que cache le drame de la croix et de la mort: le Sens ultime et la Vie. *Nudus nudum Christum sequi (nu soi-même suivre le Christ nu)* ; tels sont le mystère et la mystique de la Croix.

4

Vous serez alors mes témoins …
jusqu'aux extrémités de la terre (Ac 1, 8)
Un service de l'autorité qui nous fait agir en conscience (Bon Père)

LEADERSHIP PAR L'AUTHENTICITE ET LE TEMOIGNAGE

Un leadership par l'authenticité et le témoignage c'est, selon nous, un moyen de mettre en phase notre faire et notre être. Il s'agit d'agir en accord avec notre conscience, de faire en sorte qu'il y ait cohérence entre d'une part les manifestations de nos sentiments et de nos idées et d'autre part notre réalité intérieure et notre identité profonde. Cette authenticité trouve son origine, en définitive, dans l'expérience de l'amour miséricordieux de Dieu le Père, dans la force de l'Esprit agissant en nous et dans le fait que nous nous savons convoqués et envoyés par Jésus-Christ qui, en fin de compte, est notre critère et notre but. Il s'agit d'un processus de développement vers la maturité humaine et religieuse qui permettra de porter un témoignage par la cohérence morale de nos vies et par l'image que nous renverrons de l'action de la grâce de Dieu en nous. Le Bon Père répète dans ces écrits, avec des expressions différentes, cette même idée de l'authenticité dans le témoignage; et sa personne en est un exemple vivant.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

** Par sa fidélité il fut reconnu prophète, par ses discours il se montra un voyant véridique* (Ecclésiastique 46, 15).
** Mon âme exalte le Seigneur, et mon esprit tressaille de joie en Dieu mon sauveur* (Lc 1, 47- 55).
** Je ne suis né et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix* (Jn 18, 37).
** Celui qui a vu rend témoignage -son témoignage est véritable, et celui-là sait qu'il dit vrai- pour que vous aussi vous croyiez* (Jn 19, 35).
** Vous serez alors mes témoins … jusqu'aux extrémités de la terre* (Ac 1, 8).
** Car pour lui tu dois être témoin devant tous les hommes de ce que tu as vu et entendu* (Ac 22, 15).
** Je dis la vérité dans le Christ, je ne mens point – ma conscience m'en rend témoignage dans l'Esprit Saint* (Rm 9, 1).
** Et ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi* (Ga 2, 20).
** Apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu* (2 Tm 1, 1).
** L'épiscope en effet, en sa qualité d'intendant de Dieu, doit être irréprochable: ni arrogant, ni coléreux, ni buveur, ni batailleur, ni avide de gains déshonnêtes, mais au contraire hospitalier, ami du bien, pondéré, juste, pieux, maître de*

soi, attaché à l'enseignement sûr… (Tt. 1, 7 et ss.).
** Nous croyons avoir une bonne conscience, résolus que nous sommes à nous bien conduire en toutes choses* (He 13, 18).
** Paissez le troupeau de Dieu qui vous est confié, veillant sur lui, non par contrainte, mais de bon gré, selon Dieu; non pour un gain sordide, mais avec l'élan du cœur; non pas en faisant les seigneurs à l'égard de ceux qui vous sont échus en partage, mais en devenant les modèles du troupeau* (1 P 5, 2 et ss).

L'Écriture Sainte nous montre le style d'un leadership par l'authenticité et le témoignage. A commencer par Jésus dont la cohérence le fait être un homme *libre et consistant*, ce que son peuple perçoit à la fois comme un stimulant et un défi. C'est le témoignage du cœur de son Père, *fascinant et magnifique*, comme l'est le mystère de Dieu. Nous ne citons que quelques passages du Nouveau Testament, mais nous n'ignorons pas la grande richesse et la variété de la Bible dans ce domaine.

*** Jésus** lui-même se présente comme le témoin de son Père et de la Vérité … *il vint pour témoigner, pour rendre le témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui* (Jn 1, 7) ; *en vérité, en vérité, je te le dis, nous parlons de ce que*

nous savons et nous attestons ce que nous avons vu, mais vous n'accueillez pas notre témoignage (Jn. 3, 11). Pour Jésus témoigner de la vérité définit sa mission : … *je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité* (Jn 18, 37).

*** Jean-Baptiste** est le grand témoin de Jésus. *Jean lui rend témoignage et s'écrie : « c'est de lui que j'ai dit: celui qui vient derrière moi le voilà passé devant moi, parce que avant moi il était »* (Jn 1, 15) ; *Et Jean rendit témoignage en disant: « … et moi j'ai vu et je témoigne que celui-ci est l'Elu de Dieu »* (Jn 1, 32-34).

*** Les apôtres et les disciples** se définissent comme témoins: *avec beaucoup de puissance, les apôtres rendaient témoignage à la résurrection du Seigneur Jésus, et ils jouissaient tous d'une grande faveur* (Ac 4, 33) ; *Pierre et Jean après avoir rendu témoignage et annoncé la parole du Seigneur, retournèrent à Jérusalem en évangélisant de nombreux villages samaritains* (Ac 8, 25) ; *ne rougis donc pas du témoignage à rendre à notre Seigneur, ni de moi son prisonnier, mais souffre plutôt avec moi pour l'Évangile, soutenu par la force de Dieu* (2 Tm 1, 6-8); *car la Vie s'est manifestée: nous l'avons vue, nous en rendons témoignage et nous vous annonçons cette Vie éternelle … elle est avec le Père* (1 Jn. 1, 2) ; *mais eux l'ont vaincu (l'accusateur) par le sang de l'Agneau et par la parole dont ils ont témoigné, car ils ont méprisé leur vie jusqu'à la mort …* (Ap 12, 11). Son identification avec Jésus est si forte que Saint Paul témoigne: *et ce n'est plus moi qui vis, mais le Christ qui vit en moi* (Ga 2, 20).

*** Les amis de Jésus** se font témoins ; les exemples sont nombreux, rappelons simplement celui de la Samaritaine: de cette ville nombre de Samaritains crurent en lui à cause de la parole de la femme, qui attestait: « il m'a dit tout ce que j'ai fait » (Jn 4, 39). Saint Paul, quand il instruit les compagnons de Jésus, d'une manière ou d'une autre, nous parle de ce que doivent être les attitudes d'un leader : tenez-vous donc debout, avec la Vérité pour ceinture, la Justice pour cuirasse, et pour chaussures le Zèle à propager l'Evangile de la paix ; ayez toujours en main le bouclier de la Foi, grâce auquel vous pourrez éteindre tous les traits enflammés du Mauvais; enfin recevez le casque du Salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu (Ep 6, 14-17).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Si nous voulons retenir des lettres du Bon Père le style qu'il désire transmettre aux membres de sa communauté dans leur service et dans leur vie, il nous faut prendre en considération cette caractéristique que nous appelons **leadership par l'authenticité et par le témoignage**. Dans ses lettres, nous trouvons fréquemment des passages où il invite ses frères à être authentiques et conséquents dans leurs comportements, à être honnêtes et spécialement à apporter un témoignage personnel. Tout cela est lié d'habitude à ses remarques où il dit combien il est important à ses yeux que nous agissions selon notre *conscience*. Un bref rappel de ses écrits nous permettra d'illustrer ce que nous venons de dire.

Importance du témoignage dans notre action

Nous ne portons pas notre foi écrite sur notre front, mais nous devons la rendre respectable par notre conduite, par des œuvres qui honorent la foi, qui conservent et entretiennent la foi. Amour de Dieu, détachement de nous-mêmes, charité pour nos frères, édification mutuelle, tel est le glorieux témoignage que nous devons à la foi (P. Coudrin, *Sermon sur la foi,* RV, n° 27).

Authenticité dans l'affection pour les frères

A la vie comme à la mort, je ne les oublierai amais dans mes prières (1342/ 7.3.1828/ 7, 119). Mon cœur est à vous tous pour la vie et l'au-delà (159/1.4.1804/ 1, 429).

Authenticité pour reconnaître et dire la vérité

Mon très cher ami, vous ne ferez aucune déclaration qui équivaut à un serment, qui serait impie dans notre bouche [une des deux ordonnances royales du 16 juin 1828 déclarait que dorénavant nul ne pourrait enseigner s'il n'affirmait par écrit n'appartenir à aucune Congrégation non légalement établie en France]. (…) Je ne puis approuver le dessein de Monseigneur de nommer des séminaristes pour être censés maîtres chez nous. C'est une mesure qui ne conviendra jamais aux enfants du Cœur de Jésus. « Sint ut sunt aut non sint ». *Adieu. J'embrasse tous nos bons frères et j'ai confiance que tous seront fermes dans la foi (1407/27.9.1828/ 7, 178).* No a la mentira, aunque sirva para salvar los Colegios. *Je me confie en Dieu. Je ne puis composer avec la conscience* (1452/15.1.1829/ 7, 217-218).

Réalisme devant le travail et demande insistante d'être attentif au rythme de travail

Ménagez-vous donc, mon ami : je ne veux pas que vous prêchiez de manière à vous faire mourir (756/ 30.3.1822/ 5, 127) (…) et surtout ne vous tuez pas (…). Ménagez-vous un peu, et si vous ne pouvez pas soutenir la Mission vous vous reposerez (902/1.1824/5, 300). Si vous ne pouvez tant travailler, il faut bien vous reposer (…), mais enfin j'aime bien mieux qu'on

entreprenne ce qu'on peut et qu'on ne se tue pas (1000/20.12.1824/ 6, 60)… Que nos jeunes frères ne se tuent point. On fait toujours mal quand on fait trop (…). Quant aux professeurs, nous n'en avons point de disponibles. Tâchez donc de ne vous point épuiser. Il faut plutôt renvoyer des écoliers que de se mettre dans le cas de mourir… (1208/17.2.1827/ 6, 356). Mais ne vous tuez pas, et couchez-vous de bonne heure (1552/ 22.3.1830/7, 323).

Le Bon Père insiste à nouveau sur cet aspect de notre service apostolique et il invite les frères à ne pas faire plus qu'ils ne peuvent : *Dieu ne veut pas qu'on fasse plus qu'on peut* (902/1.1824/5, 300).

Le Bon Père invite les frères à agir toujours en accord avec leur conscience

Tâchez, mes bons amis, de vous conduire les uns et les autres suivant les vrais principes que vous connaissez aussi bien que moi. La distance est si grande, il est si difficile de se rencontrer pour beaucoup de choses, que vous ne sauriez trop suivre pas à pas ce que vous croyez devoir faire … (47/19.8.1802/ 1, 135). Vous ne devez vous faire aucune peine de tout ce que vous réglez; en faisant suivant votre conscience, vous ne vous tromperez jamais, de manière au moins à vous rendre coupable (45/11.8.1802/1, 132). Faites ce que vous croirez le mieux (577/9.4.1819/4, 127).

Ils ne doivent pas dominer, ils doivent être des exemples

Puisque vous établissez un Prieur, donnez donc à

vos frères un certain air de confiance qui vous les attache. Car, en vérité, mon bon ami, vous avez la manière de traiter tout en maître absolu, et c'est, je vous assure, la mauvaise. Un peu de conciliation sied bien, quand on a l'autorité (786/7.10.1822/5, 164). Aussi, je ne saurais trop vous recommander l'union avec tous, « neque dominantes in cleris *». Je sais bien vos peines; mais je sais aussi que vous n'avez pas toujours raison. Surtout ne faites pas des hypocrites (796/6.11.1822/5, 176). Nous vous exhortons à remplir les devoirs de votre charge, de manière à ce que vous puissiez, au jour de la visite du Seigneur, lui rendre un compte fidèle de votre administration (1151/8.9.1826/6, 280). Forcez-les tous à vous rendre justice par une grande douceur et une grande régularité (1552/22.3.1830/7, 323).*

La communauté nous délègue, nous envoie au nom de l'Église accomplir une tâche d'animation, avec des manières différentes d'exercer l'autorité et le leadership, pour que nous servions de **ferment** et de **signe**. Nos responsabilités apostoliques, notre exercice réel du pouvoir et l'influence qui est à la base de toute autorité, doivent nous amener à nous demander si l'authenticité de notre pouvoir nous la faisons reposer sur notre *rôle* ou bien sur notre propre témoignage authentique de compagnons de Jésus . Une autorité intérieure, qui est la base et la garantie de l'action apostolique et qui se caractérise par une force et un pouvoir de conviction dépassant les rôles et les fonctions, est une autorité qui trouve sa force en elle-même (Mt 7, 29; Mc 1, 22. 25. 27; Lc 4, 32; 9, 1).

Le lien le plus clair entre notre consécration et notre mission apparaît justement dans la capacité que nous avons **d'intégrer et de renforcer mutuellement l'être et l'avoir**, deux aspects d'une dialectique qui suppose idéalement une *communion dans la mission* qui vient en soutien du service apostolique (Constitutions, art. 38-40).

Le service de l'autorité, du fait qu'il s'inspire d'une expérience de vie religieuse, **se caractérise** par une mission pour laquelle le Seigneur nous **envoie** et qu'il nous confie partout dans la communauté. Cela

donne à notre service de l'autorité une nuance importante: nous avons un **pouvoir délégué** (Constitutions, art. 11).

L'authenticité de notre vie et de notre action s'inspire *des attitudes, des choix et des œuvres qui ont conduit Jésus jusqu'à la mort sur la Croix, le Cœur transpercé* (Constitutions, art. 3).

D. NOTES D'ACTUALISATION

La conscience de soi dans un milieu communautaire est un aspect fondamental de l'authenticité des leaders. La vérité sur soi, qui consiste à être *ce que nous sommes* plutôt qu'à jouer des rôles et à nous mettre des masques, voilà de quoi il s'agit. Cette conscience de soi n'est jamais loin de la vérité et de l'humilité car elle est reconnaissance de notre propre *faillibilité qui tient à* nos propres limites. Dans le fond, il s'agit de comprendre le service de l'autorité, et de tout autre service, comme la réponse que nous donnons à l'appel de Dieu en partant de ce que nous sommes et non pour chercher à satisfaire des intérêts personnels. Nous avons là les critères d'une personnalité authentique.

La conscience de soi devrait amener chaque frère à se connaître lui-même, à s'accepter comme il est et à connaître et accepter les autres. La quête de l'authenticité passe par la conscience de soi, la conscience de ses possibilités et de ses limites, la conscience de ce qui peut changer et de ce qui ne va pas changer, la conscience des qualités et des défauts, des erreurs et du péché. L'authenticité de la vie c'est tout cela, qu'il s'agit de faire entrer dans le projet de vie de chacun et dans celui du groupe.

Une des tâches du leader est d'aider à se connaître

et à s'accepter.. Le regard bienveillant et miséricordieux de Dieu qui pardonne, guérit, se lève pour nous inciter à marcher vers Lui, sera toujours le fondement ultime de la connaissance, de l'acceptation et du dépassement qui nous sont nécessaires pour être authentiques.

Le chemin de l'authenticité suppose un long parcours pour parvenir à se forger une conscience, en assumant sa propre réalité et en travaillant avec le souci du vrai, et en sachant parfaitement que *la vérité vous rendra libres*. En définitive, il s'agit de se connaître, de s'accepter et de se surpasser.

L'authenticité est un fruit dans la vie d'un chrétien libre, convaincu et mûr

L'authenticité a beaucoup de points communs avec la liberté. Ce n'est que dans la liberté et le respect de cette liberté que l'on peut exercer de façon authentique le service de l'autorité : le choix fondamental est assuré librement et ne sera jamais plus un principe qui vient de l'extérieur. Dans cette optique, l'histoire personnelle est une explication progressive du choix fondamental. A chaque homme, en conscience, de comprendre, d'interpréter, d'ordonner les divers événements et décisions et de les inscrire dans un projet. Chacun est appelé à être le maître et le responsable de sa propre histoire, toujours dans la cadre d'un idéal librement choisi. Le leader aide à assumer et à faire des projets. En ce sens, l'authenticité ne peut être simplement l'expression désordonnée du contenu intérieur, mais

c'est un ordonnancement hiérarchisé de toute l'expression de l'être humain, selon son choix fondamental et ses convictions qui devront s'incarner en permanence dans des attitudes et des actes.

La réponse à l'appel de Dieu est apportée pendant toute la vie et pas seulement à un moment donné. Elle implique que l'on progresse et que l'on mûrisse, indépendamment du travail de recherche. L'authenticité s'assume et se montre. Nous avons conscience de prendre comme référence une option irrévocable que nous commençons à faire vivre, que nous sommes appelés à développer jusqu'au bout et qui, évidemment n'implique pas un appauvrissement personnel ou l'irresponsabilité face à sa propre existence mais au contraire la rencontre avec le bonheur qui va de pair avec la réalisation de ses potentialités, le dévouement aux autres, la communion avec celui qui nous appelle, la sortie de soi-même, etc. Le choix n'est jamais fait une fois pour toutes, il faut le mûrir, le compléter : la cohérence et la consistance sont aussi le fruit d'un effort qui se prolonge dans le temps.

L'authenticité dans le témoignage en tant que religieux

L'Église demande aux Religieux *d'être témoins et artisans du projet de communion qui se trouve au sommet de l'histoire de l'homme selon Dieu* (cf. Religieux et progrès humain, n° 24) …*les communautés(…), elles ont mission*

d'être des signes particulièrement lisibles de l'intime communion qui anime et constitue l'Eglise, et d'être un soutien pour la réalisation du plan de Dieu (cf. « *la vie fraternelle en communauté»,* Congregavit nos in unum Christi amor, n° 10). *En favorisant constamment l'amour fraternel, notamment sous la forme de la vie commune, elle a montré que la participation à la communion trinitaire peut changer les rapports humains et créer un nouveau type de solidarité. De cette manière, elle fait voir aux hommes la beauté de la communion fraternelle et les voies qui y conduisent concrètement conduisent* (cf. Vie consacrée, n° 41).

Nous pouvons dire que c'est, dans une large mesure, par la communion que se manifeste la vitalité de la vie religieuse. De plus, cette vitalité se manifeste aussi par la vigilance et l'attention, la générosité et la disponibilité dans et pour le monde d'aujourd'hui. Ce sont là des preuves significatives de notre authenticité. La vitalité s'apprécie dans des situations difficiles marquées par la destruction, la désolation, l'abandon, l'indifférence et la fatalisme, l'insécurité de toute nature ou des circonstances qui engendrent la peur. C'est dans ces situations que les gens regardent vers nos communautés religieuses et observent notre façon de nous comporter. Les frères engagés dans le service de l'autorité doivent essayer de faire en sorte que personne ne succombe avant la mort, que tous fassent ce qu'ils sont à même de faire de par la grâce de Dieu.

Types de comportements inauthentiques

Signalons brièvement un certain nombre de types de comportements inauthentiques de façon à avoir une idée claire non seulement de ce qu'est l'authenticité mais aussi de son contraire. La non-authenticité est une fausse note dans la symphonie de l'homme authentique, qui peut avoir plusieurs causes:

- Le *respect humain* : la non-authenticité causée par le *qu'en dira-t-on* consiste à adapter le comportement à ce que les autres attendent de nous et non à ce que nous dictent nos convictions et nos choix personnels.
- Le *conformisme* : quand le chrétien, s'écartant de son propre choix en faveur du Christ, se conforme aux valeurs, aux attitudes et aux comportements adoptés dans le milieu ambiant et procédant des passions.
- Le *manque d'identité de vie* : il y a des gens qui ne s'engagent pas pleinement en fonction de ce qu'ils sont et des idées qu'ils professent. Ils créent ainsi en eux-mêmes un vide qu'ils doivent combler puisqu'il leur manque une identité. Cela les conduit à adopter des positions fausses ou à chercher la notoriété de différentes façons, par exemple en jouant un *personnage*.

Menaces sur l'authenticité

Le service de l'autorité et du leadership apostolique demande de notre part une attention spéciale pour ne pas nous laisser tenter par des situations séduisantes et très réelles dans le monde actuel, telles que: la flatterie, la corruption, l'abus de pouvoir.

5

C'est moi qui, par l'Évangile, vous ai engendrés dans le Christ Jésus (1 Co 4, 15 b)
Un service de l'autorité miséricordieux et fécond

LEADERSHIP PATERNEL ET MATERNEL

La consécration à l'Amour de Dieu nous fait entrer dans sa façon d'établir des relations avec les hommes et les femmes. Dieu se présente à nous avec des caractères de Père et de Mère et, par conséquent, comme source de vie. L'Amour de Dieu est fécond ; il englobe toutes les dimensions de nos propres manières d'aimer et de nouer des relations. Le leader qui vit dans une relation constante avec le Dieu de Jésus-Christ, qui est Père et Mère, fait siennes ses manières paternelles et maternelles d'établir des relations dans un esprit d'accueil, de miséricorde, d'exigence et de fermeté. Il entre en outre dans la dimension féconde de l'amour divin et favorise l'instauration d'un esprit de famille.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *Pourtant tu es notre père. Si Abraham ne nous a pas reconnus, si Israël ne se souvient plus de nous, Yahvé, tu es notre père* (Is 63, 16).
* *Comme celui que sa mère console, moi aussi je vous consolerai* (Is 66, 13).
* *Dès maintenant, ne me cries-tu pas : " Mon père ! L'ami de ma jeunesse c'est toi ! "* (Jr 3, 4).
* *Si mon père et ma mère m'abandonnent, Yahvé m'accueillera* (Ps 27, 10).
* *Comme est la tendresse d'un père pour ses fils, tendre est Yahvé pour qui le craint* (Ps 103, 13).
* *C'était moi le père des pauvres; la cause d'un inconnu, je l'examinais* (Jb 29, 16 a).
* *A la vue des foules il en eut pitié, car ces gens étaient las et prostrés comme des brebis qui n'ont pas de berger* (Mt 9, 36).
* *Montrez-vous compatissants comme votre père est compatissant* (Lc 6, 36).
* *Tandis qu'il était encore loin, son père l'aperçut et fut pris de pitié; il courut se jeter à son cou et l'embrassa tendrement* (Lc 15, 20).
* *La requête est pour mon enfant que j'ai engendré dans les chaînes, cet Onésime* (Phm 10).
* *Avez-vous oublié l'exhortation qui s'adresse à vous comme à des fils : « mon fils, ne méprise pas la correction du Seigneur, et ne te décourage pas quand il te reprend : car*

celui qu'aime le Seigneur, il le corrige et châtie tout fils qu' il agrée » (He 12, 5-6; Dt 8, 5; Pr 3, 11-12).

B. LE BON PÉRE ET SES ÉCRITS

L'Amour de Dieu est la perspective dans laquelle le Bon Père inscrit sa vie et par laquelle il transmet sa relation avec Dieu ; pour lui il s'agit d'un amour qui console au milieu des souffrances que nous occasionnent nos propres misères. Souvent, Dieu lui paraît trop bon (cf. CS 10 n. os 102-103). L'expérience concrète, vécue, de la bonté de Dieu fait dire au Bon Père : elle me fortifie encore dans ma foi que nous sommes ses enfants (cf. CS 10 n° 101). Dieu est notre Père.

L'esprit de famille

Le désir de tout bâtir sur l'expérience de l'Amour de Dieu, de centrer la réponse de la foi sur le fait d'aimer Dieu conduit le Bon Père à donner à la nouvelle communauté un caractère familial, à nourrir un esprit de famille. Cela apparaît explicitement dans les textes du Chapitre Général de 1898 : … *l'esprit de famille dont le Bon Père, notre vénéré Fondateur, a si profondément marqué son œuvre et dont nos anciens [frères], ses fils aînés, nous ont transmis le précieux héritage* … (CS 10, n° 553; cf. n. os 554- 567). Dans cette citation, certains mots ressortent: *Bon Père, frères, fils,* des termes qui non seulement évoquent une famille mais qui aussi nous parlent de la fécondité du charisme reçu du Bon Père et transmis

après lui.

Comme un père responsable d'une famille

Notre fondateur parvient, sans aucun doute, à se considérer comme un père responsable d'une famille. A Sr Ludovine de la Marsonnière, supérieure de la nouvelle maison de Cahors, il fait part de ses préoccupations et lui demande : … *des détails, mon enfant, pour un tendre père qui n'a presque pas de moments sans être avec vous tous… croyez que je partage tous vos embarras, que vos maux sont les miens…* (CS 10, n° 479; cf. n° 373; LEBP, 2037/8.7.1835/8, 320). Ce sentiment est exprimé dans de nombreuses lettres dans lesquelles il s'adresse aux Sœurs et aux Frères avec les expressions *chères filles* (cf. CS 10, n. os 476, 516, 519, 532) ou *mes fils* (cf. CS 10, n.os 357, 478, 528) qu'il invite à s'aimer et se chérir comme des frères: *mes chers amis, ayez donc pour le Bon Dieu la sainte et douce charité qu'il exige entre les bons frères qui ne doivent jamais cesser de se chérir…* (CS 10, n° 485).

Ce caractère fondateur est, finalement, un élément important de la fécondité du charisme de la Congrégation, comme l'écrit le Bon Père dans une lettre à Sr Ludovine : … *la Bonne Mère est en ville depuis ce matin; je suis son interprète et de tous et de toutes pour vous dire que nous vous aimons de tout notre cœur. Aimez-vous de même dans les liens de charité qui nous ont donné hier soir deux enfants de plus. Tout à vous tous* (CS 10, n° 487). Cette façon de marquer la naissance de la nouvelle

communauté nous aide à comprendre les raisons pour lesquelles l'appellation *père* est devenue une façon habituelle et affectueuse d'appeler notre fondateur. Ses marques d'affection, de tendresse, d'attention aux faibles, sont présentes dans ses lettres (cf. LEBP 143/29.11.1803/1, 386; 119/1.8.1803/1, 319 ; 1756/13.1.1833/8, 153; 426/9.5.1811/3, 210). Cependant on peut ajouter que cette condition *paternelle*, vu son style de service de l'autorité, suppose en même temps un équilibre difficile entre la confiance et l'exigence; sa proximité et sa compréhension n'empêchent pas l'exigence et la fermeté quand elles apparaissent comme nécessaires: *vous êtes père et il faut que vous en ayez non seulement les entrailles, mais encore la conduite et la fermeté* (LEBP 80/26.11.1802/1, 220).

Transmettre l'Amour de Dieu expérimenté en famille

Pour le Bon Père, l'Amour de Dieu vécu dans la famille congréganiste est ce qu'il faut aussi transmettre dans la mission. Il faut aider le monde à comprendre ce que signifie l'Amour de Dieu, c'est cela qui définit l'identité même de la nouvelle famille religieuse (cf. CS 10, n°125). De fait, les disciples du Bon Père comprennent que leur mission est confiée à la communauté en tant que *famille* (cf. CS 10, n° 561) ; c'est ce même caractère familial qui devient le meilleur témoignage de l'Amour de Dieu se répandant à partir de la communauté pour féconder le monde et la Congrégation elle-même : *le Bon Père insistait souvent sur*

les motifs que ses enfants avaient de s'aimer entre eux, ajoutant que la charité devait faire la réputation de chaque maison dans l'esprit des personnes du dehors; ce qui amènerait des postulants, ce serait sans doute la pensée de faire son salut, mais aussi la conviction intime que dans les maisons de la Congrégation on s'aime, on se prévient, on se soutient, on s'excuse, on est réellement des frères les uns pour les autres (CS 10, n° 565).

La tendresse du Cœur de Jésus pour le salut des âmes est ce qui suscitait chez le Bon Père les attitudes que nous avons décrites et qui, pour lui, sont l'expression du zèle déployé pour répondre à l'amour d'un si bon Maître (cf. CS 10, n° 345). Dans les premiers temps de la nouvelle communauté, chaque novice se transformait en un *zélateur de l'amour des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie*, c'est-à-dire quelqu'un qui entrait dans le dynamisme de l'Amour paternel et maternel de Dieu; bien que le terme de zélateur ait disparu des documents officiels, la réalité signifiée par ce titre est restée fortement ancrée dans les esprits et dans les cœurs (cf. CS 10, n. os 351, 412).

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

Nos Constitutions actuelles sont héritées de la volonté fondatrice du Bon Père. Elles sont l'expression de *la simplicité et de l'esprit de famille qui caractérisent nos relations à l'intérieur de notre Congrégation internationale qui se veut ouverte à tous les peuples. Notre vie en commun témoigne de l'Évangile et rend crédible notre annonce de l'Amour Rédempteur* (Constitutions, art. 7). Nous sommes appelés par notre consécration à *vivre le dynamisme de l'Amour Sauveur, un dynamisme qui nous remplit de zèle pour notre Mission* (cf. Constitutions, art. 2). Sur la base de ces articles, nous pouvons dire, d'une part, que l'expérience de l'Amour rédempteur de Dieu dynamise nos relations comme cela se produit dans une famille. Cet esprit de famille, à son tour, se transforme en témoignage de l'Amour de Dieu face au monde. D'autre part, l'expérience de l'Amour rédempteur non seulement nous fait trouver une réponse sous la forme du zèle pour l'amour des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, mais encore nous ouvre à une mission vécue sous l'impulsion de l'amour que font naître en nous les hommes et les femmes que nous voulons servir, de la même façon que Dieu nous manifeste son amour paternel et maternel du simple fait que nous sommes ses fils.

La Règle de Vie aussi nous parle de cela. La conscience de la tendresse miséricordieuse de Dieu

nous conduit à être témoins vivants de cette tendresse par la compréhension, la douceur, la disponibilité, le partage et l'hospitalité. C'est le dynamisme de cet amour miséricordieux de Dieu qui nous anime jusqu'à nous faire participer de ces mêmes sentiments et à nous faire vivre unis dans la simplicité et la cordialité d'une famille pour que nous soyons pleins de zèle au service de la grande œuvre de réconciliation et de restauration de toutes choses dans le Christ (cf. RV, n° 19).

D. NOTES D'ACTUALISATION

L'Amour de Dieu auquel nous sommes consacrés se manifeste bibliquement sous des traits paternels et maternels. Dans la Bible, Dieu apparaît comme Père et Mère à travers un Amour miséricordieux pour ses fils; c'est un amour fait de tendresse et de compassion, un amour ferme et exigeant.

Notre mission en tant que Congrégation consiste à contempler, vivre et annoncer au monde l'Amour de Dieu incarné en Jésus (cf. Constitutions, art. 2). La fidélité à notre mission nous place donc face à un défi: être l'expression de l'Amour de Dieu; avec tout ce que nous sommes et ce que nous avons, nous devons être capables de réaliser dans notre vie consacrée cette manière d'être père et mère comme l'est Dieu. Le charisme que nous avons reçu et l'histoire de notre Congrégation nous aident à relever ce défi. On le voit, par exemple, dans notre consécration aux Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie: le Cœur de Marie, à côté du Cœur de Jésus, accentue la tendresse maternelle pour les hommes devenus ses enfants en la personne de St. Jean (cf. CS 10, n° 390). On le voit aussi dans le fait que notre Congrégation a été conçue comme une Congrégation de Frères et de Sœurs, ce qui nous permet de nous appuyer sur une histoire et sur des perspectives d'avenir pour envisager de collaborer ensemble au

développement des aspects masculins et féminins de l'Amour de Dieu. Nous pouvons enfin compter sur des modèles de paternité et maternité hérités de nos Fondateurs que nous appelons -ce qui est significatif- Bonne Mère et Bon Père.

Le leadership paternel et maternel nous invite à revoir plusieurs aspects de notre vie. Nous pouvons en signaler quelques- uns :

Miséricorde, tendresse, compassion

Il s'agit, premièrement, d'une expérience de foi, de nous savoir aimés de Dieu gratuitement et immédiatement, de pouvoir dire avec certitude, comme le fit le Bon Père, que Dieu est *trop bon*. Mais cet Amour de Dieu dont nous faisons l'expérience, comme d'une grâce et d'un don, est surabondant; d'abord il stimule notre intimité profonde et ensuite il nous fait sortir de nous-mêmes pour nous ouvrir, logiquement, à l'amour de notre prochain. Le dynamisme du commandement de l'amour s'exprime aussi par la miséricorde, comme nous y invite Jésus: *soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux*. Nous devons écouter cet appel au moment d'exercer notre service de l'autorité afin de l'accomplir avec tendresse et compassion pour nos frères et nos sœurs que nous sommes chargés d'accompagner. Il s'agit d'adopter les attitudes de Jésus, le Bon Pasteur, qui *à la vue des foules en eut pitié, car ces gens étaient las et prostrés comme des brebis qui n'ont pas de berger* (Mt 9, 36).

La justice, comme élément de l'exercice de l'autorité, est concernée aussi par le dynamisme de l'amour miséricordieux de Dieu. Pour être véritablement humaine, la justice doit se laisser pénétrer et convaincre par la miséricorde, par le pardon et par la tendresse. Nous devons être justes, mais la mesure de la justice c'est l'amour miséricordieux de Dieu.

Attention à l'intériorité de la personne

Un style de leadership paternel et maternel exige de nous une attention qui favorise et accompagne les processus personnels d'unification et d'assimilation de l'expérience vécue par les personnes. D'une part l' accent mis sur l'animation et sur la formation de personnes et de communautés est centré sur l'action elle-même, sur l'œuvre et la mission des chrétiens *(action d'engagement*). D'autre part, on souligne l'importance d'accompagner la personne et de lui prêter attention, pour l'aider à donner un sens à sa propre vie et à intégrer par la foi son vécu (*action d'intégration*). Nous sommes invités alors à exercer un service de l'autorité personnalisé qui sait compléter l'action par la vie intérieure et l'engagement par la prière.

En conséquence, ce type de leadership doit nous amener à nous rapprocher de la réalité humaine pour nous faire arriver jusqu'au cœur, complément de la personne, en nous souvenant que nous avons été appelés à chercher à *transformer le cœur humain* (Constitutions, art. 6).

Nous devons par conséquent éviter les dangers liés à l'exercice du service apostolique, par exemple en nous mettant en situation de jouer un rôle, en étant un leader distant qui ne s'intéresse pas à l'intériorité de la personne et qui crée un type d'animation se limitant aux aspects extérieurs.

Un leader père et mère s'efforce de connaître le cœur de ses fils et essaie de les accompagner dans tout le processus d'intériorisation, par l'esprit et le cœur, des propositions de l'Évangile de Jésus, dans une démarche d'accompagnement qui n'ira pas sans exigence et qui parfois obligera à corriger celui que l'on a d'abord commencé par aimer.

Être pères

À propos de l'animation communautaire, Enrica Rosanna écrit: *pour créer dans l'amour, et pour faire de l'amour la loi du pouvoir, il faut arriver à être le père, a écrit Henry Nouwen, et je suis convaincue que telle est exactement la juste voie. Un père, avec un cœur de père et de mère qui témoigne, avec ce qu'il est et ce qu'il a , voilà une grande vérité évangélique: « Toi, frère / sœur, tu es important pour moi » (L'animazione comunitaria: istanze, problemi e strade aperte, José Rovira. ed. Animare la comunita religiosa*, Milan 2000, p. 14).

A cet égard, nous pouvons nous faire l'écho d'une critique souvent formulée dans notre monde : nous vivons dans une *société sans pères*.

A notre avis, cette expression de *société sans pères* cherche à traduire l'absence d'éléments associés à l'image du père et nécessaires au développement intégral des personnes. Le père, selon cette image, serait celui qui apporte la fermeté, qui inspire le courage pour que le fils ose entreprendre et s'y risque et plus particulièrement pour qu'il devienne responsable de sa propre vie; c'est lui qui offre la protection et la sécurité mais, en même temps, il pousse à assumer la réalité et à y faire face. On veut indiquer par là que l'autorité paternelle est un service qui favorise l'accès des personnes à l'autonomie de l'âge adulte et le développement chez ces personnes d'une attitude marquée par la volonté de transformer et de créer face à la réalité.

En fait, ce caractère *paternel* e notre ministère de religieux ss.cc exige de notre part que nous indiquions clairement quelle est la véritable importance de l'élément paternel, avec son contenu et les valeurs essentielles qui s'y rattachent, en faisant attention de ne pas tomber dans des traditions culturelles qui sont encore très présentes dans nos milieux sociaux et ecclésiaux et qui se manifestent sous la forme d'une autorité conçue davantage comme un patriarcat que comme une autorité et une paternité dans l'esprit de l'Evangile.

Être féconds

Dans la suite logique de ce qui vient d'être dit, il ne faut pas s'étonner qu'un service de l'autorité de type paternel puisse progressivement susciter des

sentiments filiaux entre ceux au service desquels nous sommes. Toutefois, ces fils engendrés dans la Christ (selon les paroles de St. Paul) doivent être des fils adultes, avec assez d'autonomie pour faire face à leur propre vie et à ses défis. Il s'agit alors d'un apostolat générateur de vie qui s'imprègne de la fécondité de l'Amour de Dieu, tel que l'a vécu aussi le Bon Père, dans ses dimensions de miséricorde, de tendresse, de compassion, d'accueil, d'exigence et de correction.

Nous sommes appelés à être des instruments de la vie qui naît de l'Amour créateur de Dieu et notre apostolat doit être créatif et co-créateur avec Dieu. La communauté s'enrichit grâce au pouvoir de créativité du service de l'autorité que nous exerçons dans un style familial comme nous l'a appris notre tradition congréganiste. Nous accompagnons toujours avec un amour de père ceux qui nous ont été confiés ; nous voulons les accueillir avec un cœur de père et mère , c'est-à-dire avec le Cœur de notre Dieu. C'est cette attitude-là, qui est la nôtre, qui fera naître, comme un don, les liens de filiation et nourrira le milieu familial de nos communautés pastorales.

Bien que nous l'ayons déjà dit plus haut, nous devons veiller à ne pas mal interpréter le sens de ce caractère paternel et à ne pas tomber dans un *paternalisme* qui n'éduque ni ne développe l'autonomie et la responsabilité chez les personnes.

6

Par la foi, Moïse … tint ferme
… comme s'il voyait l'Invisible (He 11, 27)
Un service de l'autorité qui imagine l'avenir et conduit vers lui :

LEADERSHIP VISIONNAIRE

Un leadership *visionnaire* exprime l'aptitude à l'idéalisme, à la distanciation par rapport à ce qui est immédiat, au discernement de possibilités, à l'intuition, à l'imagination, à la création et la construction d'un avenir enthousiasmant (parfois à la limite entre le conscient et l'inconscient, entre la vision et le rêve). L'expérience fondatrice du Bon Père et son don pour en faire une réalité malgré les difficultés sociales et religieuses qu'il eut à surmonter est un bon exemple de ce que nous voulons décrire sous ce titre. Beaucoup de vocations chrétiennes inspirées par l'expérience de Jésus de Nazareth ont eu ce caractère visionnaire, résultant d'une certaine **rupture** avec le statu quo. Ces attitudes étaient mûrement réfléchies pendant une période d'écoute attentive de la Volonté de Dieu, une période de **désert**, de *grotte* (comme dans le cas de Saint Benoît) ou de *grenier* (comme dans la cas du Bon Père)… une période durant laquelle les visions de l'idéal émergent

et mûrissent. Il y a enfin, un temps d'engagement dans la **construction patiente** de l'idéal compris comme Volonté de Dieu à ce moment-là.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *… ne nous quitte pas, je te prie; car tu sais où nous camperons dans le désert, et tu seras notre œil* (Numero 10, 31).
* *Voici que j'envoie mon messager en avant de toi pour préparer la route* (Mc 1, 2).
* *Voix de celui qui crie dans le désert: préparez le chemin du Seigneur, rendez droits ses sentiers* (Lc 3, 4).
* *Et voici que moi je vais envoyer sur vous ce que mon Père a promis … jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la force d'en haut* (Lc 24, 49).
* *Et ne vous modelez pas sur le monde présent, mais que le renouvellement de votre jugement vous transforme et vous fasse discerner quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui plaît, ce qui est parfait* (Rm 12, 2).
* *… et vous avez revêtu l'homme nouveau, celui qui s'achemine vers la vraie connaissance en se renouvelant à l'image de son Créateur* (Col 3, 10).
* *Par la foi, Moïse … tint ferme comme s'il voyait l'Invisible (He 11, 27).*
* *… Dès maintenant nous sommes enfants de Dieu, et*

ce que nous serons n'a pas encore été manifesté (1 Jn 3, 2).

* *Puis je vis un ciel nouveau, une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre ont disparu, il n'y en a plus* (Ap 21, 1).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Le Père Juan Vicente González, ss.cc. parle de ce contexte historique dans la vie du Bon Père comme d'*un climat assombri … où la foi des prêtres et des fidèles était mise à l'épreuve. Tout paraissait perdu, on pouvait tout craindre* (février 1791), (CS 10, n os 41 à 50). Toutefois durant son séjour à La Motte d'Usseau, *son esprit n'est pas inactif; il prie, une prière habituelle que prolonge la célébration, chaque nuit, de la Sainte Messe, une prière qui est principe en lui d'une paix inaltérable. Il lit aussi l'Histoire de l'Église … La réclusion de La Motte a eu une signification absolument nouvelle et décisive. Dans ce grenier, une force mystérieuse a pris naissance, elle porte le jeune prêtre à quitter sa cachette … elle le guidera et l'accompagnera pendant toute la vie* … (CS 10, n.os 56-57). Juan Vicente González, ss.cc. se réfère aussi à cette vision dans son livre *Servidor del Amor. Pedro Coudrin*, Santiago du Chili 1990, p. 79, où il souligne l'importance de ce moment dans sa vie et dans son œuvre; *pour lui tout a commencé là*. Juan Vicente cherche à *découvrir sa signification (vision) et à découvrir les effets dans l'esprit du prêtre de 24 ans* et il a le sentiment que le Bon Père s'est senti accueilli et aimé par Dieu; et en même temps il s'est senti appelé à fonder une communauté missionnaire. La vision du Bon Père est racontée de différentes façons dans les écrits de la communauté primitive (cf. Edouard Brion, ss.cc dans Trait d'Union, 1992, pp. 68-

72). Selon les versions, l'accent est mis plutôt sur l'aspect contemplatif ou sur l'aspect missionnaire. En tout cas, sa vision comporte, comme toutes les visions d'autres fondateurs, un aspect mystique et aussi un aspect beaucoup plus réaliste qui l'a poussé à mettre en pratique l'expérience visionnaire de La Motte.

Bernard Couronne, ss.cc. parle de l'expérience du grenier comme d'*un temps d'épreuve qui fut une extraordinaire expérience spirituelle*. La souffrance, la solitude et l'incertitude du lendemain seront le désert où pour le Bon Père se découvre la proximité d'un Dieu fidèle à sa tendresse, un Dieu qui parle au cœur, écrit Bernard Couronne (cf. Bernard Couronne, *Petite vie du Père Marie-Joseph Coudrin, Fondateur de la Congrégation des Sacrés Cœurs*, Desclée de Brouwer, Paris, pp. 41-49). Bernard Couronne parle d'une *intuition fulgurante qui lui fait concevoir -ou recevoir- le projet de réunir une double communauté d'hommes et de femmes, pauvres et sans moyens, pour porter l'Evangile partout* (Bernard Couronne, op. cit. p. 46). *Visionnaire, le voilà projeté dans cet avenir qui n'appartient qu'à ceux qui osent risquer leur vie… « car je m'étais fait prêtre dans l'intention de souffrir tout, de me sacrifier pour le Bon Dieu et de mourir s'il le fallait pour son service. Cependant j'avais toujours un certain pressentiment que je me sauverais »* (cf. Bernard Couronne, op. cit. p. 49).

Cet aspect de la vision du Bon Père peut contenir pour nous aujourd'hui un nouveau message, dans des conditions d'évangélisation également difficiles. Sa vocation se caractérisait par l'audace, la force et le

courage dans ces temps d'incertitude et de faiblesse. N'est-ce pas une caractéristique qui devrait marquer notre service apostolique? N'avons-nous pas besoin, par hasard en ce moment, face aux défis, aux menaces et aux changements qui se présentent sur plusieurs continents et dans plusieurs pays, d'une conscience critique pour aborder la réalité, de *temps de grenier* permanents et profonds où il soit possible d'imaginer les voies possibles, de penser l'avenir, d'écouter le Seigneur, pour ensuite réaliser ensemble les changements nécessaires dans un esprit de *fidélité* créative ?

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

Notre expression synthétique et significative: *contempler, vivre et annoncer l'Amour de Dieu incarné en Jésus* implique, d'une certaine manière, un dynamisme spirituel qui est fait d'une vision de transcendance, d'une expérience personnelle et communautaire profondes, et qui passe par une expression concrète.

Au chapitre III de nos Constitutions, l'article 38 définit notre mission et notre consécration qui *tissent entre nous des liens de communion*, une communion qui doit se manifester à trois niveaux :

1) au niveau de la **communion entre les personnes:** les frères avant tout ;

2) au niveau de la connaissance : la **communauté d'idéal:** les frères ont une vision commune, un idéal mobilisateur, comme la communauté des premiers chrétiens qui n'avaient qu'*un seul cœur et qu'une seule âme* ;

3) au niveau de l'action: la **communauté de mission** : les frères ont la vision commune d'être un ferment de communion et de réconciliation dans notre monde et un signe annonciateur de la plénitude de vie de l'humanité dans le Royaume de Dieu.

Voilà ce qui nous caractérise, une caractéristique simple et en même temps un élément central, bien que tout cela ne soit pas facile à mettre en pratique. Être apôtre visionnaire c'est vivre de cet idéal commun en tant que signes et qu'éducateurs d'une Eglise fraternelle, visionnaire, ferment de réconciliation.

Puisque nous parlons de notre ministère apostolique du point de vue du leadership et de l'autorité, nous pouvons signaler le lien qui existe avec le *zèle apostolique* dont il a déjà été question. A cet égard, si nous nous reportons au point 24 de la Règle de Vie, nous pouvons mettre en évidence la qualité apostolique du bon Père, ainsi que la **radicalité de son dévouement** (*un long et souvent héroïque dévouement*), c'est-à-dire son zèle, **la créativité et l'audace**, le regard toujours audacieux et ouvert à la nouveauté pour affronter les réalités nouvelles et les nouveaux défis. Le point 24 de la Règle de Vie précise : *il favorisa les initiatives les plus hardies, ayant lui-même l'audace des humbles. En face de ce qu'on appellerait aujourd'hui la « déchristianisation » de la société, il nous fixait la plus sublime des vocations* : découvrir dans la réalité, avec un regard tourné vers l'avenir, ce qui paraît être la Volonté de Dieu.

D. NOTES D'ACTUALISATION

Avoir une vision du futur

Devant le degré d'importance de certaines dimensions générales du service de l'autorité et de l'exercice du leadership, quelques Frères de la Congrégation qui sont responsables d'œuvres apostoliques ont fait remarquer qu'un des aspects les plus importants du service de l'autorité et de l'exercice du leadership est celui qui vise à **promouvoir une attitude visionnarie face à la croissance et au développement de la développement de la communauté**. Dans leur contribution, ils précisaient qu'il s'agit d'avoir une *vision* du futur, de développer une aptitude à analyser le présent et à faire des propositions d'action, d'agir à l'avance (attitude *proactive*).

Le rôle du leader dans ce scénario consisterait à faire la **transition** entre le présent et l'avenir, à redéfinir la réalité, à la faire changer. Transformer la réalité qui ne nous convient pas en suivant un scénario plus séduisant. Le leader visionnaire gère le changement, il est à la fois apprenti et patron, inspirateur et architecte social.

Il faut laisser le passé et chercher l'avenir

En conséquence, le leadership visionnaire suscite toujours l'abandon du passé et la quête de l'avenir. Faire face aux situations nouvelles signifie, d'une certaine manière, renoncer au passé pour chercher l'avenir. Parfois, le plus difficile, c'est précisément, d'abandonner des façons traditionnelles de comprendre une situation donnée, car on pense que le fait d'avoir appliqué la même méthode pendant longtemps offre de meilleures garanties.

Un processus d'animation

Tout cela demande un processus d'animation pour que les personnes soient capables de **réviser en permanence le jugement** qu'elles portent sur elles-mêmes, sur les autres et sur les situations sociales et ecclésiales. Le leader visionnaire doit promouvoir non seulement la conversion personnelle mais aussi la conversion des groupes qu'il rencontre dans le travail pastoral.

Faire preuve d'une imagination créatrice

Le Frère engagé dans un service de l'autorité visionnaire doit s'assurer que ceux qui accomplissent avec lui une tâche pastorale ont **la latitude suffisante pour faire preuve d'une imagination créatrice**. Parfois, et c'est humain, des expériences qui n'aboutissent

pas ou qui déçoivent conduisent le leader à penser que tout a déjà été dit et fait et que cela ne vaut pas la peine de chercher à explorer d'autres voies. Bien que, dans la majorité des cas, cette attitude soit l'aboutissement d'une désillusion, le leader visionnaire doit explorer de nouvelles possibilités, les exposer et les promouvoir afin d'éveiller ainsi la créativité chez ses collaborateurs.

Un service qui donne une orientation

Le service d'une autorité visionnaire est **un service qui donne une orientation**. Le responsable *sait faire prendre conscience en permanence à ses collaborateurs du sens de leur activité, il sait les faire participer à sa vision des choses. Par ce moyen, il suscite de nouvelles capacités, une nouvelle énergie, une nouvelle imagination afin que ses collaborateurs trouvent de nouvelles solutions de manière à être mieux au service des personnes* (Grün Anselm, *Orientar personas, despertar vidas* – Estella 2000, p. 67).

La vision comme expérience mystique est instrument de conversion et d'ouverture sur l'avenir. A partir de là, le leader visionnaire cherchera à mettre en pratique un projet qui permet **la réalisation de sa vision** dans la vie. Au lieu de se satisfaire d'une vision purement théorique ou réduite à un ensemble de bonnes intentions, il essaiera d'ouvrir des voies, de chercher des moyens, de mettre en mouvement les forces communautaires qui lui ont été confiées et de mobiliser les ressources de sa communauté chrétienne pour

mettre en œuvre cette vision.

Tout ce que nous venons de dire jusqu'à présent au sujet de *leadership visionnaire* pourrait être illustré par l'effort de *refondation ou de fidélité créative* que la Congrégation cherche à faire aboutir ces dernières années. C'est dans ce sens que vont bon nombre de décisions prises au 36ème Chapitre Général. Dans l'Introduction qui précède les Décisions Capitulaires, on peut lire: *nous avons essayé de nous laisser entraîner à la suite de Jésus, le Berger qui se fait proche de nous, nous interpelle et nous offre une nouvelle chance pour grandir. Aujourd'hui encore, Jésus nous interpelle pour que nous nous engagions résolument sur des chemins de fidélité toujours nouveaux et créateurs.*

Pour conclure sur ce type de service de l'autorité dans le ministère apostolique, il importe, nous semble-t-il, de faire une allusion à **Moïse** dont l'exemple en tant que leader visionnaire nous rappelle la lettre aux Hébreux (11, 39). Moïse s'en tint à sa vision bien qu'il fût conscient lui-même qu'il ne pourrait pas atteindre la terre promise. Son service de l'autorité ne dépendait pas de ses propres possibilités et de ses limites personnelles. Sa générosité le conduisit à mettre en pratique une vision qui fasse vivre son peuple, bien au delà des limites de sa propre existence.

7

Malheureux lorsque tous les hommes diront du bien de vous! C'est de cette manière, en effet, que leurs pères traitaient les faux prophètes (Lc 6, 26)

Un service de l'autorité fondé sur une conscience critique et prenant des initiatives de changement :

LEADERSHIP CRITIQUE ET DISSIDENT

C'est un type de leadership qui se rattache à l'histoire de notre communauté ss.cc, à notre charisme et aux défis qui se présentent actuellement. Il s'agit d'un type de leadership qui s'exerce dans un esprit critique et dissident face aux critères et aux styles d'autorité appliqués dans la société actuelle et face à tout ce qui s'oppose aux choix de Jésus et aux valeurs essentielles de l'Évangile. La société et la culture exercent une pression forte sur nous ; nous pouvons même percevoir de quelles façons subtiles nos consciences sont envahies et comment, peu à peu, nous acceptons et prenons à notre compte des critères et des attitudes qui ne s'harmonisent pas avec l'Évangile ni avec nos choix. Nous pouvons constater, par exemple, la façon

dont la vérité est occultée et la place qui est faite à la culture du confort, du superflu et de l'hédonisme. Tous, nous connaissons et nous vivons, d'une manière ou d'une autre, ces phénomènes culturels et sociaux et même si nous n'éprouvons guère de difficultés pour tenir des raisonnements lucides et critiques, bien souvent nous avons du mal à dire non et à contester la réalité.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *Je leur susciterai du milieu de leurs frères, un prophète semblable à toi, je mettrai mes paroles dans sa bouche et il leur dira tout ce que je leur ordonnerai* (Dt 18, 18).
* *Je rentrai … avec le souvenir des paroles du prophète Amos sur Bethel : « vos fêtes seront changées en deuil et tous vos cantiques en lamentations* » (Tb 2, 6).
* *Chaque fois que j'ai à parler, je dois crier et proclamer: « violence et dévastation ! » La parole de Yahvé a été pour moi source d'opprobre et de moquerie tout le jour* (Jr 20, 8).
* *Il leur dit: « Isaïe a bien prophétisé de vous, hypocrites, ainsi qu'il est écrit: ce peuple m'honore des lèvres ; mais leur cœur est loin de moi. Vain est le culte qu'ils me rendent, les doctrines qu'ils enseignent ne sont que préceptes humains»* (Mc 7, 6. 8).
* *Ce que voyant, le Pharisien s'étonna de ce qu'il n'eût pas fait d'abord les ablutions avant le déjeuner. Mais le Seigneur lui dit: « vous voilà bien, vous, les Pharisiens ! L'extérieur de la coupe et du plat, vous le purifiez, alors que votre intérieur à vous est plein de rapine et de méchanceté!»* (Lc 11, 38-39).
* *Alors Jésus se mit à dire et d'abord à ses disciples : « méfiez-vous du levain – c'est-à-dire de l'hypocrisie - des Pharisiens »* (Lc 12, 1b).
* *Je leur ai donné la parole et le monde les a haïs, parce qu'ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde* (Jn 17, 14).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Poursuivre la mission reçue de Dieu

Pour le Bon Père, la mission qu'il s'efforçait de poursuivre était, en premier lieu, une mission reçue de Dieu, soutenue par Lui et à laquelle il devait rester fidèle. Ainsi l'a-t-il vécue depuis le début de son ministère sacerdotal. Son ordination avait déjà été un exemple de sa fidélité à la vocation reçue de Dieu, en dépit des difficultés au milieu desquelles il se trouvait (cf. CS 10, n.os 45-46). Peu de temps après son ordination, il en donne une nouvelle preuve: *le fait est que le jour de Pâques, 8 avril, il chante la Grand'messe à Coussay. A la fin de l'office, au lieu de donner lecture, comme l'ont demandé les autorités locales, d'un texte par lequel les citoyens de Coussay sont convoqués pour l'élection du curé constitutionnel, il fait une déclaration courageuse mais qui dans cette circonstance sent la provocation: il se voit contraint , le jour même, de fuir Coussay; il se réfugie à la ferme des Chézeaux, gagne bientôt Poitiers où le Vicaire Général le munit d'amples pouvoirs et se retire enfin à La Motte d'Usseau … Sa vocation nous apparaît donc comme une décision forte et courageuse en un temps d'incertitude et de faiblesse chez une grande partie du clergé* (CS 10, n.os 47-48).

Les multiples décisions que, naturellement, il a dû prendre conformément à sa mission devaient être

conformes à la conscience qu'il avait de sa fidélité à l'Oeuvre de Dieu. C'est le message qu'il a transmis aussi à ses frères: *vous ne devez vous faire aucune peine de tout ce que vous réglez; en faisant suivant votre conscience, vous ne vos tromperez jamais, de manière du moins à vous rendre coupables* (LEBP 45/11.8.1802/1, 132).

Fidélité à la mission reçue

La fidélité à sa conscience et à la mission reçue l'ont conduit à prendre des risques et à s'opposer aux ordonnances du gouvernement français à propos des permis pour enseigner dans les collèges. Ces ordonnances exigeaient que l'on déclare appartenir à une congrégation agréée, catégorie dont ne faisait pas partie notre Congrégation. Signer ces déclarations aurait assuré la tranquillité et permis de continuer à enseigner dans les collèges, mais pour le Bon Père, même cette raison très louable ne pouvait justifier qu'il mente ni qu'il désavoue la mission de la Congrégation. C'est ce que l'on peut percevoir dans ses lettres de cette époque: *mon très cher ami, vous ne ferez aucune déclaration qui équivaut à un serment, qui serait impie dans notre bouche [une des deux ordonnances royales du 16 juin 1828 déclarait que dorénavant nul ne pourrait enseigner s'il n'affirmait par écrit n'appartenir à aucune congrégation non légalement établie en France] (…).*

Je ne puis approuver le dessein de Monseigneur de nommer des séminaristes pour être censés maîtres chez nous. C'est une mesure qui ne conviendra jamais aux enfants du Cœur de Jésus.

« Sint ut sunt aut non sint ». Adieu. J'embrasse tous nos bons frères et j'ai confiance que tous seront fermes dans la foi (LEBP 1407/27.9.1828/7 , 178).

Dans une autre lettre envoyée à Régis Rouchouze, le Bon Père écrit: *«oui, mes bons frères, nous ne pouvons jamais servir Dieu par des moyens qu'il désapprouve. Le premier serment perdit les prêtres. Celui qu'on propose avec des restrictions* [voir lettre 1407] *sera demandé purement et dans toute sa teneur. Jugez s'il peut être permis à un enfant du divin Cœur de s'y conformer.*

Ainsi, quoi qu'il en coûte à vos cœurs, abandonnons-nous à la Providence. Elle sait bien ce qu'Elle doit faire de nous et de nos enfants… J'attends tout de votre fermeté. Point de regret des oignons d'Egypte (LEBP 1453/15.1.1829/7, 218-219; cf. 1444/4.1.1829/7, 212; 1452/15.1.1829/7, 217-218).

Être avec le Christ et la fidélité à l'Évangile

Le Père Juan Vicente González, ss.cc. décrit ainsi ce qu'a vécu le Bon Père à ce moment-là: *depuis le début de l'année 1828 et même avant, le Fondateur pressentait des tempêtes pour l'Église et pour sa Congrégation (…). Face aux dangers liés à l'histoire de la société humaine, il comprend depuis longtemps que l'unique et véritable sécurité consiste à améliorer sa fidélité à l'Évangile et à se situer clairement aux côtés du Christ et non du côté du monde. Une répugnance instinctive l'empêche de conclure des arrangements et des équilibres de pouvoir avec les ennemis de l'Église. Le style diplomatique, quand l'enjeu*

porte sur les valeurs chrétiennes et les intérêts majeurs de l'Église, l'exaspère (…). Il jugeait les ordonnances illégitimes et considérait comme des erreurs les subterfuges auxquels auraient pu recourir ses fils pour sauvegarder les collèges et les séminaires.

Face à l'iniquité de la loi, le Père Coudrin a persisté dans son refus d'autoriser un quelconque serment, une quelconque déclaration ou promesse. Dieu ordonne de continuer à enseigner jusqu'à ce que les gendarmes soient venus fermer ses collèges. Il voulait que les gens et le pays se rendent compte de cette iniquité et que les siens restent dans le vrai (Juan Vicente González, *Servidor del Amor. Pedro Coudrin*, Santiago du Chili, 1990, pp. 376 – 377).

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

L'article 5 de nos Constitutions nous indique que *la Célébration Eucharistique et l'Adoration contemplative nous font participer aux sentiments du Christ à l'égard de son Père et du monde*, elles nous rappellent l'urgence qu'il y a à *travailler à la transformation du monde suivant les critères de l'Évangile*. Ce sont les critères de l'Évangile que nous voulons faire resplendir au cœur de notre réalité sociale et culturelle. *Nous avons pour Mission de rendre l'Évangile signifiant dans un monde soumis à des mutations profondes. Nous devons être attentifs à la réalité qui nous entoure, à ce qui la structure, à ses valeurs et à son péché* (Statuts, n° 1).

En tant que religieux des Sacrés Cœurs, nous vivons notre vocation face à une réalité que nous contemplons sans cesse (dans l'action apostolique et dans le silence de la prière) à travers le prisme de l'Évangile. Le contraste entre ces deux sources de notre contemplation nous amène à constater les grandes différences qui existent entre ce que vit notre monde et ce que nous propose l'Évangile. Ces écarts touchent notre cœur et nous font vivre dans une constante insatisfaction, d'où notre contestation et notre recherche de nouvelles voies pour transformer le monde. *Le contact avec les plus démunis* est une source permanente de critique et de désaccord avec le monde, à partir desquels nous nous laissons évangéliser nous-mêmes (Statuts, n.os 5, 7).

La critique et le désaccord, suivant nos Constitutions, s'expriment déjà par le fait que nous menons une vie religieuse qui est témoignage de l'Évangile face au monde. *Les vœux , par leur contenu évangélique, dénoncent prophétiquement les manifestations les plus caractéristiques du « péché du monde », c'est-à-dire tout ce qui vise à détruire les valeurs fondamentales de la vie humaine* (Constitutions, art. 15) ; par ailleurs, la communauté religieuse doit vérifier constamment *comment elle est le signe de l'Amour de Dieu pour les hommes* et notamment pour les personnes au service desquelles elle se trouve et au milieu desquelles elle vit (Constitutions, art. 41, 5).

Notre Règle de Vie, quant à elle, décrit de la façon suivante cette attitude de critique et de désaccord: *rien d'étonnant non plus à ce que beaucoup contestent le type de société dans laquelle on vit. Ils ne la trouvent pas assez juste, mais remplie d'inégalités et de formes nouvelles d'asservissement social et psychique. Ils ne la trouvent pas assez fraternelle, mais toujours dominée par des conflits de blocs, de races, de nations, de classes. Ils ne la trouvent pas assez centrée sur le développement de l'homme intégral, mais sans esprit de gratitude et de contemplation, tendue au seul profit et desséchée par une technique rationalisante. Ils ne la trouvent pas assez ouverte à certaines valeurs nouvelles du monde, mais repliée sur ses propres structures* (RV, n° 13). Cette attitude qui est celle de l'évangélisateur nous place toujours face au défi qui consiste à marquer son désaccord avec les propositions de notre monde, au nom de l'Evangile et de la libération de l'homme.

D. NOTES D'ACTUALISATION

Le mot « dissidence »

Ce concept peut éveiller en nous des réactions opposées ou comporter des connotations péjoratives; il peut aussi révéler au plus profond de nous-mêmes une plus ou moins grande résistance au changement. Il est difficile d'imaginer une transformation, que ce soit à l'intérieur ou en dehors de l'Église, sans qu'il y ait, d'une façon ou d'une autre, dissidence. Dissidence signifie ici : nous comporter en critiques de la réalité qui est la nôtre en nous fondant sur les critères et les valeurs de l'Évangile, mais aussi utiliser la force de renouveau et d'innovation de la Bonne Nouvelle, qui peut faire jaillir des solutions de rechange nouvelles. L'attitude dissidente, au niveau de l'autorité, paraît être la condition d'une *fidélité créative* véritable, dans tous les domaines où il s'agit d'opérer une réelle transformation. Dans les sociétés ouvertes, les personnes dissidentes ont des droits et aussi des devoirs, elles proposent des actions nouvelles et luttent pour les réaliser, avec patience, respect et tolérance. C'est ainsi qu'ont agi, semble-t-il, les prophètes, jusqu'à Jean-Baptiste. Et Jésus-Christ n'a-t-il pas été, par hasard, un dissident responsable? Avec patience, courage et amour, il a défié le statu quo religieux et culturel de son temps, proposant un mode de vie nouveau et vivant ce qu'il disait et annonçait. Martin Luther King et Mahatma Gandhi

sont des exemples de dissidents responsables, comme tant d'autres qui, avec plus ou moins de publicité, ont été capables d'imaginer des solutions nouvelles fondées sur des valeurs et de déployer leur énergie pour les réaliser. Il est fréquent que ce soit ces dissidents précisément qui réussissent à rayonner vers les autres, à ouvrir de nouvelles voies de libération et à être reconnus même après des persécutions. Il est toujours frappant de constater que beaucoup d'entre eux ont été combattus d'une manière ou d'une autre et, dans quelques cas, éliminés.

Dans la tradition de la Congrégation

Le témoignage du Bon Père et certains événements qui ont marqué l'histoire de notre Congrégation nous confirment que ce style de leadership a eu de l'importance pour nous et qu'il a été à l'origine, en bien des occasions, d' initiatives et de mouvements extrêmement créatifs ayant contribué de manière significative à la vie de l'Eglise et de la société, spécialement dans les domaines des missions, de la pastorale sociale et populaire, de l'éducation et de la pastorale des jeunes, de la théologie, de la recherche et de l'enseignement de l'Écriture Sainte, du renouveau liturgique, etc. Selon nous, dans la continuité de cette tradition congréganiste et compte tenu des réalités propres à notre société et à l'Église actuelle, nous avons là un exemple de notre style de leadership et d'animation, de notre façon d'être pasteurs ss.cc, qu'il faut continuer de développer, ce qui doit se traduire par : vivre nos

engagements et nos responsabilités en étant ouverts à d'autres solutions et possibilités nouvelles s'inspirant de l'Evangile et de notre charisme; vivre nos engagements en étant capables, avec pertinence, de proposer de nouveaux chemins de vie et d'évangélisation sans nous laisser influencer par les *critères du monde*. Nous sommes invités à être des pasteurs et des leaders capables d'une *dissidence responsable* et d'une créativité féconde et fidèle.

Non-conformisme comme obligation morale

Dans cette même ligne, nous voudrions proposer encore une autre réflexion de Pedro Laín Entralgo qui a écrit: *Moltmann a entendu dire par un ami à New York : « le pire c'est que l'on va s'habituer à tout peu à peu ». Et Moltmann de faire remarquer: « le pire n'est pas le mal en soi, mais le fait que nous nous habituons à lui et qu'à la fin tout est pareil. Il y a des jeunes qui, à la fleur de l'âge sont chômeurs permanents. Mais nous nous habituons à ce que ce soit ainsi. Le désespoir les pousse à la toxicomanie. Mais nous nous habituons à cette idée. Pour acheter la drogue qui leur procure du plaisir, ils ont besoin d'argent et pour en avoir ils deviennent voleurs. Mais nous nous y habituons. En pleine rue et en plein jour, des passants sont attaqués et frappés. Et nous commençons à nous y habituer ». Et moi j'ajoute: la télévision nous montre comment des milliers de personnes continuent de mourir de faim. Et, encore une fois, nous commençons à nous y habituer, si toutefois écoeurés et mal à l'aise, nous n'éteignons pas la télévision. En résumé : ne pas « s'habituer », non-conformisme comme obligation morale; réponse mentale affective et active à la réalité*

sociale marquée par l'iniquité, chacun selon ses possibilités et comme il peut (Laín Entralgo Pedro, *Esperanza en tiempo de crisis*, Madrid, p. 255).

Nous pourrions ajouter encore les éléments suivants à cette énumération des différents aspects de la réalité auxquels nous commençons, très facilement, à nous habituer: l'acceptation d'un modèle social, économique et culturel qui peu à peu s'impose comme le seul et unique; l'absence de réaction face à ce modèle qui choisit quelques bénéficiaires et exclut la majorité; l'acceptation sans discussion d'un discours favorable au pluralisme qui accepte tout et derrière lequel se cache un esprit accommodant visant à éviter les conflits, etc.

Pedro Laín nous aide à mettre l'accent sur une autre nuance de la dissidence : la dissidence ne peut être une simple posture; elle doit se transformer en action concrète, selon les possibilités de chacun, et même s'il ne s'agit que de *ne pas s'habituer*; les besoins de notre monde, éloigné de l'Evangile, doivent nous pousser à l'action (cf. *Dans le contexte social actuel*, 36ème Chapitre Général, Rome, pp. 12 – 13).

Leadership contreculturel et dissident

Dans la mise au point des nouvelles réponses à nos engagements et à nos responsabilités dans le monde et la culture d'aujourd'hui, le défi consiste pour nous à être attentifs aux valeurs et aux traits caractéristiques

qui se détachent de notre charisme et qui peuvent constituer la réponse au besoin actuel d'une animation apostolique appropriée. Nous sommes appelés à développer un service de l'autorité et un leadership qui soient créatifs, qui proposent et encouragent des solutions neuves pour vivre l'Évangile en nous appuyant sur notre vocation de religieux ss.cc. ; un leadership que nous pourrions qualifier de contre-culturel et de dissident. Il s'agit de favoriser un processus de renouveau et de purification qui permette de faire face aux changements rapides que nous sommes en train de vivre et qui exigent de chacun de nous un discours nouveau, créatif et créateur, qui soit ouvert à la nouveauté et critique envers ce qui dénature l'Évangile. Notre attitude vis-à-vis de la culture actuelle, loin d'être pessimiste, doit être une attitude d'espérance en face de ce qui est nouveau. De même il est important de ne pas manifester de désenchantement devant les aspects négatifs que pourraient présenter certaines des réalités nouvelles. S'il n'y a pas de renouveau au niveau de la personne, la structure non seulement ne peut pas ouvrir des voies significatives, mais elle peut se transformer en obstacle et même en menace pour les personnes. Par ailleurs, quand la structure est accompagnée d'une réflexion critique et ouverte, elle permet d'apporter des réponses aux défis que la mission soulève pour chaque personne et chaque communauté en particulier.

8

Recherchez le droit, redressez le violent ! Faites droit à l'orphelin, plaidez pour la veuve (Is 1, 17)
Un service de l'autorité qui est sensible aux inégalités, qui rétablit la justice :

LEADERSHIP RÉPARATEUR ET LIBÉRATEUR

Un autre type de leadership qui peut s'observer au cours de notre histoire de famille religieuse et qui prend un relief particulier pour notre service d'animation dans le contexte du monde actuel, c'est le **leadership réparateur el libérateur**, comme nous pourrions l'appeler. C'est un leadership qui, fidèle à la mission du Christ et participant au dynamisme de son amour, se fait sensible aux injustices et solidaire avec les pauvres, qui encourage la transformation des cœurs et travaille pour une société juste et réconciliée. La place centrale accordée à l'Eucharistie et à l'adoration dans notre spiritualité se manifeste dans ce leadership par le fait qu'il souligne l'urgence qu'il y a à travailler à la transformation du monde selon les critères évangéliques.

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *Il jugera les faibles avec justice, il rendra une sentence équitable pour les humbles du pays … la justice sera la ceinture de ses reins et la fidélité la ceinture de ses hanches* (Is; 11, 4 5).
* *Pratiquez le droit et la justice, tirez l'exploité des mains de l'oppresseur ; l'étranger, l'orphelin et la veuve, ne les maltraitez pas, ne les outragez pas, le sang innocent ne le versez pas en ces lieux* (Jr 22, 3).
* *Car il délivre le pauvre qui appelle et le petit qui est sans aide; compatissant au faible et au pauvre, il sauve l'âme des pauvres* (Ps 72, 12-13).
* *Nous avons essayé d'envoyer renouveler la fraternité et l'amitié qui nous lient à vous* (1 M 12, 10).
* *… le premier à observer la justice envers les Juifs, à cause des torts qu'on leur infligeait* (2 M 10, 12).
* *Il a déployé la force de son bras, il a dispersé les hommes au cœur superbe, il a renversé les potentats de leurs trônes et élevé les humbles. Il a comblé de biens les affamés et renvoyé les riches les mains vides* (Lc 1, 51-53).
* *On vient lui apporter un paralytique soulevé par quatre hommes…Jésus dit au paralytique : « lève-toi, prends ton grabat et va-t-en chez toi »* (Mc 2, 3-12).
* *Jeune homme, je te le dis, lève-toi* -le fils de la veuve de Naïn- (Lc 7, 11-17).
* *De l'argent et de l'or, je n'en ai pas, mais ce que j'ai, je te le donne: au nom de Jésus Christ le Nazaréen, marche* (Ac 3, 6).

B. LE BON PÉRE ET SES ÉCRITS

Le Bon Père a profondément senti la situation de besoin dans laquelle se trouvait l'Église française depuis les événements de la Révolution. La réponse qu'il a compris qu'il devait apporter à cette société (*on ne sait plus ce que c'est l'amour de Dieu*) est formulée de différentes façons dans les documents congréganistes. L'expression *retracer les quatre âges de Notre Seigneur Jésus Christ*, dans le chapitre préliminaire de la Règle de 1817 est une manière de parler des différentes façons dont les Frères et les Sœurs se sont engagés à ce moment là. La dévotion aux Sacrés Cœurs citée en deuxième lieu dans ce même chapitre préliminaire et reliée au thème du zèle (cf. *Mémoire du Bon Père sur le titre de Zélateurs*) nous offre un autre volet de la réponse que les Fondateurs ont voulu donner aux questions qui se posaient à eux.

Parmi les significations qu'a prises la dévotion au Sacré Cœur dans la vie du Bon Père, il y a l'expression de l'Amour du Christ et de l'Amour de Dieu exprimé en Jésus, mais il y a aussi, semble-t-il, notre propre réaction à l'Amour de Dieu. *La foi en l'Amour de Dieu suggère, à qui l'aime et professe cet Amour, un culte de réparation comme une des réponses principales* (CS 10, n° 350). Ce culte de réparation est compris dans son sens authentique

néo-testamentaire, comme un culte existentiel, qui englobe toutes les dimensions de la vie. Ce sens se retrouve dans la formule de la profession religieuse : *au service desquels je veux vivre et mourir*.

Dans l'esprit du Bon Père et de la communauté primitive, il n'est pas possible de séparer le thème de la réparation d'une des valeurs les plus sûres de la communauté primitive : celle de la vie centrée sur l'Eucharistie. La *réparation* est un concept qui parfois est identifié à *l'adoration*. Par exemple, dans la Supplique à l'évêque de Poitiers, du 22 mai 1802, on peut lire : *cette réparation n'a point été interrompue ni de jour ni de nuit dans l'association des femmes* … (CS 10, n° 437). Mais même au delà de l'exercice lui-même de l'adoration réparatrice devant le Saint Sacrement, la lettre ajoute: … *les femmes se sont appliquées par toutes sortes de bonnes œuvres surtout par celles de miséricorde*… (CS 10, n° 432). Dans le brouillon de Supplique au Pape, au début de l'année 1801, il est dit: *le premier motif de cette Association a été le désir d'apaiser la colère de Dieu et de s'offrir comme victime en amende honorable perpétuelle afin d'intercéder efficacement pour l'Église et pour l'État, et réparer les outrages que reçoit Jésus Christ* … (CS 10, n° 434) et ensuite est évoquée la pratique quotidienne de l'adoration. Le même Cahier de spiritualité (n°10) signale que les témoignages de beaucoup de Sœurs et de Frères *permettent de saisir dans le concret une des dimensions de l'adoration congréganiste: la dimension apostolique et missionnaire* (CS 10, n° 468).

L'adoration a été vécue comme un exercice mais toujours en rapport avec l'attitude vitale de l'immolation, à savoir : *satisfaire, autant que nous pouvons, à la justice divine* (CS 10, n° 352), avec l'esprit de réparation qui comporte en lui-même une dimension explicitement missionnaire et une dimension de communion avec ceux qui souffrent.

C. CONSTITUTIONS ET RÈGLE DE VIE

Nos Constitutions nous aident à clarifier et à actualiser ce leadership que nous qualifions de réparateur et libérateur et qui se traduit par une sensibilisation aux injustices et aux inégalités destructrices. Elles sont un point de départ qui est pour nous le moyen d'approfondir l'orientation de notre action évangélisatrice et elles nous proposent des éléments éclairants pour bien vivre notre animation pastorale.

L'article 4 commence par une invitation à une prise de conscience: *conscients du pouvoir du mal qui s'oppose à l'Amour du Père et défigure son dessein sur le monde* (Constitutions, art. 4). L'œuvre réparatrice et libératrice est une manifestation de la volonté de vie qui est en Dieu. Dieu veut que nous ayons la vie et une vie en abondance. Le leadership apostolique ne peut pas perdre de vue que ce choix naît d'une indignation éthique face au scandale de la pauvreté et de l'injustice. Le contact avec ceux qui souffrent, le fait d'être proche du monde des pauvres nous poussent à nous solidariser avec eux.

Immédiatement, la *réparation* se présente comme une communion avec Jésus : *notre réparation est communion à Jésus dont la nourriture est de faire la volonté du Père et dont*

la mission est de réunir, par son sang, les enfants de Dieu dispersés. La communion avec le Christ nous conduit à l'œuvre réparatrice. Elle est la conséquence de l'identification *à l'attitude et à l'œuvre réparatrice de Jésus*. La Bonne Nouvelle de Jésus Christ agit en nous qui *reconnaissons notre condition de pécheurs* et elle est la raison profonde de la *solidarité avec les hommes et les femmes victimes du péché du monde, de l'injustice et de la haine*.

De même, **l'article 6** parle de l'évangélisation comme d'une exigence de notre mission. En arrière-plan on peut percevoir le *zèle* qui a animé la vie du Fondateur (cf. RV, n° 24). La situation d'injustice dans le monde est un appel à la mission. Voici les éléments que contient cet article:

> **a.** L'*urgence* de l'activité évangélisatrice.
> **b.** Celle-ci suppose d'entrer dans le dynamisme intérieur de l'Amour du Christ pour son Père et pour le monde: *identification au Christ*, ce qu'a fait Jésus faisons-le aujourd'hui … ; dans une double direction: dynamisme intérieur de l'Amour pour le Père et dynamisme intérieur de l'amour pour *le monde*, pour le quotidien, pour l'homme de tous les jours.
> **c.** Dynamisme de l'Amour, spécialement pour les pauvres, les affligés, les marginaux et ceux qui ne connaissent pas la Bonne Nouvelle.
> **d.** Pour réaliser cette mission : rendre présent le Royaume de Dieu, l'accent est mis sur certains moyens, en particulier ceux-ci :

- la **transformation du cœur humain**: animation et service centrés sur la personne, sur l'essentiel, sur un type d'éducation qui débouche sur des convictions et sur un engagement personnel ;

- effort pour être des **artisans de communion dans le monde**: animation et service qui débouchent sur la communion, qui facilitent les processus d'intégration et de cohésion et créent la communauté et la fraternité ;

- travailler, **en solidarité avec les pauvres**, à l'avènement d'une **société juste et réconciliée** : animation et service avec une attention spéciale pour les besoins des pauvres; être *la voix des sans voix*.

Nous pouvons ajouter un élément de plus: **l'ouverture et la collaboration** *avec tous ceux qui, animés par l'Esprit , travaillent à construire un monde de Justice et d'Amour, signe du Royaume* (cf. Constitutions, art. 4, 4).

A propos de notre spiritualité réparatrice, considérée globalement, dans son dialogue fructueux avec l'adoration -enrichissant pour l'un comme pour l'autre- les articles 52 et 53 nous éclairent sur la profondeur du mystère de la communion avec le Christ, patient Serviteur de Dieu (cf. RV, n° 77). *Dans l'Eucharistie, nous célébrons l'action de Dieu dans nos vies et dans le monde et dans l'adoration, nous nous unissons à son intercession incessante devant le Père, à son cri d'appel en solidarité avec l'humanité blessée par le péché et nous sommes poussés à nous livrer plus totalement à la mission pour que par Lui, avec*

Lui et en Lui, notre vie et le monde -libéré du mal du péché- rendent gloire au Père.

Quant à la **Règle de Vie**, elle nous éclaire sur deux aspects centraux de notre service d'animation et de leadership: sa dimension communautaire et sa dimension libératrice. Ce *leadership libérateur* nous rappelle un dynamisme de notre ministère. Nous sommes appelés à créer une communion, à être des *apôtres du dessein d'Amour de Dieu*, qui cherche à détruire les différences provoquées par les divers processus de dispersion humaine, d'exclusion, de frontières injustes, d'inégalités de toute sorte; nous sommes appelés à restaurer dans le Christ le laissé-pour-compte, le rejeté et l'abandonné. La Règle de Vie ajoute: *il nous faut annoncer la libération apportée à l'homme par le Seigneur Jésus Christ, sans nous limiter à une lutte d'intérêts et à un simple perfectionnement des techniques de production* (RV, n.os 23-28).

D. NOTES D'ACTUALISATION

La *libération* a été un thème présent dans l'Église ces dernières années, un thème qu'il faut approfondir, dans son sens comme dans ses applications au service de l'autorité que nous exerçons en tant que religieux ss.cc. Notre service d'animation devrait être marqué par cet aspect réparateur et libérateur qui continue d'ouvrir des voies au changement personnel et social.

Renouveler l'engagement de construire un monde plus juste

Entre nous, nous reconnaissons la force de renouveau qu'a exercée le Chapitre Général de 1982, avec ses trois grandes orientations et particulièrement la première intitulée : *Construire un monde plus juste en solidarité avec les pauvres*. La lettre qui porte ce même titre, écrite par le Supérieur Général d'alors, Pat Bradley, nous offre des réflexions intéressantes qui s'appliquent à ce type de leadership.

Le 36ème Chapitre Général (Rome 2000) dans l'introduction aux Décisions Capitulaires, s'adresse aux Frères en les invitant à *renouveler leur engagement pour construire un monde plus juste en solidarité avec les pauvres, à travailler à la transformation du monde selon les critères de l'*

Evangile, à poursuivre notre effort de création de communautés missionnaires pour un monde sans frontières (36ème Chapitre Général, Rome 2000, p. 13). Le document capitulaire *Message aux frères sur notre engagement avec les pauvres* insiste sur ce même point et propose des réflexions qui aident à discerner la réalité vécue de cette option en faveur des pauvres.

Construire la communion et la justice

La manière dont chacun de nous pourra gérer concrètement l'exercice de ce type de leadership dépendra de quantité de circonstances. Incontestablement la réponse à cet aspect de notre service de l'animation n'est pas unique; c'est le contexte qui déterminera notre réponse. Il importe d'accepter ces différences et de ne pas mal les interpréter. Mais nous pensons que l'avertissement contenu dans la Règle de Vie, du fait qu'il présente les deux qualités : leadership communautaire et leadership libérateur, comme complémentaires, est une invitation à ne pas oublier dans notre ministère l'effort pour construire la communion et le justice en essayant de nous opposer à ce qui contredit la Volonté de Dieu.

Aller à la réalité telle qu'elle est

En tout cas, le leadership réparateur et libérateur nous encourage à aller à la réalité telle qu'elle est réellement, dans sa dureté tragique. Le document Perfectae Caritatis, en parlant du renouvellement de

vie religieuse dit clairement, dans ses " Principes Généraux pour Renouvellement ", que la Vie Religieuse doit être redéfinie, précisément, par référence à ce monde injuste. Tout effort de renouveau qui ignore la situation réelle déforme les critères établis par Vatican II pour un renouveau légitime et il est condamné à être stérile (cf. Perfectae Caritatis, n° 2). Ce critère est valable aussi pour le type de leadership que nous voulons mettre en œuvre. Le renouveau et la conversion sont possibles si l'on est en contact avec la réalité de ceux qui subissent l'injustice de ce monde.

Sens critique

Le leadership réparateur et libérateur se propose d'aider à prendre conscience de la réalité, à s'introduire en elle, en l'analysant avec sens critique et avec le plus de profondeur possible. Il s'agit en particulier d'aider à voir l'ensemble de la réalité avec un regard plus ample, de faciliter l'ouverture et d'éviter les réductions idéologiques ou culturelles. C'est un service qui consiste à faire prendre conscience de tout l'éventail des maux qui existent à travers le monde, pour que la libération se réalise contre toute forme de mort (oppression, pauvreté, violence, sexisme, xénophobie, etc.).

Développement intégral

Ce type de leadership suppose ensuite que l'on favorise l'action libératrice auprès et en compagnie de ceux qui subissent l'injustice, en essayant d'offrir un

espace et un rôle aux pauvres. *Les pauvres ne sont pas les simples destinataires préférentiels de notre service pastoral, mais ils constituent un critère essentiel pour notre mission* (36ème Chapitre Général, Rome 2000, pp. 13 et 60). Le leadership réparateur et libérateur n'en reste pas à l'existentialisme mais il encourage le développement intégral des personnes (aux niveaux psychologique, existentiel et spirituel) et des groupes sociaux dans leurs différentes dimensions (culturelle, politique et religieuse).

Assumer les conséquences de la solidarité

Pour finir et comme conséquence de la solidarité, le leadership invitera à assumer les conséquences de ces choix, à prendre sur soi les souffrances et les manques, les tâches qui sont le lot de la pauvreté ou de l'état d'incapacité de ceux avec lesquels nous sommes unis solidairement. Le mystère du Serviteur souffrant et sa capacité rédemptrice prennent ici toute leur signification. La logique du développement du Royaume demande de revenir à la contemplation de la réalité avec les yeux et le Cœur de Dieu.

La contemplation, dimension décisive de l'œuvre réparatrice

L'expérience de l'engagement auprès des pauvres et la solidarité avec eux ont peu à peu contribué à créer une spiritualité qui révèle avec force à quel point l'évangélisation est libératrice ; elle libère de toute forme

d'esclavage, restaure la dignité de la personne et ses droits. Cette spiritualité ne dissocie pas la contemplation de l'action. De ce fait, le leadership libérateur- réparateur retrouve, dans les moments de contemplation et dans l'adoration, une dimension décisive de l'œuvre réparatrice. Notre réparation est communion au Christ, Serviteur souffrant, *transpercé* par le péché du monde. Les moments d'adoration devant le Saint Sacrement font partie intégrante du ministère réparateur qui nous a été confié. La réparation est communion avec le Christ. C'est ce qui explique aussi que le leadership réparateur et libérateur invite ceux au service desquels il s'est mis et qu'il anime pastoralement à participer à l'adoration eucharistique, considérée comme un moment constitutif de la mission libératrice à laquelle nous sommes tous appelés.

9

Il appelle à lui les Douze et il se mit à les envoyer en mission deux à deux,
en leur donnant pouvoir (Mc 6, 7a)
Un service de l'autorité qui est dialogue et coresponsabilité:

LEADERSHIP COMMUNAUTAIRE

Le leadership communautaire et participatif est un autre type de leadership qui trouve un écho en nous et dans notre Congrégation. Nous voulons comprendre notre mission comme dialogue et coresponsabilité, dans un triple sens: premièrement le service apostolique **a son origine dans la communauté ss.cc**, il jaillit d'elle ou à travers elle dans l'Église et nous le réalisons en son nom; deuxièmement, il est **envoi à une communauté** naissante ou structurée au service de laquelle nous resterons provisoirement ou temporairement; et troisièmement, **nous effectuons ce service en communauté.**

A. RÉFÉRENCES BIBLIQUES

* *Et Élie dit à Élisée: reste donc ici, car Yahvé ne m'envoie qu'à Béthel; mais Elisée répondit: aussi vrai que Yahvé est vivant et que tu vis toi-même, je ne te quitterai pas ! Et ils descendirent à Béthel* (2 R 2, 2).
* *Simon-Pierre leur dit : je m'en vais pêcher. Ils lui dirent: nous venons, nous aussi, avec toi. Ils sortirent et montèrent dans le bateau* (Jn 21, 3).
**Alors on tira au sort, et le sort tomba sur Matthias, qui fut mis au nombre des douze apôtres* (Ac 1, 26).
* *Alors les apôtres et les anciens, d'accord avec l'Église tout entière, décidèrent de choisir quelques-uns d'entre eux et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabé. Ce furent Jude, surnommé Barsabbas, et Silas, hommes considérés parmi les frères* (Ac 15, 22).
* *Ainsi, à plusieurs, nous ne formons qu'un seul corps dans le Christ, étant, chacun pour sa part, membres les uns des autres* (Rm 12, 5; 1 Co 12, 27).
* *Pour ce qui est de Tite, c'est mon associé et coopérateur auprès de vous ; quant à nos frères ce sont les envoyés des Églises, la gloire du Christ* (2 Co 8, 23).
* *Mais je crois nécessaire de vous renvoyer Épaphrodite, ce frère qui m'est un compagnon de travail et de combat et que vous avez délégué pour assister mon indigence* (Ph 2, 25).
* *Paul, prisonnier du Christ Jésus, et le frère Timothée, à Philémon notre cher collaborateur* (Phm 1).

B. LE BON PÈRE ET SES ÉCRITS

Le Bon Père, même à une époque où l'autorité était conçue de manière très verticale, a des expressions dans lesquelles la confiance, le dialogue, la consultation, les égards et le respect des personnes ont leur place. On en a la preuve dans la correspondance relative à la mission aux îles Sandwich (Hawaii) : *il m'est apparu préférable d'abord de leur demander ce qu'ils en pensent puis de choisir parmi eux qui, plus disposés à se dévouer à la mission des îles Sandwich, me sembleraient les plus aptes* (LEBP 1066b/6.10.1825/6, 159-60). Il consulte le Père Bachelot sur sa participation éventuelle à cette mission : *j'ai promis à la Propagande trois missionnaires* [pour les îles Sandwich] *et j'ai jeté les yeux sur vous pour être un des trois. Je ne prétends pas cependant vous y obliger en vertu de la sainte obéissance. Réfléchissez devant Dieu sur cette proposition et répondez-moi très promptement* (LEBP 1069/17.10.1825/6, 164).

Cette marque de confiance et ce style de dialogue sont à rapprocher de l'expérience de fraternité vécue à l'intérieur de la Congrégation ; ils expliquent aussi pourquoi le Bon Père tient à rappeler les sentiments de fraternité et de cordialité au moment de s'engager dans la mission et l'apostolat, comme il le fit à l'adresse d'Alexis Bachelot sur le point de prendre la mer en direction de l'Océanie : *soyez doux et obéissants les uns envers les autres. Que chacun ne tienne pas trop à son sentiment:*

il est plus conforme à la volonté de Dieu de céder quelque chose pour le bien de tous, que de vouloir le mieux quand il y a des obstacles qui ne sont pas mauvais par eux-mêmes (CS 10, n° 514).

On peut aussi trouver dans ses lettres l'expression d'une animation qui fait confiance aux frères, spécialement à ceux à qui il délègue l'autorité; le Bon Père fait confiance aux supérieurs locaux, en les aidant à prendre la responsabilité de leurs actes et de leurs décisions, en tant que dépositaires de l'autorité : *si Monsieur de Foudras revient, ce que je ne crois pas, mon ami, et que l'abbé de Barre revienne aussi [deux prêtres qui ont demandé à entrer dans la Congrégation ; Barre est revenu et il est resté] faites sur tout cela ce que vous croirez le plus prudent; je ne crains que la critique. Vous êtes à portée de juger et de peser les choses. Recevez, ne recevez pas, je vous donne pleine liberté* (LEBP 277/26.7.1806/2, 277).

Cette caractéristique de participation et de coresponsabilité dans le service de l'autorité pastorale nous invite à réfléchir sur notre place et notre fonction en tant que religieux et prêtres au sein de la communauté au service de laquelle nous sommes.

Notre mission a son origine dans un envoi, ou mission, confiée normalement par le Seigneur à une communauté. Nous pouvons citer ici par exemple un commentaire de l'article 6 de nos Constitutions où il est dit: *Jésus ressuscité nous envoie, avec le souffle de l'Esprit, annoncer la Bonne Nouvelle* (Jn 20, 19-22). *Comme le Père m'a aimé, moi aussi je vous ai aimés. Demeurez en mon amour* (Jn 15, 9). Annoncer l'Évangile c'est aimer comme Jésus aime; et le commentaire poursuit: *Jésus ne confie pas à des individus l'œuvre d'évangélisation qui lui vient du Père (…) c'est une communauté qu'il envoie en mission. Ta mission ne t'appartient pas: elle a été confiée à la Congrégation et à ta communauté. Tu es son serviteur* (Extraits de *«El Señor nos ha llevado de la mano»*, fascicule ss.cc. en cours de publication).

Nous sommes devant un double défi : la mission commune, c'est-à-dire vivre en étant conscients que la mission que nous accomplissons a son origine dans la communauté ss.cc et dans l'Église ; et la communion

dans la mission, c'est-à-dire que cette mission nous l'accomplissons en communauté, puisque c'est à la communauté qu'elle a été confiée.

Notre désir de *maintenir vivant l'amour de nos Fondateurs pour l'Église* (Constitutions, art. 42) nous aide à transformer en réalité la **mission commune** dans sa dimension ecclésiale; c'est dans la communion de l'Eglise qu'est née notre Congrégation et, par conséquent, notre mission (cf. Constitutions, art. 1er; RV, n° 7). La Congrégation est envoyée par l'Église et chacun de nous est envoyé par la Congrégation; là est le caractère congréganiste de la mission commune. En adhérant à la mission et aux orientations de la Congrégation, nous trouvons notre propre chemin pour suivre Jésus. L'appartenance à la Congrégation implique par elle-même la participation active et diligente de chacun de nous à la vie de la Congrégation à tous ses niveaux de manière à contribuer ainsi à l'accomplissement de sa mission (cf. Constitutions, art. 33-34). La mission commune nous fait entrer dans un dynamisme missionnaire qui ne vient pas de nous-mêmes, *chaque religieux a conscience d'être un envoyé de la communauté* (Constitutions art. 41, 3).

A propos de la **communion dans la mission**, nous pouvons rappeler l'art. 38 de nos Constitutions: *une même Mission et une même Consécration par la profession religieuse tissent entre nous des liens de communion que nous sommes appelés à développer dans une vie communautaire intense*, c'est ce qui rattache notre leadership apostolique à la

communauté et c'est aussi pourquoi le ministère apostolique devra vivre la tension enrichissante et exigeante entre ce *service apostolique* et la *vie communautaire* (cf. Constitutions, art. 43). Tout cela renforce le caractère communautaire de notre style d'animation apostolique, qui suppose une capacité permanente à faire le lien entre notre consécration et notre mission, dans une sorte de mouvement dialectique entre *l'être et l'avoir*, qui exige un style d'autorité qui favorise la participation et la coresponsabilité et dans lequel le pouvoir reçu est conçu réellement *comme un service* (cf. Constitutions, art. 90-92).

La Règle de Vie, et en particulier les n.os 23 à 28, nous fournissent aussi les éléments qui renforcent le lien entre communauté religieuse et activité apostolique. Au n° 27 il est dit : *l'action apostolique devient la force sanctifiante de la communauté. La fraternité y sera une fraternité dans l'action et dans l'apostolat, dans le témoignage et le zèle en vue du Royaume, dans l'intérêt actif pour les hommes* (RV, n 27).

D. NOTES D'ACTUALISATION

Jésus, constructeur de communauté

Le style de Jésus, le Bon Pasteur, consiste précisément à construire une communauté, à former des personnes en communauté et à les envoyer *deux par deux* réaliser son Œuvre. La pédagogie de Jésus est la pédagogie de l'Église fondée par Jésus lui-même dans la communauté primitive d'origine: les Douze.

Une animation axée sur la participation et la coresponsabilité suppose, par conséquent, l'existence de la dualité d'origine *Église-Communion* qui implique le dialogue, un dialogue qui fasse confiance aux autres et délègue aux autres des responsabilités pour le bien de la communauté au service de laquelle nous sommes. Une animation axée sur la participation suppose que l'on assume le service de l'autorité de façon coresponsable, que l'on adopte une attitude de collaboration et d'interdépendance plutôt que de commandement solitaire. Ce style de collaboration devra se traduire par des actes concrets de participation et par un travail en équipe selon les circonstances et en fonction des caractéristiques propres du lieu et du groupe, et en mettant en valeur la contribution de tous et en particulier celle des laïcs, acteurs indispensables de l'évangélisation.

L'esprit de communion propre à l'Église implique, enfin, une ouverture au dialogue avec ceux qui sont bien loin, en termes de distance et d'idéologie, de nos communautés pastorales. Il est important que l'esprit de communion entretienne notre ouverture au dialogue avec les cultures, avec d'autres religions, avec des mouvements, etc. qui gardent leur importance dans la vie des hommes et des femmes de notre temps.

Serviteurs de passage

Ces traits fondamentaux de la communauté ecclésiale donnent à notre service de l'autorité une nuance importante: nous avons un *pouvoir délégué* et nous ne sommes propriétaires ni des œuvres ni des personnes ni des institutions; nous sommes des serviteurs de passage qui devons recevoir des autres et assurer la continuité à la mission de Jésus. Un service de l'autorité et un leadership exercé de manière ostentatoire et personnalisée peut nuire à *l'unité et à la continuité* des communautés au service desquelles nous sommes et dont la stabilité ne dépend pas du ministre serviteur mais de la communauté avec son passé, son présent et son avenir qui dépassent la personne des ministres et des pasteurs qui l'accompagnent temporairement. En tant que pasteurs, nous pouvons nous poser la question de savoir comment nous concevons l'autorité que nous donnent le ministère et la mission reçus. Peut-être interprétons-nous parfois notre position de responsables de l'autorité comme celle d'*êtres supérieurs*. Et selon le lieu, et le rôle qui nous sont attribués, ou que nous

nous attribuons, ne nous arrive-t-il pas parfois de nous laisser aller à interpréter la représentation du *personnage essentiel du Christ* dans la communauté comme un droit de propriété sur les personnes, les groupes , les institutions et les biens? Ou bien nous arrive-t-il de concevoir cette fonction de représentation comme un droit de propriété sur la mission elle-même, de sorte que la continuité naturelle et nécessaire de la communauté pastorale ne puisse plus être assurée comme une mission *de la communauté ss.cc.* dans l'Église? Nous sommes invités à renforcer en nous la conviction que notre service de l'animation pastorale signifie gérer une charge que nous confie la communauté, selon une tradition et dans la perspective d'un avenir qui ne commence ni ne se termine avec nous. Nous considérons notre animation pastorale comme un service qui tire son origine et sa force de la communauté religieuse ss.cc, fondement de notre mission, et non pas comme notre œuvre. Ce recadrage pose la question de notre tendance à faire preuve d'*individualisme* et à *nous mettre en avant*, mais par ailleurs nous reconnaissons que la richesse de notre vécu charismatique dans la communauté religieuse peut être un élément qui nous encourage à vivre tant la *mission commune* que la *communion dans la mission*.

Travail en équipe, dialogue, coresponsabilité

Ces derniers temps, et pour des raisons diverses, des textes congréganistes ont été élaborés pour étudier les sujets qui nous occupent ici. Nous allons en mentionner deux :

Dans le processus de dialogue dont il a été tenu compte pour élaborer le présent document, le questionnaire relatif aux échanges d'expériences (Guide II) a fait ressortir une série d'aspects importants que les Frères consultés mettent en avant à propos de ce type de leadership : a) la capacité d'accueil, d'écoute, de dialogue, d'empathie et d'accompagnement des personnes; le don des relations, de la communication et de l'accompagnement ; b) une attitude de confiance dans les personnes et la capacité de déléguer des responsabilités aux autres, la capacité d'accorder son soutien et de favoriser une interdépendance mutuelle à différents niveaux et c) la capacité de créer un esprit de groupe ou d'équipe, de constituer et d'animer des groupes et l'aptitude au travail en équipe.

Par ailleurs, un travail de formation permanente réalisé en Afrique et intitulé *Notre exercice du service de l'autorité dans les œuvres apostoliques* (Questionnaire 2) énumère les tâches fondamentales de l'animation et du leadership dans le service apostolique (service de l'autorité), dont celles-ci qui concernent notre sujet : a) favoriser la fraternité, le dialogue, la coresponsabilité et le travail en équipe; b) aimer les personnes pour mieux travailler avec elles, la fraternité ; c) connaître nos fidèles, nos collaborateurs ; c) être ferment de communion et e) travailler de manière organisée, suivant un processus déterminé, de manière que les gens sentent que nous sommes attentifs à leurs préoccupations. En outre parmi les principaux aspects du service de l'autorité, il faut retenir surtout : a) le

travail en équipe, le dialogue et b) la coresponsabilité, la subsidiarité.

Leadership en équipe

Dans le monde complexe, chaotique et changeant où nous vivons aujourd'hui, il est nécessaire d'appliquer un type de leadership axé sur l'équipe, c'est-à-dire un leadership dans lequel tous puissent donner le meilleur d'eux-mêmes, prendre des initiatives, répondre avec souplesse et opportunité aux défis changeants qui se présentent, anticiper ces défis, faire confiance aux autres et construire une équipe qui trouve sa cohésion dans la connaissance des points faibles et des points forts de chacun.

Ce type de leadership est bien différent du type bureaucratique pratiqué par de nombreux chefs qui s'appuient sur l'autorité de la charge plus que sur l'autorité personnelle obtenue par le travail, la communication et la confiance.

Avec cette nouvelle modalité de leadership, la clef réside dans la répartition du pouvoir entre toutes les personnes qui constituent l'équipe et non dans la concentration entre les mains de celui qui croit qu'il sait tout, qu'il est le seul à penser, décider et agir comme le sauveur d'un groupe anonyme et dépendant.

Dans un monde toujours plus complexe et changeant, il devient nécessaire de séparer la notion de leadership de celle de chef pour permettre que tous participent avec ensemble et opportunité aux différents changements qu'il faut opérer.

III. STYLES D'ORGANISATION DE L'APOSTOLAT SS.CC.

Dans les pages qui précèdent, nous avons examiné neuf types de leadership qui nous permettent de définir et de décrire le leadership apostolique ss.cc. Ces neuf types s'enracinent dans notre tradition et notre charisme ss.cc et ils constituent pour nous un héritage riche et pertinent que nous devons recueillir et adapter à la diversité des tâches et des cultures.

Ces types de leadership nous invitent à tenir compte du lien qui existe entre les valeurs, les attitudes, les styles d'action qu'ils impliquent, et les voies et moyens d'organiser les diverses activités apostoliques. Les caractéristiques décrites au niveau personnel et les façons de les incarner sont liées entre elles au cœur d'un processus de renouveau et de développement. Dans l'énumération succincte qui suit, il n'est guère facile d'inclure la totalité des lieux où nous sommes présents et l'ensemble des services, à travers lesquels la Congrégation assure sa mission. Comme il est impossible de donner un tableau complet, les Frères pourront adapter et ajuster ces réflexions en fonction des réalités qu'ils vivent. En tout cas, il convient d'avertir que, par notre condition de membres d'une congrégation cléricale, nous mettons l'accent sur les œuvres pastorales.

Quelles seraient les caractéristiques de notre style apostolique ss.cc à en juger d'après les plus marquantes et les plus fécondes qui ressortent des neuf types décrits ci-dessus ?

1. Un **style apostolique participatif**, caractérisé par l'offre et le suivi d'engagements et de collaborations de la part des personnes au service desquelles nous nous trouvons, un service qui met en valeur le service de l'autorité exercé par le ministre et l'activité apostolique elle-même en tant que service du peuple de Dieu. Nous ne sommes pas propriétaires mais serviteurs des personnes et des œuvres. Nous retenons en particulier du style participatif de notre mission l'existence d'équipes: équipes de travail dans différents domaines, par exemple équipe pastorale, conseils paroissiaux, conseil de direction … c'est-à-dire des équipes qui souvent sont la manifestation d'un style de leadership communautaire et participatif. Notre condition de religieux nous incite à veiller spécialement à trouver des formules adéquates de communion coresponsable ainsi que des méthodes communautaires qui distinguent une *communauté en mission commune*.

2. Un **style apostolique planifié** qui encourage des personnes, des groupes et des institutions à acquérir une maturité d'adulte pour pouvoir : 1) analyser la réalité qu'ils vivent, 2) planifier et programmer l'action et 3) évaluer les actions qu'ils accomplissent. Notre style apostolique peut favoriser des modes

d'apprentissage et d'auto-responsabilité par le biais de processus combinés de planification et de programmation. Ces processus déclenchent et stimulent l'engagement de ceux qui sont impliqués dans la mission et qui donnent une *orientation commune* à l'action. Cette orientation se transforme, en quelque sorte, en autorité pour le groupe ou pour l'institution. C'est ce qui donne leur valeur aux décisions, aux plans et aux programmes.

3. Un **style apostolique coordonné** qui indique comment suivre et encourager les décisions de la communauté ou de l'organisation, ainsi que leur mise en œuvre. C'est un style qui implique différentes voies et différents moyens pour motiver les participants, qui rappelle les décisions prises et les accords conclus et qui prépare les événements communs de renouveau et d'échange. (*Jésus convoqua les Douze… et il les envoya proclamer le Royaume de Dieu et faire des guérisons … A leur retour, les apôtres lui racontèrent tout ce qu'ils avaient fait. Les prenant alors avec lui, il se retira à l'écart* … Lc 9, 1-2; 10). Les projets apostoliques, qui comportent une analyse de la réalité, une planification et une évaluation, demandent beaucoup d'attention tout au long du processus afin d'éviter qu'ils n'en restent pas au stade de simple projet, plein de bonnes intentions, sans aucune incidence concrète sur la réalité.

4. Un **style apostolique diversifié**, en fonction des destinataires et des conditions de notre action évangélisatrice qui privilégie les pauvres et ceux qui

souffrent, et en fonction aussi des leaders. A cet égard, nous voudrions insister sur le fait qu'il convient de créer plusieurs ministères laïques à même de contribuer au développement de la mission *à l'intérieur* comme à *l'extérieur* de la communauté ou de l'organisation. Dans beaucoup de secteurs et de communautés, l'action apostolique est déjà, souvent, diversifiée ainsi , selon l'endroit et le type d'action. Nous pensons en l'occurrence à : une pastorale des jeunes, une pastorale de la catéchèse, une pastorale de la liturgie, une pastorale de la famille, une pastorale de la solidarité, une pastorale de la mission, une pastorale des malades, etc. Dans cette même ligne, et partout où nous sommes présents et assumons nos services apostoliques, il nous semble nécessaire de souligner l'importance accordée et le souci manifesté en faveur d'une pastorale appropriée de la *vocation chrétienne* sous tous ses aspects, une pastorale assurée *par* l'Église et *pour* le bien de l'Église.

5. Un **style apostolique visant à former et à convaincre** et axé principalement sur l'annonce de l'Évangile, la stimulation de la foi des gens plutôt que sur la gestion d'une activité ou d'une organisation. Dès lors, les principaux moyens de formation sont : la force de la parole et le témoignage de l'action. C'est donc un style de formation et de persuasion, deux aspects complémentaires de l'épanouissement des personnes et des communautés adultes dans la foi, qui, ensemble, conjuguent les contenus et les valeurs de la formation avec les expériences et les modes d'intériorisation. Ce style apostolique exigera donc que soient mis en place

les moyens, les ressources et les structures permettant et facilitant cette approche (par exemple : écoles de formation, journées de formation, expériences d'engagement et de mission, etc.) ; il exigera aussi que l'effort soit porté sur une formation couvrant les trois volets de notre charisme: contempler … vivre… annoncer.

6. Un **style apostolique d'accompagnement** des personnes et des communautés. Nous cherchons à faire en sorte que notre style apostolique soit clairement personnalisé, que ce soit un style de relations de proximité, d'écoute, d'acceptation et de confiance, un style qui engendre liberté et responsabilité chez les personnes, un style de relations égalitaires, directes, fraternelles, source d'une relation apostolique. Face au risque de tomber dans une pastorale dépersonnalisée ou gérée à la manière d'une entreprise, Jésus nous rappelle cette attitude de proximité, de connaissance et d'attention à l'égard des personnes quand il nous dit de lui-même qu'il est le *berger des brebis*. Il connaît et guide ses brebis et bien qu'il n' ait formé qu'un petit nombre de disciples, il les a accompagnés et a vécu avec eux … et le ferment a porté du fruit. Nous avons la responsabilité au moment d'organiser notre service apostolique, de dégager et d'assurer des espaces pour l'accompagnement de personnes et de groupes, de favoriser les démarches qui, selon les circonstances, peuvent mériter une attention personnelle. C'est à ce niveau que, dans notre service apostolique, se situent non seulement le sacrement de la réconciliation mais

encore l'accompagnement spirituel intégral.

7. Un **style apostolique qui dépasse les frontières**, qui est ouvert aux nouveaux défis et à la possibilité d'aller bien au delà des limites qui souvent freinent notre action. Nous pouvons considérer, en particulier, comme un signe de ce que nous voulons exprimer, un des derniers messages du Bon Père dans lequel il a nommé les deux foyers missionnaires que la Congrégation était en train d'établir à l'époque : *Valparaiso, Gambier*. Le Bon Père a vécu et il est mort en imaginant une Congrégation qui dépasse les frontières du monde chrétien de son époque et qui s'étende au monde entier pour annoncer à tous l'amour rédempteur du cœur du Christ et pour montrer Marie et son Cœur en exemple à imiter par qui veut marcher à la suite de Jésus. Nous vivons une époque où il faut trouver de nouvelles voies pour exprimer ces valeurs. Aujourd'hui les distances et les frontières ne sont plus tellement de nature géographique et la signification du missionnaire s'inscrit dans un contexte qui a évolué. Par exemple, certains Frères ss.cc sont en mission de ré-évangélisation dans des secteurs déchristianisés, d'autres sont allés vers les pauvres et les marginaux de la société, d'autres encore accomplissent une véritable pastorale des frontières. Surmonter les exclusions, avoir une attitude ouverte aux nouvelles réalités et situations et trouver de nouvelles solutions d'organisation avec souplesse et créativité, voilà ce qui caractérise ce style.

RASGOS DEL LIDERAZGO APOSTÓLICO SS.CC. / TYPES DE LEADERSHIP APOSTOLIQUE SS.CC. CHARACTERISTICS OF SS.CC. APOSTOLIC LEADERSHIP

	Rasgos en Español	Rasgos en Francés	Rasgos en Inglés
1	Liderazgo confiado en la Providencia	Leadership confiant dans la Providence	Leadership : trusting in Providence
2	Liderazgo en el Espíritu y por el Espíritu	Leadership dans l'Esprit et pour l'Esprit	Leadership in the Spirit and through the Spirit
3	Liderazgo Pascual	Leadership Pascal	Paschal Leadership
4	Liderazgo Auténtico-Testimonial	Leadership par l'Authenticité et le Temoignage	Leadership as Witness
5	Liderazgo Paterno-Materno	Leadership Paternel et Maternel	Fatherly - Matherly Leadership
6	Liderazgo Visionario	Leadership Visionnaire	Visionary Leadership
7	Liderazgo Crítico-Disidente	Leadership Critique et Dissident	Critical Leadership
8	Liderazgo Reparador-Liberador	Leadership Réparateur et Libérateur	Reparative and Liberating Leadership
9	Liderazgo Comunitario-Participativo	Leadership Communautaire et Participatif	Communal-Participative Leadership

Étant donné que la versión française et la version anglaise sont traduites á partir de l'original en espagnol, il convient de comparer la liste des caractéristiques dans les trois langues.

Partie III:

"Le service de l'animation dans la Communauté Majeure"

(Normes pratiques)

en tenir compte
pour différents
cas possibles

PROCURE GÉNÉRALE
Congrégation des Sacrés Coeurs
Avril 2006

INDEX

ORIENTATIONS : ANIMATION de la COMMUNAUTÉ LOCAL SS.CC.

III.1. NORMES PRATIQUES
dont il faut tenir compte dans les cas de: p. 207

- SORTIES DE LA CONGRÉGATION
- VENTE DE TERRAINS OU DE MAISONS

III.2. DOCUMENTATION p. 209
afin de pouvoir obtenir les différentes dispenses

- LA DISPENSE DES VOEUX TEMPORAIRES (cc. 688 et sq.)
- DISPENSE DES VOEUX PERPÉTUELS (c. 691)
- EXCLAUSTRATION (cc. 686-687)
- DISPENSE DES OBLIGATIONS DU DIACONAT
- INCARDINATION DANS UNE

DIOCÈSE (cc. 688-693)
- PASSAGE DE LA CONGRÉGATION À UN AUTRE INSTITUT
- DISPENSE DES OBLIGATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES
- RENVOI DE LA CONGRÉGATION
- PERMISSION D'ABSENCE
- VENTE DE TERRAIN OU DE MAISON

III.3. MODÈLES p. 225

- INTERROGATOIRE
- MODÈLE D'INTERROGATOIRE ET LES DÉPOSITIONS DES TÉMOINS
- MODÈLE DE DÉCLARATION DU FAIT

NORMES PRATIQUES

dont il faut tenir compte dans les cas de:

SORTIES DE LA CONGRÉGATION

Une sortie de la Congrégation peut avoir lieu dans les cas suivants:

1. Au terme des Vœux temporaires.
2. Par la non-admission a la Profession perpétuelle.
3. Par Dispense des Vœux temporaires.
4. Par Dispense des Vœux perpétuels.
5. Par Exclaustration.
6. Par Dispense des obligations du Diaconat.
7. Par Indult pour s'incardiner dans un Diocèse.
8. Par Indult pour entrer dans une autre Congrégation.
9. Par Dispense des obligations sacerdotales et religieuses.
10. Par Renvoi de la Congrégation.
11. Cas particulier: "Autorisation d'absence" de la Communauté.

Note: Dans les cas 1 et 2 aucune dispense n'est requise. Il suffit de rédiger un Document par lequel est établi le fait d'avoir termine ses Vœux temporaires ou d'avoir quitte définitivement la Congrégation.
(Cfr. p. 209)

VENTE DE TERRAINS OU DE MAISONS

"Vente de terrains ou de maisons" (Cfr. p. 223).

DOCUMENTATION

afin de pouvoir obtenir les différentes dispenses

LA DISPENSE DES VOEUX TEMPORAIRES (cc. 688 et sq.)

C'est de la compétence du Supérieur Général avec le consentement de son Conseil. (C. 688).

Documents nécessaires: (une seule copie)

a. Demande de la dispense faite par l'intéressé, non par le Provincial ou son Supérieur, et signée par lui-même et **adressée au Superior Général**.
b. Curriculum Vitae.
c. Rapport du P. Provincial au Supérieur Général.

Le Provincial enverra ces documents au Supérieur Général.

Une fois la dispense obtenue, le Supérieur général enverra au P. Provincial un document avec la dispense.

Ayant reçu la dispense le Provincial la remettra à l'intéressée et demandera une attestation écrite de son acceptation qu'il gardera ensuite dans ses archives.

DISPENSE DES VOEUX PERPÉTUELS (c. 691)

Est de la compétence du Saint Siège.

Documents nécessaires: (une seule copie)

a. Demande de la dispense, faite et signée par l'intéressé, non par le Provincial ou son Supérieur.
b. La demande doit être **adressée au Saint Père** et envoyée au Supérieur Général qui la transmettra au Saint Siège.
c. Curriculum Vitae de l'intéressé.
d. Rapport du P. Provincial indiquant les motivations. (Le Canon exige de "très graves raisons").
e. Vote du Supérieur général avec le consentement de son Conseil.
f.La dispense sollicitée ayant été obtenu, le Supérieur général, par l'intermédiaire du Procureur général, enverra le document au P. Provincial qui à son tour le remettra à l'intéressée.
g. Les effets de la dispense prennent vigueur des le moment de sa notification a l'intéressée, à moins qu'elle n'ait été refusé à ce moment même.
h. Le Provincial conservera dans ses archives une photocopie de la dispense, signée par l'intéressé, comme acceptation de cette dispense et avec la date de l'acceptation.

EXCLAUSTRATION (cc. 686-687)
Seulement pour religieux de Vœux Perpétuels

a. Pour trois ans: de la compétence du Supérieur général, la demande de l'intéressé doit être **adressée au Supérieur général**.
b. Pour plus de trois ans: de la compétence du Saint Siège, la demande de l'intéressé doit être **adressée au Saint Père**.
c. Documents nécessaires: le mêmes que pour la dispense des Vœux Perpétuels. S'y référer. (une seule copie)
d. Conditions requises: cause grave et le consentement de l'Évêque diocésain du lieu ou doit résider le religieux.
e. Situation juridique:
• Il est exempt des obligations incompatibles avec sa nouvelle condition de vie.
• Il demeure sous la dépendance du Supérieur et de l'Ordinaire du lieu.
• Suspension de voix active et passive.

DISPENSE DES OBLIGATIONS DU DIACONAT
Célibat et Vœux de religion

Autorité compétente: Congrégation des Sacrements et du Culte Divin.

Documentation: comme pour la dispense des Vœux perpétuels. (Voir plus haut)

INCARDINATION DANS UNE DIOCÈSE (cc. 688-693)

Concerne les clercs

a) **Pendant ses Vœux Temporaires: Documents nécessaires :**

1. Demande de l'intéressé **adressée au Supérieur général** et cause grave.
2. Curriculum Vitae.
3. Rapport du Provincial avec motivations.
4. Est de la compétence du Supérieur général avec le consentement de son Conseil.
5. Le clerc retourne au diocèse d'origine une fois obtenue la dispense de ses Vœux temporaires.

b) **Pendant ses Vœux perpétuels: Documents nécessaires:**

1. Demande de l'intéressé, pour une cause très grave, **adressée au Saint Père**.
2. Curriculum Vitae.
3. Rapport du Provincial avec motivations.
4. La demande, adressée au Saint Père, est présentée au Supérieur général, lequel, avec l'avis de son Conseil, la présente au Saint Siège, autorité compétente.
5. L'intéressé doits alors trouver un

Évêque bénévole qui l'accueille dans son diocèse au moins "ad experimentum" et pour cinq ans. Passés les cinq ans sans indication aucune de la part de l'Évêque, il demeure automatiquement incardiné dans le dit diocèse.

6. Il dépend en tout de l'Ordinaire qui l'a accueilli.

7. Si après l'essai il n'est pas admis par l'Évêque, le clerc revient à l'Institut d'où il est sorti ou, s'il trouve un autre Évêque bénévole, il entre dans le diocèse de ce dernier, mais il devra solliciter encore l'incardination dans le nouveau diocèse.

c) **Effets de l'Indult :** " ipso facto " après la communication de sa concession si toutefois elle n'est pas refusée par l'intéressé a ce moment.

PASSAGE DE LA CONGRÉGATION À UN AUTRE INSTITUT

ou à une Société de Vie apostolique ou à un Institut séculier (cc. 684-685)

a) S'il s'agit d'un membre de Vœux temporaires (c. 688) :

1. S'il a terminé ses Vœux temporaires, il suffit qu'il se retire de la Congrégation.

2. S'il n'a pas terminé les Vœux temporaires, il suffit que l'intéressé adresse une demande au Supérieur Général demandant la dispense de ses Vœux temporaires et qu'il se retire.

b) S'il s'agit d'un membre de Vœux perpétuels (cc. 684-685) : il est requis:

1. Une cause juste.

2. La permission de l'Autorité compétente:

- Si le passage est d'une Congrégation Religieuse a une autre (c. 684, §1-2), les Supérieurs Généraux (d'où il sort et ou il rentre) lui donnent l'autorisation, avec le consentement de leurs Conseils généraux. La demande de l'intéressé doit être **adressée au Supérieur Général.**
- Si le passage est d'une Congrégation a un Institut séculier ou a une Société de Vie apostolique (ou vice-versa) / c'est le Saint Siège qui en donne l'autorisation (c. 684, § 5).

3. Une probation d'au moins trois ans dans le Nouvel Institut est nécessaire avant la Profession perpétuelle. La demande de l'intéressé doit être **adressée au St. Père**.

4. Le passage définitif a lieu après la Profession perpétuelle dans le nouvel Institut ou la nouvelle Congrégation (c. 685 § 1 et § 2).

Documentation nécessaire, quand il s'agit de membres de Vœux perpétuels, comme pour la dispense de Vœux perpétuels (cf. N°4, plus haut).

DISPENSE DES OBLIGATIONS SACERDOTALES ET RELIGIEUSES

ou Réduction à l'état laïc

Est de la compétence du Saint Siège (Congrégation des Sacrements).

Documents nécessaires requis par la Congrégation des Sacrements pour l'instruction d'une cause de dispense des obligations de l'ordination sacerdotale (original et deux copies) :

1. Lettre personnelle de l'intéressé au St. Père, en esprit d'humilité et de contrition, spécifiant brièvement les motivations principales qui l'ont poussé à se retirer et les raisons qui ne lui permettent pas de revenir en arrière pour vaincre la crise et reprendre le ministère propre. La demande doit être signée de la main de l'impétrant. [Notez qu'à l'égard de la demande de l'intéressé adressée au St. Père, il faut envoyer **l'original** et deux copies].

2. Un **" Curriculum Vitae "** de l'impétrant dans lequel, avec l'indication des étapes et des dates les plus importantes de sa propre vie, de sa formation personnelle et du ministère propre, soient

expliquées et motivées, avec la plus grande profondeur et le plus grand soin, les raisons de sa propre crise et défection, et mis en évidence également, s'ils existent, les motifs qui poussent à considérer cette défection comme irréversible. (Le curriculum est à considérer comme un libelle d'introduction pour la cause en même temps que la demande de dispense).

3. Un document dans lequel sont résumées toutes les tentatives pastorales mises en œuvre de la part de l'Ordinaire diocésain ou des Supérieurs Religieux pour dissuader l'impétrant de poursuivre sa demande de dispense ainsi que les aides qui lui ont été apportées pour surmonter la crise, revenir dans la voie droite et reprendre l'activité ministérielle.

4. Un document dans lequel il résulte que l'impétrant, décidé à abandonner définitivement le sacerdoce, a bien été suspendu de l'exercice du sacrement de l'Ordre - évitant tout scandale et sauvant sa propre réputation - à partir du moment où a été présentée et acceptée la demande de dispense à l'Ordinaire dont il dépend.

5. Un décret de nomination de l'instructeur de la cause et du relater, avec obligation de s'en tenir aux "normes essentielles" émanées de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 14

octobre 1980. (AAS LXIII(1980) pp. 1132-1137).

6. L'interrogatoire de l'impétrant (Cfr. p. 221) fait par l'instructeur, en présence du relater, avec, au début, le serment de dire la vérité, et ensuite des questions précises préparées d'avarice, en particulier relatives à la période de formation précédant l'ordination, et avec une particulière enquête sur tout ce qui regarde les raisons invoquées et indiquées dans le curriculum comme motifs de la crise, de la défection et de son irréversibilité (ou impossibilité de revenir en arrière).

7. L'interrogatoire et les dépositions des témoins (Cfr. p. 225), tant ceux indiqués par l'impétrant que ceux choisis par l'instructeur: parents et proches de l'impétrant, Supérieurs et condisciples au temps de la formation, Supérieurs et confrères actuels ... etc.

8. Éventuels certificats médicaux, psychologiques, psychanalytiques ou psychiatriques du temps de formation ou même postérieurs.

9. Copie de l'enquête prévue avant l'ordination sacrée et autres pièces relatives à l'impétrant et en dépôt dans les archives des maisons de formation.

10. Un résumé du jugement personnel de

l'instructeur sur l'importance de la cause, sur l'opportunité ou non de la concession de la dispense, tenant compte non seulement des motivations signalées dans l'interrogatoire et le bien-être personnel de l'impétrant, mais encore du plus grand bien de l'Église, du diocèse, de l'Institut religieux et des mes qui furent confiées au ministère de l'impétrant.

11. Une note personnelle de jugement du Supérieur religieux qui ont eu la charge d'introduire la cause, soit sur le mérite de la cause elle-même comme il résulte de la documentation reçue de l'instructeur, soit sur la possibilité ou la non-opportunité de concéder la dispense et sur l'absence de scandale en cas d'éventuelle concession de cette dispense.

12. Un jugement personnel sur l'absence de scandale de la part de l'Ordinaire du lieu où, de fait, l'impétrant habite depuis le moment de l'abandon du ministère.

13. Copie authentique d'un éventuel mariage civil ou d'éventuelles **déclarations de nullité ou de divorce** regardant la femme ou l'impétrant.

N.B.: Les documents ci-dessus indiqués, recueillis, mis en ordre et reliés, mis en page et numérotés, doivent tous être authentiques par le relater et expédies en 3 exemplaires à la Congrégation pour le Culte divin et la discipline des sacrements. Le dossier ne doit pas contenir d'éventuelles lettres illisibles: cependant, si de tels documents sont jugés de particulière importance, ils doivent être retranscrites et dactylographiés. Même disposition pour la lisibilité des photocopies.

RENVOI DE LA CONGRÉGATION
ou expulsion de la Congrégation (cc. 694-704)

A. IPSO FACTO (c. 694)

B. PAR DÉCRET (cc. 695-704)

A. " IPSO FACTO " : Un religieux peut être renvoyé de sa Congrégation "ipso facto" dans les cas suivants:

• Abandon notoire de la foi catholique.
• S'il a contracté mariage, pour ceux de Vœux Temporaires.
• S'il a attenté un mariage, même seulement civil, pour ceux de Vœux Perpétuels.

Procédure dans ces cas (Cfr. p. 225: Le Supérieur Majeur avec son Conseil, une fois les preuves des faits recueillies, **rédigera une "déclaration formelle du fait" (voir modèle de déclaration plus loin) et la conservera dans ses archives. La déclaration est seule une preuve.** Ce qui opère le renvoi c'est le fait lui-même, non la déclaration. Il la communiquera au Supérieur Général.

B. PAR DECRET : trois cas sont à considérer:

• Renvoi obligatoire. Le Supérieur Majeur doit

procéder “ex officio” au renvoi: c. 695.
• Renvoi moyennant un procès. Le Supérieur Majeur peut procéder au renvoi (cc. 696-698), le procès étant terminé.
• Renvoi en cas urgent. Grave scandale ou très grave danger: c. 704.

PERMISSION D'ABSENCE de la Maison Religieuse (cas particulier) (c. 665)

On rappel le, dans ce Canon, que les permissions d’absence de la maison religieuse, si elles sont prolongées, **peuvent être données seulement par les Supérieurs Majeurs pour plus d’un an lorsqu’il s’agit** *de maladie, d’étude ou d’apostolat* **à exercer au nom de la Communauté.**

(Voir le Canon et ses commentaires).

VENTE DE TERRAIN OU DE MAISONS

Documentation à préparer

1. Il faut avertir l'Évêque du diocèse dans lequel se trouve le terrain que l'on veut vendre. Il n'est pas nécessaire de demander l'autorisation; il suffit de l'en avertir. Car il se pourrait que le diocèse soit intéressé par l'achat de ce bien. Comme il s'agit d'un bien d'Église il est préférable qu'il le demeure. Mais s'il n'intéresse pas le diocèse ou que celui-ci ne puisse pas payer le prix du terrain, on peut le vendre à un autre (c. 1293, § 2).

2. Si la valeur du terrain dépasse la somme établie par la Conférence Épiscopale du pays pour ces cas, il faut alors demander l'autorisation au Saint Siège (c. 1292, § 2).

3. Pour obtenir l'autorisation du Saint Siège, **on doit envoyer une demande du Supérieur majeur adressée au St. Père avec une expertise ou une estimation du terrain,** *établie par des experts et par écrit*, ou il est dit quelle est la superficie du terrain, s'il s'y trouve ou non une maison, quelle est la valeur de la maison et du terrain (c. 1293, §1, 2°).

4. Motifs de la vente: en faisant la demande on

parle des motifs qui peuvent justifier la vente. Cela figure dans la lettre que l'on envoie au Supérieur Général ou on lui demande l'autorisation de vente et l'acheminement de la demande au Saint Siège si cela était nécessaire. Ensuite le Procureur Général fait parvenir la demande au Saint Siège avec toutes les données que l'on a envoyées au Supérieur Général (c. 1293, § 1, 1°).

5. Destination de l'argent de la vente: il suffit qu'on le dise dans la lettre écrite au Supérieur Général (c. 1294, § 2).

6. Quand on envoie la pétition au Supérieur Général **ne pas oublier de dire que l'on a déjà averti l'Évêque et qu'il est d'accord ou non pour la vente.**

7. Une seule copie de tout suffit. Pas de manuscrits à moins qu'ils ne soient clairs et lisibles;

8. L'envoyer au Supérieur Général.

MODÈLES

INTERROGATOIRE

Note. Il n'existe pas d'interrogatoire officiel mais celui-ci sert de modèle depuis quelques années. Il n'est pas obligatoire de répondre à toutes les questions si on ne sait que dire a l'une d'entre elles. Mais quand on écrira les réponses il faudra les faire précéder des questions correspondantes. On recommande de ne pas répondre en monosyllabes; les réponses doivent illustrer et expliquer d'une certaine manière la situation et les réponses données. Il doit être fait par 1'intéressé à la demande de l'Instructeur de la Cause.

Questions d'ordre général concernant le demandeur

1. Indiquez, s'il vous plait, votre nom, prénoms, le lieu et la date de votre naissance, l'adresse postale de votre domicile.
2. Quelle a été la condition civile, économique, religieuse de votre famille? Quelle était l'ambiance familiale ? Quelle éducation avez-vous reçue ?
3. Ou et quand:

a. avez-vous reçu l'éducation pendant l'adolescence ?
b. êtes-vous entré au noviciat ?

c. avez-vous fait les premiers vœux ?
d. avez-vous étudié la philosophie ?
e. avez-vous fait des études spéciales ?
f. avez-vous enseigne ?
g. avez-vous étudié la théologie ?
h. avez-vous été ordonne prêtre ?
i. avez-vous fait la troisième probation ?
j. avez-vous fait d'autres études spéciales ?
k. avez-vous obtenu des diplômes académiques et lesquels ?
l. avez-vous fait les derniers vœux et lesquels ?

4. Après votre ordination, quelles fonctions et quels ministères avez-vous exercés? Où et quand?

5. Avez-vous souffert d'une grave maladie physique ou mentale avant d'entrer dans la Congrégation? pendant les années de formation? après votre ordination ? Avez-vous pris les remèdes adéquats? avec quel résultat ? Y a-t-il dans votre famille quelqu'un qui souffre de la même maladie ?

6. Quelle est votre condition juridique tant ecclésiastique que civile ?

Motifs de la demande

7. Durant l'adolescence, à la maison, a l'école et en général avant d'entrer dans la Congrégation, y a-t-il eu quelque cause (physique, mentale, religieuse...) qui ait troublé l'équilibre ou l'évolution normale de votre personnalité ? Y a-t-il eu des indications contraires à la vocation sacerdotale ?

8. Votre décision d'entrer dans la Congrégation

a-t-elle été mûrie, prise librement, sans influence excessive des parents, de votre entourage, d'autres personnes ?

9. La décision de faire les premiers vœux fut-elle mûrie et libre, responsable, non superficielle, émotionnelle, quasi-passive ?

10. Durant la formation ou avant l'ordination, eu parfois des doutes sérieux au sujet de votre appel à la vie religieuse et sacerdotale ?

11. Pendant la formation ou avant l'ordination, le sens du don de soi et de l'observance religieuse (dans la prière, la pratique des sacrements, la vie communautaire, l'observance des vœux et des règles) s'est-il affaibli ?

12. En abordant l'étude de la théologie, quelles idées et opinions aviez-vous du sacerdoce, de la consécration religieuse, de votre responsabilité? Les obligations inhérentes au sacerdoce vous étaient-elles bien connues ?

13. Avant l'ordination sacerdotale aviez-vous de graves déficiences ? Concernant la pauvreté, la chasteté, l'obéissance ? une immaturité psychique, surtout affective? des difficultés par rapport à la doctrine de l'Église ou une crise de la foi ?

14. Pendant la formation et avant l'ordination avez-vous eu un dialogue ouvert et sincère avec les directeurs spirituels concernant vos difficultés de telle sorte qu'ils purent juger si vous étiez vraiment apte à embrasser pour la vie le célibat?

15. Y a-t-il autre chose datant des années de formation qui, à votre avis, puisse aider à

comprendre les difficultés actuelles ?
16. Avez-vous parfois songé sérieusement, soit de votre propre initiative soit selon le conseil des Supérieurs ou d'autres, à retarder l'ordination sacerdotale ou à y renoncer ?
17. Quand vous avez souscrit à la déclaration signée avec serment comme quoi vous recevriez les Ordres en pleine connaissance de cause et en toute liberté, l'avez-vous fait en pleine liberté, responsabilité, sincérité et non-mu par l'émotion, le respect humain, la peur ou l'influence des autres?
18. Votre formation à la vie affective fut-elle suffisamment équilibrée par rapport au célibat? Étiez-vous pleinement conscient de la portée et de la gravité de l'obligation du célibat? L'avez-vous accepté librement ?
19. Avez-vous reçu avec liberté et joie l'ordination sacerdotale avec ses obligations, comme un acte positif de consécration perpétuelle et non de manière passive comme si cela était simplement le passage d'une étape de formation à une autre?
20. Avez-vous prononcé les derniers vœux avec la même signification de consécration perpétuelle?
21. Quelles sont les causes et les circonstances qui vous ont poussé à demander la dispense du célibat sacerdotal? S'agit-il d'une crise affective? D'un manque de réelle adaptation au ministère sacré? De difficultés dans la vie communautaire? Souffrez-vous de frustrations et d'angoisses? Avez-vous la sensation d'un vide et de la solitude. Y a-t-il des problèmes d'ordre moral ?

22. Qu'avez-vous fait pour surmonter votre difficulté? Pendant combien de temps avez-vous lutté contre elles ?
23. A quelles personnes (Supérieurs, directeurs spirituels, frères en religion, médecins ou autres) avez-vous demandé conseil au sujet de ces difficultés? Quels conseils vous ont-ils donnés?
24. Pensez-vous qu'au cours de votre vie religieuse et sacerdotale les Supérieurs, les directeurs spirituels ou d'autres se sont trompés en jugeant de votre vocation, en vous dirigeant et en vous conseillant? Pourquoi ?
25. Vivez-vous actuellement hors des maisons religieuses ?
26. Avez-vous déjà délaissé l'exercice du sacerdoce? Depuis quand ?
27. Votre intention de demander la dispense du célibat est-elle réellement définitive ? Pensez-vous que l'on peut mieux reconsidérer les choses ou avec davantage de profondeur ? Comprenez-vous que cette démarche que vous faites maintenant est irrévocable ?
28. En prenant votre décision avez-vous eu recours des consultations ou suivi des traitements psychiatriques ou psychologiques ? Avec qui ? Avec quel résultat ?
29. Avez-vous vraiment la possibilité de pourvoir honnêtement à votre subsistance une fois réduit à l'état laïc ?
30. Si l'on vous concède la dispense, songez-vous à contracter mariage ? Immédiatement ?

Concrètement ? Quand ? Avec une femme canoniquement libre? Une ancienne religieuse ?
31. Votre condition de prêtre est-elle connue là où vous vivez ?
32. Y a-t-il des personnes qui puissent témoigner sous le sceau du secret de votre situation et des motifs que vous alléguez pour obtenir la dispense? Pouvez-vous donner leurs noms pour qu'on puisse les interroger ?
33. Avez-vous contracté un mariage civil ou religieux ? Quand ? Avec une catholique ? Quelle est sa situation juridique (divorcée civilement, légitimement déliée du lien de son précédent mariage par une sentence définitive du tribunal ecclésiastique compétent ?) Est-elle célibataire ? A-t-elle été religieuse ? Avez-vous des enfants ? Pourquoi cherchez-vous à arranger un tel état de choses ?
34. Voulez-vous ajouter quelque chose à ce que vous avez répondu plus haut ?
35. Consentez-vous à ce que les informations fournies plus hautes soient utilisées, dès que cela sera nécessaire, pour traiter votre cas devant la Curie Générale et le Saint Siège ?

Lieu, jour, mois et année

Signature du Demandeur

Signature de l'Instructeur

Signature du Greffier

MODELE D'INTERROGATOIRE ET LES DÉPOSITIONS DES TÉMOINS

Par rapport au **document N° 7** (p. 214), les témoins, pour faire leur déclaration, devront répondre aux questions suivantes, en plaçant toujours les questions devant les réponses correspondantes:

1. Nom et prénoms du témoin. Nom de religion. Age.
2. Profession, charge, domicile.
3. Y a-t-il entre toi et le Demandeur un lien d'amitié ou de parenté ?
4. Jures-tu devant Dieu de dire la vérité en répondant aux questions qui te seront posées ?
5. Depuis combien de temps connais-tu le Demandeur ? Peux-tu affirmer que tu le connais bien ?
6. As-tu connaissance de la situation ou de la condition de la famille du Demandeur?
7. Sais-tu si le Demandeur est entré dans la vie religieuse et sacerdotale spontanément et librement ou bien par violence ou par des insinuations inopportunes ?
8. Peux-tu décrire les principales qualités et le caractère du Demandeur ?
9. Sais-tu si le Demandeur a souffert de quelque maladie grave, physique ou psychique ?

10. Le Demandeur a-t-il un bon caractère social, dévoué aux autres, ou bien a-t-il des difficultés notables en ce qui concerne une bonne convivialité humaine et religieuse ?
11. Sais-tu si le Demandeur, au cours de son temps de formation, s'est comporté de manière droite et s'il paraissait enclin, avec une conscience droite et un courage serein, a l'état religieux et sacerdotal?
12. Avait-il l'estime de ses Supérieurs, maîtres et condisciples ?
13. Sais-tu s'il avait lui-même confiance en ses Supérieurs et en ses Maîtres spirituels ?
14. Sais-tu s'il a connu de graves difficultés au sujet de sa vocation religieuse et sacerdotale ?
15. Si tu l'as connu avant ses vœux religieux et les Ordres Sacrés, estimes-tu qu'il a fait ses vœux et reçu les Ordres Sacrés avec une maturité humaine et spirituelle suffisante ?
16. Comment s'est comporté le Demandeur dans l'exercice de son ministère sacerdotal? Semblait-il heureux, doué de zèle apostolique, intégré dans le travail apostolique de sa Communauté ?
17. As-tu connaissance de quelque difficulté dans l'obéissance durant l'exercice de ses fonctions ?
18. Sais-tu s'il a éprouvé quelque difficulté en ce qui concerne sa vie affective ?
19. Sais-tu s'il a manqué gravement aux obligations qu'il a contractées et auxquelles il s'est engage ? Ou si d'après sa façon d'agir il a été la cause d'admiration ou de scandale parmi les fidèles ?
20. Sais-tu si le Demandeur admet ou a admis

certaines erreurs contre la sainteté ou le caractère du sacerdoce ou contre le célibat consacré ?
21. Sais-tu si, lorsqu'il a eu ces difficultés, il a été bien conseillé ou admonesté ?
22. Sais-tu si le Demandeur a contracté un mariage civil ou s'il vit avec une femme ?
23. Es-tu au courant de ce que les gens pensent de lui là où il a exercé son ministère et quelle opinion ont-ils de lui maintenant ?
24. Crois-tu que la décision du Demandeur de quitter la vie religieuse et sacerdotale peut être considérée comme définitive et irrévocable et qu'elle procède de motifs sérieux ?
25. Juges-tu qu'il soit opportun et convenable, en regardant autant le bien de l'intéressé que celui de l'Église, que le Souverain Pontife concède la dispense du célibat sacerdotal et des obligations inhérentes aux ordres sacrés et a la vie religieuse sollicitée par le Demandeur ?
26. As-tu encore quelque chose à ajouter à tout ce qui a été dit ?
27. As-tu en ton pouvoir une lettre ou un document qui pourrait aider à mieux comprendre le cas ?
28. Juges-tu que le Demandeur ait dit la vérité au sujet des questions qui lui ont été proposées en rapport à la cause de sa dispense du célibat sacerdotal ?

Lieu, jour, mois, année

Signature du Provincial

Signature du Témoin

Signature du Notaire

MODÈLE DE DÉCLARATION DU FAIT

Modéle non officiel de “ Déclaration du fait”

Le soussigné, NN ..., Supérieur Majeur de la Province Religieuse de ... (Nation correspondante), les investigations concernant le cas étant faites et en accord avec son Conseil Provincial,

DECLARE officiellement et d’après le Canon 694, § 2, du Droit Canon en vigueur, que le Religieux, NN ..., membre de cette Province Religieuse, s’est trouvé renvoyé “ipso facto” de la Congrégation des Sacrés Cœurs, les conditions du Canon 694, § 1 (*N°1 ou 2, selon le cas*) étant trouvées vérifiées dans son cas.

Ce qui est fondé sur les preuves suivantes:

1. (ce pourrait être une photocopie du mariage civil) ;
2. (ce pourrait être le témoignage de deux ou plus qui ont assiste ou qui connaissent de science certaine que le fait a eu lieu) ;

3. (ce pourrait être l'affirmation faite par l'intéressé lui-même);
4. etc., etc.

Et pour que tous les effets juridiques du droit puissent être constatés par tous, je le signe a ... (*date mois année*)

Le Supérieur Majeur

(Sceau)

l° Témoin :

2° Témoin :

COLLABORATEURS et RÉDACTEURS

En général nous voulons remercier le nombreux groupe de frères qui, d'une manière ou autre, ont collaboré au contenu de ces textes. On a consulté **217** frères dont **144** ou **66,4%** ont répondu. En particulière nous sommes très reconnaissants des contributions suivants:

Derniers éditeurs du document: Enrique Losada, ss.cc., Manfred Kollig, ss.cc. Felipe Félix Lazcano, ss.cc., Sandro Mancilla, ss.cc. et Javier Cerda, ss.cc.

Traducteurs: Richard Mc Nally, ss.cc. (anglais), Jean Paul Delbos (français).

Réviseurs des traductions: Fintan Sheeran, ss.cc. (anglais) et Félix González, ss.cc. (français).

Secrétariat Général: Edward Popish, ss.cc. , Maria Centofanti, et Emilio Vega, ss.cc.

Réviseurs de édition: Martín Varela (anglais) et Francisco Egea, ss.cc. (français)

Édition: Fernando Cordero, ss.cc.

Couverture: Lavatorio de pies de Duccio di Buoninsegna.

Imprimerie: Don Copión, S.L. (Séville).